

V —No 5 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 3 MAI 1963 PRIX 10c

150 commissaires et instituteurs étudient ensemble l'état du français au Manitoba

ST-NORBERT — Près de 150 commissaires et instituteurs, en plus de nombreux membres de l'exécutif de l'Association d'Education, ont répondu à l'invitation de la commission scolaire de la Division La Seine, mardi soir dernier, pour étudier "l'état du français dans notre province du Manitoba". La réunion eut lieu dans l'auditorium de l'école consolidée de St-Norbert et fut présidée par M. le Dr Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba.

M. le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne-des-Chênes, prononça le discours de bienvenue. Il expliqua d'abord la façon de procéder au cours de cette réunion, puis ses buts: 1) exposer les problèmes auxquels nous devons faire face dans l'enseignement du français au Manitoba; 2) se rendre compte du travail que l'Association d'Education a accompli et accomplit encore pour l'enseignement du français; 3) faire ressortir les problèmes que nos commissaires pourraient avoir au sujet du français; 4) formuler des résolutions approuvées par les cinq divisions canadiennes-françaises et par l'Association d'Education, qui pourront ensuite être officiellement présentées au département d'Education.

Religion et culture

Il signala ensuite l'énorme travail accompli par le clergé et l'Association d'Education pendant des années, avec peu de ressources, peu d'aide, peu de sympathie, mais cependant avec grand succès. "Grâce à leurs efforts, le français est une force très vivante ici au Manitoba. Notre gouvernement et nos concitoyens commencent enfin à en reconnaître et à en apprécier la valeur, lui accordant une place plus importante et plus utile dans l'enseignement . . ."

Le docteur Doyle crut cependant nécessaire de signaler qu'autrefois, "à cause du manque de laïcs éduqués et capables, le clergé fut obligé de défendre et de soutenir la langue et la culture canadiennes-françaises . . . avec tellement d'ardeur et d'enthousiasme" qu'il put parfois donner l'impression de confondre la défense de la langue avec la défense de la religion. Cette attitude peut expliquer la méfiance des Manitobains d'extraction anglaise: les protestants craignant la religion catholique en adoptant le français; les catholiques d'origine anglaise ayant l'impression que chez les Canadiens français la langue était plus importante que la religion. Cette attitude, enfin, enlevait jusqu'à un certain point aux Canadiens français eux-mêmes leur initiative.

Le conférencier affirma donc l'importance de la séparation de la religion et de la langue, et l'importance d'avoir des laïcs en charge de l'éducation française au Manitoba: "Ce serait avantageux à la langue française et cela, en même temps, laisserait au clergé le rôle qui lui revient, celui de chef spirituel". Ceci ne veut pas dire que le clergé devrait se désintéresser de ce problème, car ses conseils et son appui seront non seulement demandés, mais toujours précieux. Car la culture canadienne-française a été influencée de façon toute particulière par la religion dans sa formation même, recevant d'elle son caractère familial, ses dons de beauté, de charité, de gaieté.

Tout de même, dit le docteur Doyle, "avec des bons laïcs consciencieux et capables, on peut garder dans sa perfection la culture canadienne-française et . . . aller de l'avant. Acceptons les méthodes nouvelles, tout en gardant inviolables nos buts et nos croyances".

Devoir de rayonnement

Le conférencier appuya sur un deuxième point: ne plus s'en tenir à la défensive, mais chercher à rayonner sa culture. "Si les Canadiens français avaient pensé davantage dans le passé à convertir leurs concitoyens à leur langue, à donner aux autres la beauté de leur culture, à vouloir offrir leur richesse au lieu de la garder pour eux bien à l'abri, quel beau pays on aurait pu avoir!" Un pays bilingue, biculturel! Ce qui est possible, voire nécessaire si on veut une nation distincte. "Selon un esprit oecuménique, faisons donc les avances, répandons notre langue et notre culture partout dans notre province, non seulement parmi les Canadiens français, mais aussi parmi les autres groupes ethniques . . . Travaillons tous ensemble vers ce but . . . Nous ne pouvons pas changer les idées de nos compatriotes d'extraction anglaise en parlant de nos droits. Il faut les convaincre de notre sincérité d'abord, et de la valeur d'être un vrai Canadien, bilingue, biculturel, et sans trait d'union".

Donc, au lieu de chercher à tout prix des arguments pour prouver qu'il est impossible de maîtriser deux langues, trouvons les arguments pour "et je vous assure qu'il y en a".

Le Canada est une nation distincte à cause de ses deux cultures et langues. Il est donc grand temps que les Anglais apprennent le français, affirma le docteur Doyle, et qu'ils apprennent que le biculturalisme et le bilinguisme ne n'appliquent pas seulement aux Canadiens d'origine française. Cependant, "pour arriver à ce but il faut aider nos concitoyens, il faut aimer assez notre culture et notre langue pour vouloir les répandre partout dans notre beau pays . . . N'attendons pas que nos concitoyens fassent le premier pas".

Comment s'y prendre

Le docteur Doyle indiqua huit moyens concrets pour parvenir à ce but: 1) cultiver chez les parents un amour du français par des concerts, de la musique, de la lecture, et les convaincre d'insister pour que leurs enfants parlent français entre eux; 2) intéresser le public en général, de la même façon; 3) remplir nos bibliothèques publiques et scolaires de livres français modernes et intéressants; 4) convaincre nos jeunes que parler français c'est être à la page; 5) encourager nos jeunes à continuer leurs études, et nos maîtres à se perfectionner en français afin d'être à la hauteur de leur tâche lorsqu'ils enseignent nos enfants; 6) encourager l'emploi du français pendant les récréations, et encourager toujours l'emploi des termes fran-

(Suite à la septième page)

La Colombie-Britannique veut des professeurs de français

VICTORIA — Le ministre de l'Education de la Colombie-Britannique, M. Leslie Peterson, a déclaré qu'un échange plus important qu'à l'heure actuelle entre cette province et le Canada français pourrait résoudre la pénurie de professeurs de français qui se fait actuellement sentir dans cette province de l'Ouest.

"Si de tels échanges étaient encouragés, on approcherait alors le stade où le français oral pourrait être enseigné à partir de la première année", a déclaré M. Peterson dans une interview.

Par contre, M. Peterson n'a pas voulu faire de commentaires sur la déclaration du premier ministre, M. Bennett, alors qu'il avait déclaré à Montréal en pleine campagne électorale, que le français oral allait être enseigné "bientôt" en Colombie-Britannique.

"Il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'un tel enseignement est désirable; en revanche, je ne suis pas en mesure de dire ce qui doit être fait d'un point de vue pratique.

"Une nouvelle langue n'est pas quelque chose qui s'acquiert facilement lorsque l'on est arrivé à l'âge adulte, tout particulièrement le français oral."

Presque toutes les associations de parents et maîtres de la région de Victoria ont écrit pour réclamer que le français oral soit enseigné en première année. Mais, a déclaré M. Peterson: "Je doute que le personnel enseignant actuel soit suffisamment entrainé pour donner des cours de français sous peu".

A l'heure actuelle, le français est obligatoire à partir de la huitième année.

Si l'on commençait à enseigner le français dès les premières années, il faudrait renvoyer à l'école une bonne partie des 9,000 instituteurs.

"Ce serait impossible", a déclaré M. Peterson.

Bénédiction solennelle de la nouvelle annexe de l'Académie St-Charles

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., D.D., archevêque de Winnipeg, officiera à la bénédiction solennelle de la nouvelle annexe de l'Académie St-Charles, le dimanche 12 mai 1963, à 4 h. p.m.

Les Soeurs Missionnaires Oblates de Saint-Boniface ont construit cet édifice pour accommoder les nombreux parents qui désirent une éducation catholique pour leurs enfants.

L'annexe comprend quinze classes, un laboratoire, une salle à manger avec cuisine, un gymnase-auditorium et une piscine. M. Dave Thompson de St-Vital fut le surintendant des travaux.

L'Académie de St-Charles est agréablement située sur les bords de l'Assiniboine, possède les conditions désirables d'hygiène et de confort pour les élèves pensionnaires et externes des grades 1 à 12.



M. Marcel Lancelot

Mlle Elise Comte

Nomination de deux instituteurs de la division scolaire de St-Boniface

M. Marcel Lancelot et Mlle Elise Comte, respectivement principal de l'école élémentaire Provencher et principale de l'école élémentaire Taché à St-Boniface, président et membre du Comité de Fonctionnement Scolaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, et membres de l'exécutif de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (M. Lancelot y est le représentant du Manitoba auprès du comité ACELF-ONF), ont été nommés "membres experts" du comité qui élaborera le cours provincial de français, dit French Option (ou français de l'Association d'Education), vient d'annoncer M. G. M. Davies, directeur du Curriculum.

Ces deux instituteurs sont nés à Notre-Dame-de-Lourdes de parents venus de France pour s'établir dans cette paroisse manitobaine: MM. et Mmes Joseph Lancelot et Jean Comte. C'est après avoir enseigné de longues années dans la Montagne qu'ils sont venus à St-Boniface: M. Lancelot a enseigné à l'école St-Louis (à Cardinal) et à l'école de St-Léon pendant onze ans et il en est déjà à sa septième année d'enseignement à l'école Provencher; Mlle Comte a enseigné aux écoles Carnot et Cardinal (à Notre-Dame-de-Lourdes), St-Louis (à Cardinal), au couvent de Bruxelles et, depuis quelques années, elle est principale de l'école Taché à St-Boniface.

Tous deux ont enseigné toutes les années scolaires, de la 1ère à la 12e année. Ils se dévouent depuis longtemps au sein du comité de Fonctionnement Scolaire. C'est cette expérience dans l'enseignement et ce dévouement au service de l'Association d'Education qu'a voulu reconnaître M. Davies, comme en fait foi sa lettre du 29 avril dernier au R. P. Joseph-H. Bruns, S.M., surintendant des écoles de la division scolaire de St-Boniface.

M. G. M. Davies y dit en effet qu'ayant à créer un nouveau comité du Curriculum qui sera responsable de tracer les programmes des deux cours de français, celui qui est destiné aux élèves de langue anglaise et celui qui s'adressera aux élèves dont la langue maternelle est le français, il aimerait que ce dernier cours soit préparé particulièrement par deux personnes recommandées par le Frère Bruns lui-même. M. Davies s'empresse d'ailleurs de suggérer que le nom de M. Marcel Lancelot soit sur la liste, car "nous avons travaillé au cours des deux dernières années avec lui dans l'étude des nombreux amendements du cours French Option tel qu'il existe maintenant".

Le Frère suggéra, dès le 30 avril, les noms de M. Lancelot et de Mlle Comte: "M. Lancelot a pris une part très active à la révision du cours French Option durant plusieurs années. Il a littéralement étudié des centaines de textes du Canada, de France et de Belgique, et on peut dire que parmi les instituteurs canadiens-français il peut vraiment être présenté comme un expert du curriculum . . . Mlle Comte est qualifiée à la fois par son expérience et par ses études personnelles, à rendre d'inestimables services lors de cette élaboration du cours French Option pour les premières années scolaires. Elle a dirigé l'usage expérimental de certains textes dans plusieurs classes, et elle peut donner les solutions des nombreux problèmes que présente l'enseignement du français dans les premières années".

Félicitations chaleureuses à ces deux instituteurs qui ont travaillé ensemble, avec harmonie, dans l'élaboration et l'enseignement du cours French Option, et dont la compétence est ainsi reconnue en haut lieu.

Festival de la Chanson française

Autre année, autre festival. Y vais-je aller, ou pas? Je connais ça depuis longtemps, c'est très intéressant, oui, mais j'aime du nouveau, je suis fait de même, moi!

Belle affaire, alors! Il y a du neuf, et même beaucoup de neuf, plus qu'assez pour rassasier n'importe quelle soif de nouveauté. Serait-il suffisant de révéler le nom du directeur? Le Père Martial Caron. Le proverbe dit: "Plus ça change, plus c'est la même chose". Quand il s'agit du Père Martial, on peut renverser le proverbe pour lui faire dire: "Plus c'est la même chose, plus ça change". C'est aussi simple que ça!

La date du festival: le mardi 28 mai 1963. L'heure: 20 h. 45, cadran d'été. L'endroit: le théâtre Playhouse de Winnipeg.

Un programme étoffé, à plusieurs tranches. Un groupe restreint, un gros groupe, et enfin, tout l'auditoire.

Les Lapins

Vous avez connu la première génération des "Petits Lapins"? Qui vinrent au monde par génération spontanée? Il y a belle lurette de cela, vingt-six ans, je crois. Leur père, ou leur grand-père, le "Vieux Lapin", M. Lucien Déchênes, s'est retiré depuis, enfin, on reviendra là-dessus. Ce qui importe, c'est qu'ils furent suivis d'une autre génération de Lapins, et, quoiqu'on dise, pas plus bête que leurs générations antérieures. Le "jeune vieux lapin" n'est autre que Georges-Edouard LaFlèche. Flanqué qu'il sera de nouveaux chasseurs, dont l'un a étudié en France avec Ninon Valin, Georges Paquin, et Henri Bohémier, Paul Régnier, Alphonse Tétreault, on verra bien s'il sera capable d'inculquer les vrais principes aux marmots comme l'avait fait son aïeul!

La Chorale

Une troupe solide d'étudiants rapaillés avec le plus grand soin dans une douzaine d'écoles secondaires par le Père Caron, et qui vont vous enlever les Choeurs d'Athalie. Achard et Van Parys ont signé: "Si tous les gars du monde", mais ils ne l'ont pas entendu interpréter par deux cents Canayens pure laine qui ne font pas de refoulement. Une vieille mélodie que le Père Caron fera chanter d'un pas "alerte mais pas pressé", "C'est notre grand-père Noé". Vous allez voir que deux cents hommes, femmes, garçons et filles représentent plutôt bien cette longue file d'Hébreux traversant à gué la Mer Rouge, le coeur allègre, car ils vont bientôt recouvrer leur liberté perdue, comme nous . . . Et puis un tas d'autres choses.

L'auditoire au complet

Cela veut dire que le moment est tout choisi pour ceux qui aiment chanter mais qui faussent, de venir chanter à gorge déployée, sans courir le risque d'être démasqués . . . D'ailleurs, est-il essentiel que l'on chante ou que l'on ne chante pas? Seulement que le Père Caron, toute irrévérence exclue, accomplir ses mouvements de gymnastique, nous garantit un "show" unique en son genre . . .

Combien vous en coûtera-t-il? Ça dépend uniquement de vous. Il y a des billets pour ceux qui s'y prennent à l'avance, d'autres pour ceux qui arrivent les derniers . . . au guichet d'entrée du Collège de St-Boniface. Tous les billets sont réservés. Toutes les loges, en bas et au balcon, ainsi que les onze premières rangées du premier, nous les livrons aux "aficionados" contre échange de $2.00. Onze autres rangées de sièges, en bas, trois, en haut, à $1.50. Les sièges du centre au balcon et deux rangées en bas, $1.00. Restent les sièges de gauche et de droite au balcon pour les enfants qui ne veulent pas rester accrochés à leurs parents, 50 cents.

Réservez immédiatement vos billets. Rendez-vous au Collège de St-Boniface aussitôt que vous aurez lu ce premier communiqué dans **La Liberté et le Patriote**. Faites vite. Autrement, vous le regretterez. A plus tard.

Paul REGNIER.

M. René Toupin, propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba et gérant de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba français, est parti le 27 avril pour une tournée d'études de deux mois dans la province de Québec, sous les auspices de la Fédération des Caisses populaires Desjardins et de l'Assurance-Vie Desjardins. Il visitera les coopératives et les Caisses populaires de la région de Montréal, il passera un mois au centre social de la Fédération des Caisses populaires Desjardins à Lévis, et de là il se rendra au Nouveau-Brunswick sous les auspices de la Fédération des Caisses populaires Acadiennes que gère M. Martin Légère, président national du Conseil Canadien de la Coopération.

Argumentation des avocats de la défense contre la commission scolaire de St-Vital

La division scolaire de St-Vital s'est présentée devant le juge de l[re] Cour de comté Léon-H. Bénard, à St-Boniface, lundi, afin de reprendre possession de manuels scolaires (d'une valeur de $42.78, dit-on) transférés de deux écoles publiques à l'école paroissiale de St-Emile par cinq élèves, en septembre dernier. C'est l'avocat Roy Gallagher qui représentait la commission scolaire.

Les trois avocats qui défendent les élèves, ou mieux les familles impliquées, sont: Me Armand-E. Dureault (famille Henri Cébula), Me Joseph O'Sullivan (famille William Schick) et Me Wilfrid D. DeGraves (famille Charles Noiseux).

Les témoins parurent devant le juge au cours de l'avant-midi et aussi l'après-midi jusqu'à l'ajournement à 4 h. 30.

M. Wyatt, surintendant de la division scolaire de St-Vital et l'un des témoins, a dit que, faute d'un règlement de la division scolaire à ce propos, il a lui-même donné les instructions aux instituteurs au sujet de la distribution des manuels scolaires. C'est aussi sur son initiative que les manuels prêtés aux cinq élèves en cause, en septembre dernier, leur furent enlevés en décembre par l'huissier. Les avocats de la défense ont argué que seule la commission scolaire doit légiférer en ce domaine, qu'elle ne peut pas déléguer son pouvoir à un officier subalterne.

Voici d'ailleurs en quelques phrases l'argumentation générale des trois avocats de la défense au cours de cette journée:

1) Tous les enfants d'âge scolaire de parents résidant dans un district scolaire ont le droit de s'inscrire et d'aller à l'école publique.

2) La commission scolaire doit traiter tous ces enfants également et uniformément.

3) Or, selon le School Attendance Act, commettent une offense les enfants d'âge scolaire qui ne vont pas à l'école publique. La loi excuse cependant de cette fréquentation de l'école publique et donc de toute offense et pénalité certains enfants, soit pour cause de maladie, soit parce qu'ils fréquentent une école privée offrant un même standard académique et dont le rapport d'assistance scolaire est présenté régulièrement au département d'Education, etc.

4) Si un enfant ne se rend pas à l'école publique pour cause de maladie, on ne lui enlève pas ses manuels scolaires. Pourquoi les enlèverait-on aux enfants qui ne vont pas à l'école publique parce qu'ils fréquentent une école privée? N'y a-t-il pas là un cas de discrimination? N'inflige-t-on pas une peine à des enfants qui font ce que la loi permet?

S. H. le juge Bénard fera connaître son jugement "dans deux ou trois semaines".

Fructueuse journée d'études des Parents et Maîtres à St-Adolphe

L'Association des Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, qui tenait son congrès annuel à St-Adolphe le samedi 27 avril sous la présidence de M. Georges Laberge, s'est donné un nouvel exécutif pour l'année 1963-64: MM. Georges Laberge, (Ste-Marie) président, Louis LeGal (St-Adolphe) et Léo Beaupré (St-Eugène), 1er et 2e vice-présidents, Mmes Gérard Privé (Précieux-Sang) et A.-M. Labelle (Ste-Agathe), secrétaires, correspondante et archiviste, et Georgette Forbes (St-Eugène), trésorière. Les représentants régionaux seront: Mme Antoinette LeMaire (Précieux-Sang), Grand-Winnipeg, MM. Paul Comeau (St-Jean-Baptiste), Rivière-Rouge, Alphonse Hince (St-Claude), La Montagne, Joseph Chaballer (St-Adolphe), La Seine, et le R. P. Joseph Alarie, O.M.I. (Ste-Rose-du-Lac), région non-organisée.

Rapports et discussion

Les 150 congressistes représentaient les associations suivantes: Précieux-Sang, Lorette, St-Pierre-Jolys, La Broquerie, St-Norbert, Ste-Marie, Letellier, Ste-Agathe, St-Malo, Ste-Anne-des-Chênes, St-Léon, St-Claude, St-Eugène, Sacré-Coeur (Winnipeg), St-Adolphe, St-Joseph et St-Jean-Baptiste. M. Georges Forest agit comme secrétaire pendant ce congrès.

Au début de l'après-midi il y eut d'abord quelques discours par M. Louis LeGal, au nom de la comission scolaire de la division La Seine, Mme D. Hancox, présidente de l'A.P.M. de St-Adolphe, M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, M. Adrien Leclerc, au nom de la commission scolaire élémentaire de St-Adolphe, et M. Ben Tobin, président de la Parents and Teachers Association, de Winnipeg, qui assista avec intérêt à tout le congrès.

M. Georges Laberge, président provincial, souhaita la bienvenue à tous les congressistes, souligna les activités de l'année de l'Association, rappela les directives de Mgr M. Baudoux au sujet des relations avec les associations neutres, lança aux parents et aux instituteurs un cri d'alarme pour la sauvegarde de nos commissions scolaires que des adversaires voudraient abolir, et indiqua brièvement les changements à approuver aux statuts de l'Association.

Puis ce fut le moment de la présentation des rapports des diverses associations locales. On ne pouvait tracer un plus vif tableau du travail énorme et fructueux qui a été accompli dans nos centres franco-manitobains pendant ces derniers mois.

Au cours de la discussion générale qui suivit, plusieurs points ont été soulevés. Disons ici qu'on réaffirma fortement la confessionnalité (catholique) de l'Association, et qu'on approuva les dépenses ($225.00) à encourir pour l'obtention d'une charte officielle.

C'est la réaction unanime: le clou de ce congrès fut le discours

(Suite à la septième page)

Encyclique de S.S. Jean XXIII sur la paix entre les nations

☆ ☆ ☆

Troisième partie:

Rapports entre les communautés politiques

☆ ☆ ☆

(A) Droits et devoirs

Droits et devoirs

Nous affirmons à nouveau l'enseignement maintes fois donné par Nos Prédécesseurs; les communautés politiques ont, entre elles, des droits et des devoirs réciproques: elles doivent donc harmoniser leurs relations selon la vérité et la justice, en esprit d'active solidarité et dans la liberté. La même loi morale qui régit la vie des hommes doit régler aussi les rapports entre les Etats.

Ce principe s'impose clairement quand on considère que les gouvernants, lorsqu'ils agissent au nom et pour l'intérêt de leur communauté, ne peuvent en aucune façon renoncer à leur dignité d'homme; dès lors, il ne leur est absolument pas permis de trahir la loi de leur nature, qui est la loi morale.

Ce serait d'ailleurs un non-sens que le fait d'être promus à la conduite de la chose publique contraigne des hommes à abdiquer leur dignité humaine. N'occupent-ils pas précisément ces postes éminents parce que, en raison de qualités singulières, on a vu en eux les membres les meilleurs du corps social?

En outre, c'est l'ordre moral qui postule dans toute société la présence d'une autorité; fondée sur cet ordre, l'autorité ne peut être utilisée contre lui sans se ruiner elle-même. L'Esprit-Saint nous en avertit: "Ecoutez donc, rois, et comprenez! Instruisez-vous, souverains des terres lointaines! Prêtez l'oreille, vous qui commandez aux foules, qui êtes fiers de la multitude de vos peuples! Car c'est le Seigneur qui vous a donné le pouvoir et le Très-Haut la souveraineté; c'est lui qui examinera votre conduite et scrutera vos desseins".

Faut-il enfin rappeler, en ce qui concerne les rapports internationaux, que l'autorité doit s'exercer en vue du bien commun? Telle est sa première raison d'être. Or, l'un des premiers impératifs majeurs du bien commun concerne justement la renaissance et le respect de l'ordre moral. "La bonne organisation des Etats trouve son assise sur le roc inébranlable et immuable de la loi morale, manifestée par le Créateur lui-même . . . , de l'ordre naturel, et inscrite par lui dans le coeur des hommes en caractères ineffaçables. Comme un phare resplendissant, elle éclaire de ses principes la route à tenir par les hommes et les peuples. Qu'ils se guident sur les signes et les avertissements si sûrs qu'elle leur adresse, s'ils ne veulent pas livrer à la tempête et au naufrage toute la peine et l'ingéniosité dépensées pour établir une organisation nouvelle".

Dans la vérité

La vérité doit présider aux relations entre les communautés politiques. Cette vérité bannit notamment toute trace de racisme; l'égalité naturelle de toutes les communautés politiques en dignité humaine doit être hors de conteste. Chacune a donc droit à l'existence, au développement, à la possession des moyens nécessaires pour le réaliser, à la responsabilité première de leur mise en oeuvre. Chacune revendiquera légitimement son droit à la considération et aux regards.

L'expérience nous montre les différences souvent notables de savoir, de vertus, de capacités intellectuelles et de ressources matérielles qui distinguent les hommes les uns des autres. Mais cet état de fait ne donne aux plus favorisés aucun droit d'exploiter les plus faibles; il leur crée, à tous et à chacun, un devoir plus pressant de collaborer à leur élévation réciproque.

De même, certaines communautés politiques peuvent se trouver en avance sur d'autres dans le domaine des sciences, de la culture, du développement économique. Bien loin d'autoriser une domination injuste sur les peuples moins favorisés, cette supériorité oblige à contribuer plus largement au progrès général.

Il ne peut, certes, pas exister d'êtres humains supérieurs à d'autres par nature: par nature, tous sont d'égale noblesse. Et pas davantage les communautés politiques ne connaissent d'inégalité entre elles au point de vue de la dignité naturelle. Chacune est comme un corps dont les membres sont des hommes. D'ailleurs, l'histoire montre que rien n'affecte les peuples comme ce qui touche de près ou de loin à leur honneur, et cette sensibilité est légitime.

La vérité exige encore que, dans les nombreuses initiatives rendues possibles par les dernières inventions de la technique et qui favorisent une plus large connaissance mutuelle entre peuples différents, on observe toujours une sereine objectivité. Chaque communauté peut assurément mettre en relief ses richesses propres, mais il faut absolument proscrire les méthodes d'information qui, en violation de la vérité, porteraient injustement atteinte à la réputation de tel ou tel peuple.

Dans la justice

Les rapports entre les communautés politiques doivent se conformer aussi aux règles de la justice; ceci implique la reconnaissance des droits mutuels et l'accomplissement des devoirs correspondants.

Puisque les communautés politiques ont droit à l'existence, au progrès, à l'acquisition de ressources nécessaires pour leur développement, à la première place dans les réalisations qui les concernent, à la défense de leur réputation et de leur dignité, on en conclura qu'elles sont obligées, à titre égal, de sauvegarder chacun de ces droits et de s'interdire tout acte qui les léserait. Dans leurs rapports privés, les hommes ne peuvent poursuivre leurs intérêts propres au prix d'une injustice envers les autres; pareillement, les communautés politiques ne peuvent légitimement se développer en causant un préjudice aux autres ou en exerçant sur elles une pression injuste. Il n'est pas hors de propos de citer ici le mot de saint Augustin: "Une fois la justice mise de côté, que deviennent les empires, sinon des brigandages, en grand?".

Il peut évidemment arriver, et de fait il arrive, que les communautés politiques entrent en rivalité d'intérêts; ces conflits ne peuvent pourtant se régler ni par la force des armes ni par la fraude ou la tromperie, mais comme il convient à des hommes, grâce à la compréhension mutuelle, par une estimation objective des données et moyennant un compromis équitable.

(Suite à la troisième page)

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249.

Concours international

Chansons sur mesure 1963

Le dimanche 5 mai à 8 h. 30, nous vous présenterons le concours international de chansons sur mesure avec des interprètes des pays membres de la Communauté radiophonique des programmes de langue française.

Les téléspectateurs du canal 6 pourront entendre les deux chansons primées au Canada: "L'étranger", paroles et musique de Yolande Leclerc, interprétée par Lucille Dumont, ainsi que "Les Amours anciennes", paroles et musique de Sylvain Lelièvre, interprétée par Monique Leyrac. On entendra aussi les chansons des gagnants de France, de Belgique et de Suisse.

En plus, Pauline Julien, Jean-Pierre Ferland et Félix Leclerc interpréteront des chansons de leur répertoire.

Charles Aznavour

Le jeudi 9 mai à 9 h. p.m., les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pourront entendre Charles Aznavour, un des grands interprètes de la chanson française.

Ce petit homme sans allure, sans prétention, a gardé sa simplicité des temps difficiles, son goût pour le peuple de la rue et ses amitiés passées. Il n'hésite pas à déclarer que l'amitié lui est indispensable: "Mon métier, dit-il, c'est le métier de la solitude par excellence. Il faut avoir des amis, et je me flatte d'avoir des amis sincères et véritables".

Certes Aznavour a des amis connus; mais il en a de bien plus nombreux qu'il ignore; ce sont ceux qui viennent l'applaudir à ses récitals de chant, ceux qui chez eux écoutent ses disques et ne se lassent jamais d'entendre ses chansons et de se laisser émouvoir par ce chanteur authentique et profondément humain, tantôt tendre, tantôt frénétique, avec des gammes poussées jusqu'au paroxysme et des mots, ou qui font mal, ou qui font rougir ou qui font rire. Quand il chante "Si je n'avais pas", "Je ne peux plus rentrer chez moi", "La ville", "Tu te laisses aller".

Nos longs métrages

Le samedi 4 mai à 8 h. 30, "Rage de vivre". Film réalisé par Alfred Vohner avec Peter Van Eyck, Corny Collins et Christian Wolft.

Et à 10 h. 30, "Tripoli", film d'aventures réalisé par Will Price, avec John Payne, Maureen O'Hara et Howard Da Silva. En 1805, un lieutenant des fusiliers marins des Etats-Unis est chargé de mener une expédition punitive contre des pirates.

Le dimanche 5 mai à 10 h. 30, "Othello", opéra de Guiseppe Verdi. Cet opéra remplace le cinéma.

Le lundi 6 mai à 10 h. 30, "Vivre un grand amour", drame psychologique, avec Deborah Kerr, Van Johnson et John Mills. La femme d'un haut fonctionnaire anglais rencontre un romancier Américain. Un amour profond naît entre eux. Au cours d'un bombardement, le jeune homme est gravement blessé et la jeune femme promet alors de ne plus le revoir s'il survit.

Le mardi 7 mai à 10 h. 30, "Bataille du Rio de la Plata", film de guerre de Michael Powell et Emeric Presburger, avec Peter Flinch et John Gregson. Pendant la guerre, la marine anglaise cherche à détruire un croiseur allemand.

Le mercredi 8 mai à 10 h. 30, "Les faux-monnayeurs", avec Lloyd Bridges, Barbara Payton et James Todd. Les services secrets des Etats-Unis enquêtent sur une bande de faux-monnayeurs.

Le jeudi 9 mai à 10 h. 30, "Nuits blanches", drame psychologique et sentimental avec Maria Schell, Jean Marais et Marcello Mastroianni. Une jeune fille attend un homme mystérieux dont elle s'est éprise et qui est parti un an auparavant. Un jeune homme cherche à lui faire oublier cet amour impossible.

Le vendredi 10 mai à 8 h. 30, "Comment épouser un millionnaire", comédie avec Marilyn Monroe, Betty Grable, Lauren Bacall et William Powell. Trois amies louent un luxueux appartement qui doit leur servir à attirer les milliardaires qu'elles désirent épouser.

Le vendredi 10 mai à 10 h. 30, "Méfiez-vous des blondes", film d'André Hunebelle avec Raymond Rouleau et Martine Carol. Un homme qui a décidé d'enquêter sur la mort d'un journaliste est soupsonné du crime par la police.



M. Stephen Juba, maire de Winnipeg, à droite, présenta, le 29 avril, un certificat honorifique de citoyenneté à M. W. E. McLaughlin, président de la Banque Royale du Canada et du Conseil des directeurs, lors de son séjour à Winnipeg à l'occasion de l'assemblée plénière du Conseil des directeurs de la Banque. M. McLaughlin fit savoir à M. le maire Juba que la Banque Royale avait l'intention d'ouvrir une succursale dans le village des athlètes des joutes "Pan-American" en 1967. Les membres du personnel de cette succursale parleront couramment les langues des concurrents.

Au poste CBWFT

SAMEDI 4 MAI

2.00—Noireau
2.30—Le judo
3.00—Tribune libre
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Reportage
8.00—Comment dites-vous
8.15—Corps diplomatique
8.30—Billet de faveur: "Rage de vivre"
10.00—Les couche-tard
10.30—Cinéma: "Tripoli"

DIMANCHE 5 MAI

2.00—A la pointe de l'exploration
2.30—Lettre ouverte à
3.00—Orientation
3.30—Défi
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Concours international
10.00—Actualités politiques
10.30—Othello

LUNDI 6 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Ouragan
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Paris-musique
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Les belles histoires des pays
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Temps présent
10.00—Bonsoir chéri
10.30—Cinéma: "Vivre un grand amour"

MARDI 7 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Les grands voyages
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Poucet l'espiègle
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Détective international
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "La bataille du Rio de la Plata"

MERCREDI 8 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'art
10.30—Cinéma: "Les faux-monnayeurs"

JEUDI 9 MAI

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Charles Aznavour
9.30—La Joconde
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Nuits blanches"

VENDREDI 10 MAI

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Eternel féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprise
5.30—Ivanhoé
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma international: "Comment épouser un millionnaire"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Méfiez-vous des blondes"

Joutes de Baseball professionnel au Stade de Winnipeg

Dimanche 5 mai — Ouverture de la saison de baseball professionnel à 2 h. p.m. L'équipe de Duluth contre les Goldeyes de Winnipeg.

Lundi 6 mai — Duluth contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.
Mardi 7 mai — Duluth contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.
Mercredi 8 mai — Aberdeen contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.
Jeudi 9 mai — Aberdeen contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.
Vendredi 10 mai — Aberdeen contre Winnipeg à 7 h. 30 p.m.

L'ancienne étoile des ligues majeures et directeur des clubs-fermes des Cardinaux de St-Louis, Eddie Stanky, assistera à la partie et aux cérémonies d'ouverture.

☆ ☆ ☆

Le monde du sport

Avec au moins quatre chevaux d'égale force il est difficile de prédire le gagnant du Derby!

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

C'est samedi après-midi que grâce à cette merveilleuse invention qu'est la télévision que nous pourrons suivre la première partie de la course pour la "triple couronne du turf", le Derby du Kentucky. Alors que les spectateurs, à Churchill Downs, auront payé des sommes folles pour se loger, pour manger et pour déguster des "juleps", vous aurez le privilège de suivre la course avec d'excellentes chances de voir tout ce qui se passe, alors que les spectateurs pourraient bien manquer quelques péripéties. Il ne vous en coûtera rien pour assister à cette épreuve et vous aurez épargné une jolie somme d'argent en restant sagement à la maison. Nous répétons ces choses chaque année, parce qu'il nous est arrivé dans le passé de nous rendre à Churchill Downs pour le Derby. Nous avons juré qu'on ne nous y prendrait plus et nous avons tenu parole. Mais notre intérêt pour cette épreuve et celles qui suivront n'a pas diminué.

En parcourant la liste des chevaux inscrits nous trouvons immédiatement que le choix du gagnant éventuel n'est pas facile à faire. Bien sûr, Candy Spot demeure le favori, mais il ne faut pas oublier l'excellent Never Bend qui n'a pas encore connu la défaite cette année. Il faut inscrire aussi sur sa liste ce curieux animal qu'est Outing Class. Ce cheval n'impressionne généralement pas parce qu'il est lent au départ et a tendance à suivre le peloton, mais si la course est le moindrement contestée au dernier tour, on peut toujours compter sur une poussée d'Outing Class. Tout dépendra de la façon dont se déroulera l'épreuve. Par contraste avec Outing Class il y a No Robbery, le cheval que les parieurs ne devraient pas oublier. Ce coursier n'a jamais été battu, même comme cheval de deux ans. Il aime prendre la tête du peloton et il est capable d'atteindre une grande vitesse. D'après nous c'est ce cheval qui menacera le plus les deux grands favoris. Il fera partie d'une double inscription au nom de Mme Charles Payson qui doit certainement aimer les paris risqués puisqu'elle est la propriétaire des Mets de New York. Nous croyons cependant que Never Bend est le meilleur de ces chevaux et que ses chances de gagner sont les meilleures. Il sera notre favori.

A l'an prochain

Les Maroons de Winnipeg n'ont pu, une fois de plus, réaliser l'impossible. Après avoir remporté la finale de l'Ouest de la façon la plus dramatique qui soit, c'est-à-dire en gagnant quatre joutes de suite après en avoir perdu trois, les Maroons ont promptement perdu trois joutes dans la finale pour la coupe Allan, puis ils ont gagné la quatrième joute de la série. Le miracle allait-il se reproduire? A travers tout le pays tout le monde s'est posé la même question à savoir si l'impossible se réaliserait. Mais il ne devait pas en être ainsi et Windsor, plus tenace que deux bulldogs, triomphait finalement pour arrêter la belle poussée des Maroons. La victoire des Bulldogs leur vaudra probablement un voyage en Europe la saison prochaine et certainement une joute contre une équipe russe qui a accepté de rencontrer les clubs de la ligue Eastern des Etats-Unis et quelques clubs du Canada. Espérons que les Maroons seront invités à faire face aux visiteurs et qu'ils pourront, une fois de plus, prouver leur suprématie. Il era intéressant de voir si le Père Bauer sera parvenu à grouper autour de lui l'équipe formidable qui devrait doter notre pays d'un championnat olympique, que nous n'aurions jamais dû perdre.

La visite des Russes l'hiver prochain nous permet de prévoir que le temps n'est pas encore éloigné où les équipes de Russie tenteront de se mesurer aux clubs professionnels du Canada. Les Russes lanceront peut-être un défi au champion de la ligue Nationale pour la coupe Stanley. Nous ignorons quelle sera l'attitude de Clarence Campbell alors mais il faudra bien que l'autruche se sorte la tête de dedans le sable et accepte de faire face aux Russes. Il y a longtemps que nous demandons à la ligue Nationale d'envoyer une équipe en Russie, mais il faudra sans doute attendre encore que les Russes fassent les premières démarches, conservant ainsi leur initiative non seulement sur le front de la "fausse paix" mais aussi sur le front de l'aggression sportive. Il est bien inutile de revenir sur ce sujet: au Canada tout le monde est convaincu de l'importance d'être bien représenté aux tournois mondiaux, tout le monde excepté l'ACHA et la LNH, mieux connus sous les sigles CAHA et NHL.

Les parieurs!

Le commissaire Rozelle vient de suspendre Karras et Hornung, accusés d'avoir misé de l'argent sur les chances de leur équipe de remporter des joutes de football. On nous excusera de ne pas nous joindre à ceux qui veulent lapider les deux "coupables". Nous serions curieux de savoir si M. Rozelle a déjà mené une enquête bien approfondie dans le but de découvrir si, oui ou non, les propriétaires de clubs de football parient sur les chances de leurs clubs. Ce serait peut-être embêtant de mener une enquête de ce côté, d'autant plus que ce sont ces messieurs qui paient le salaire de Rozelle. Mais n'insistons pas trop; ce serait peut-être faire des accusations gratuites ou tout au moins avancer des faits que seule une enquête menée à l'échelle de la FBI pourrait prouver. Donc deux joueurs sont accusés d'avoir parié sur les résultats des joutes de football. Chaque jour, durant la saison, aux Etats-Unis, des gens parient sur le résultat de ces joutes. Tous ces paris sont illégaux; les joueurs professionnels, comme les joueurs d'occasion le savent mais c'est tellement dans la nature humaine de parier que le commerce demeure florissant.

Nous ne connaissons pas la nature des accusations portées contre Hornung et Karras. S'ils ont commis des délits pourquoi ne les traduit-on pas devant les tribunaux? S'ils ont violé des clauses d'un contrat valide, pourquoi ne pas montrer ce contrat à un juge et lui demander d'imposer à ces hommes les sentences légales qui doivent découler de leurs actes illégaux? Depuis quand M. Rozelle possède-t-il des pouvoirs para-judiciaux? Est-ce là un état dans l'état? Le commissaire n'usurpe-t-il pas les droits d'une cour de justice? Il est bien différent de faire payer une amende à un joueur qui viole un règlement ou de le suspendre pour quelques joutes et d'empêcher quelqu'un de gagner sa vie dans une profession de son choix! Nous n'acceptons pas que les joueurs parient sur des joutes auxquelles ils doivent participer; nous aimerions cependant que de tels cas soient remis entre les mains des tribunaux afin que l'accusateur et le juge ne soient pas les mêmes.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Notre quarantième

Nous y sommes! Et tous nos amis en seront. Date: le 4 mai (demain). Heure: 6 h. 30 p.m. (heure avancée). Local: gymnase, Collège de St-Boniface.

Le grand banquet pour commémorer le 40 anniversaire de Provencher commencera au temps indiqué afin de permettre à tous le temps voulu. Après le banquet aura lieu une danse avec excellent orchestre et rencontre générale de tous nos frères, amis et amies. Les rafraichissements seront servis par des experts en la matière. Que de souvenirs s'échangeront alors!

A ce sujet, il y a lieu de faire remarquer à tous ceux qui ne pourraient assister au banquet sque leur présence à la veillée nous fera grandement plaisir.

Invités d'honneur

Au banquet, sous la présidence du Grand Chevalier J.-R. Doiron, assisteront LL. EE. NN. SS. G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, et M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, le député d'Etat François Muller, le Député de District et nos jubilaires-fondateurs. Les noms de ces derniers furent mentionnés la semaine dernière. A cette liste doit s'ajouter un nom, regrettablement omis en la dernière chronique, celui du frère sénateur Arthur-L. Beaubien.

Encouragements

Entre autres, deux lettres significatives nous sont parvenues au sujet de cette fête historique. L'une, provenant du Chevalier Suprême Luke E. Hart, nous félicitant des accomplissements du passé et nous souhaitant longue vie pour l'avenir. L'autre venait du frère jubilaire, l'hon. P.-A. Talbot. Ce dernier regrettait de ne pouvoir assister, car les sorties du soir lui sont interdites par suite de maladie. Nous aussi regrettons de ne pouvoir honorer en personne le grand héros de la première heure en nos luttes scolaires. Le geste qu'il posa alors aura son lendemain.

Le dimanche 5 mai

Tous nos frères et épouses sont invités à la messe spéciale pour tous les Chevaliers en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, à 9 h. du matin.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff assistera à cette messe célébrée par l'aumônier du Conseil Provencher, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I.

Tirage

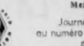
A notre dernière assemblée, le montant du tirage était rendu à son montant maximum. Le premier nom sorti du chapeau fut celui du frère Gérard Senez, de Montréal. Après cinq autres reprises, le sort tomba sur un frère présent, celui de Raymond Latourelle. Ce frère, qui travaille ferme en toutes nos organisations, le méritait bien, car il est rare qu'il manque une de nos assemblées. Puisse son dernier projet réussir tout aussi bien que les précédents.

A demain soir, donc, tout le monde

BISTOURI.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-3443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Un conseil diocésain composé de laïcs

HAARLEM. — Le diocèse de Haarlem, aux Pays-Bas, sera le premier diocèse européen à posséder un conseil de laïcs. En effet, Mgr van Dodewaard a créé un conseil de laïcs, qui devront apporter leur concours dans toutes les questions concernant la vie diocésaine et présenter des propositions, "agréables ou non".

Les sept membres de ce Conseil seront rattachés au Secrétariat de l'évêché; leurs séances se dérouleront à la résidence épiscopale et ils auront des contacts directs avec l'évêque et les commissions diocésaines.

Le seul ecclésiastique membre de ce Conseil, composé surtout de sociologues et d'économistes, est M. l'abbé H. Laan, sociologue, qui assumera les fonctions de secrétaire. Le président du Conseil est le Dr Merkx, membre du Conseil provincial de la Hollande septentrionale.

L'Association à l'oeuvre

Eh voilà, nous y sommes!

C'est demain, samedi 4 mai, que les forces du Manitoba français se retrouveront à St-Boniface à l'occasion du XXVe Congrès général de l'Association d'Education.

Et tout laisse croire que ce congrès jubilaire sera un succès, si on tient compte que plus de 300 délégués sont inscrits, et que 250 personnes au moins prendront part au banquet.

Le mauvais temps de dimanche dernier, s'il devait se prolonger tard cette semaine, contribuerait certes au succès de cette journée, car en immobilisant les travaux agricoles, cela permettrait à de nombreuses personnes de la campagne de se libérer, et de venir assister au Congrès et aussi, sans doute, à la soirée du Cercle Molière. Ce serait une façon idéale, pour ceux de nos fermiers qui pourraient se faire remplacer à la ferme pour faire le train, de terminer en beauté cette journée nationale. Ce n'est pas tous les jours que nos vaillants agriculteurs ont l'occasion de sortir de l'ambiance quotidienne d'un travail sans fin, et ce serait pour eux une occasion magnifique de faire d'une pierre deux coups, et de se retremper dans une ambiance française et patriotique, qu'il est nécessaire de retrouver de temps en temps.

Gageons qu'après notre Congrès, le bon Dieu aura la générosité de mettre le soleil et le vent à l'oeuvre pour faire sécher les terres, et permettre à tous de mener rapidement à bonne fin les emblavements du printemps.

Mais, revenons à notre Congrès!

Comme le disait M. Léo Rémillard, notre président général, dans son article éditorial de la semaine dernière, intitulé **Réflexions sur un 25e congrès,** ce sera un congrès important, et nous sommes peut-être à un point tournant de notre histoire.

Quoi de plus naturel, et de plus souhaitable, pourvu que ce tournant nous donne une orientation qui soit un progrès vers le but poursuivi?

Notre Association, après 47 ans de vie et de luttes, doit normalement évoluer en gagnant du terrain, en affirmant l'orientation que lui donnèrent ses fondateurs, en réalisant de façon plus précise et plus complète, les buts pour lesquels elle fut fondée.

Lorsque Son Exc. Mgr A. Béliveau disait aux congressistes de 1916 — les premiers —: "Notre question scolaire ne sera réglée que lorsqu'elle l'aura été selon les données de la justice et de l'équité", l'Archevêque de St-Boniface traçait sans aucun doute l'un de ses buts principaux à notre Association d'Education; lorsqu'il ajoutait: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre", le chef spirituel des Canadiens français nous indiquait le principe d'action très simple, mais d'une efficacité incomparable, qui devrait nous permettre de mener à bonne fin notre oeuvre de survivance et d'affirmation de notre race.

Le but marqué sur la carte de l'histoire nationale des Franco-Manitobains, nous l'atteindrons en suivant l'azimut que Son Exc. Mgr Béliveau, et avec lui les pionniers de l'Association d'Education, nous ont indiqué. Ils ont orienté notre carte Nord-Sud et nous ont laissé en mains la boussole grâce à laquelle nous pourrons atteindre notre objectif. Cette boussole, c'est l'Association d'Education.

Son aiguille aimantée, pour produire toute son efficacité, doit baigner dans l'huile — celle de notre patriotisme. Ainsi, échappant aux autres influences magnétiques qui pourraient la faire dévier de son angle, elle ne sera attirée que par le pôle — le nord magnétique — et nous indiquera plus sûrement le meilleur chemin.

Mais pour suivre un azimut, les techniciens de l'orientation — les scouts, par exemple — vous diront qu'il faut avancer de point de repère en point de repère, et réajuster chaque fois son angle de marche. Une déviation insignifiante d'un degré au départ, aura pour résultat de vous conduire, au terme d'une longue marche, à plusieurs milles d'écart de votre but.

Ce n'est qu'alors, mais alors seulement, que, toutes données vérifiées régulièrement, il vous sera possible d'atteindre en réalité le point x marqué sur votre carte, par coordonnées de longitude et de latitude.

Et je ne mentionne pas, pour ne pas compliquer le problème, la déclinaison magnétique, différence en degrés entre le nord géographique et le nord magnétique, dont il faut toujours, et spécialement sur une longue distance, tenir compte.

Nos points de repère à nous, l'Association d'Education, ce sont ces congrès généraux où les Canadiens français du Manitoba se retrouvent côte à côte, fraternellement, mais beaucoup moins pour s'encenser de leurs exploits mutuels, que pour "faire le point" de notre vie nationale.

Aurions-nous dévié de notre azimut, de notre angle de direction? Dans ce cas, il faudrait revenir en arrière, jusqu'à l'endroit précis où nous avons dévié de notre angle de marche, et repartir avec le bon degré, indiqué au cadran de notre boussole.

Sommes-nous dans la bonne direction? Dans ce cas, poursuivons notre route, tout droit, sans nous laisser distraire par les difficultés du chemin, mais en traversant, au besoin, fagnes et marécages, rochers et futaies, fidèles à l'aiguille de notre boussole, afin de ne pas perdre la bonne direction.

Si le terrain est difficile, n'avançons qu'avec prudence, mais si nous voulons atteindre le but, nous ne pouvons rester sur place, mais avancer, malgré tout.

Notre vingt-cinquième congrès général n'est pas un point de repère de routine ou banal, dans la vie de l'Association d'Education; il est une première étape, marquée sur la carte. Il s'agira donc pour nous, de nous rendre compte, très objectivement, si nous sommes arrivés à cette première étape; et il ne faudra pas le faire comme ce personnage dont fait mention Antoine de Saint-Exupéry, je pense, qui portait des lunettes aux verres fumés lui permettant de voir la rose, tout en lui cachant ses épines; non, il faudra au contraire avoir la vue claire et nette, pour juger objectivement de la situation réelle.

Si tout va bien, selon l'ordre prévu? Tant mieux, et nous poursuivrons allégrement notre chemin. Et nous atteindrons notre but.

Pour en être certains, les Franco-Manitobains se retrouveront le samedi 4 mai, à St-Boniface.

Signalons la présence de M. Jean Octeau, secrétaire exécutif du Ministère des Affaires Culturelles de la province de Québec, qui sera notre orateur invité.

Ceux qui participeront au banquet du XXVe Congrès auront le plaisir de l'entendre.

M. Jean Octeau est peut-être peu connu encore au Manitoba; cependant, sa haute valeur est déjà établie de façon certaine, par son passé et les hautes fonctions qu'il occupe actuellement, en qualité de secrétaire exécutif du Ministère des Affaires Culturelles de la province de Québec.

Né à Québec en 1928, M. Jean Octeau obtint son diplôme de Droit à l'Université McGill en 1950 et son diplôme en Sciences économiques et politiques à l'Institut des Sciences politiques de Paris en 1953. Il est aussi ancien président de l'Association des Etudiants Canadiens en France, ancien vice-président de l'Association générale des Etudiants de la Cité Universitaire de Paris et fut directeur du Service d'Amérique Latine de Radio-Canada de 1954 à 1960.

M. Jean Octeau fut, de plus, membre de la délégation officielle du Gouvernement du Québec lors de l'inauguration de la Délégation générale à Paris et il est actuellement secrétaire du Conseil des Arts du Québec et président de la Commission des Musées du Québec.

Depuis 1961, M. Jean Octeau est secrétaire exécutif du Ministère des Affaires Culturelles.

C'est dire que l'honorable G.-E. Lapalme nous a délégué pour le remplacer une personnalité dont nous goûterons la présence, et au contact de laquelle nous retirerons grand profit.

Rendez-vous nombreux au vingt-cinquième congrès général de l'Association d'Education!

René ROTTIERS,
secrétaire de l'AECFM.



Cette statue de la sainte Vierge, reine de la paix, s'élève au-dessus de l'entrée du couvent de la paroisse St-Augustin à Washington, D.C., et tout près l'on voit une affiche rappelant aux paroissiens que ce couvent pourra servir d'abri antinucléaire lors d'une guerre atomique. La statue et l'affiche sont les signes de deux extrêmes de notre ère: la paix ou la destruction. Que les responsables de l'humanité choisissent selon les enseignements de l'encyclique du pape, "Pacem in terris".

Billet du vendredi

Adrienne ou Mme de La Fayette

Madame de La Fayette (Marie-Madeleine) donna le premier roman psychologique de la littérature française, cette **Princesse de Clèves** où il se passe peu de chose, sinon dans les sentiments des personnages, et que l'on a peine à lire jusqu'au bout. Si le livre est vieux de près de trois siècles (1678), il n'aura jamais été aussi connu du grand public qu'à notre époque, à cause de sa somptueuse interprétation au cinéma, avec le concours à la fois discret et passionné de la parfaite artiste qu'est Marina Vlady, cette Russe devenue Française par la grâce des révolutions et des guerres, si l'on peut ainsi parler.

On connait les données du roman: à la cour d'Henri II, à peine marié, Mme de Clèves s'éprend du duc de Nemours. Les deux jeunes gens gardent une dignité parfaite, chacun de son côté, même s'ils ont l'occasion de se voir presque chaque jour. Mme de Clèves finit par avouer son amour à son mari, ajoutant qu'elle ne lui sera pas moins fidèle à cause de lui. Le prince de Clèves meurt, mais sa veuve devenue libre refuse d'épouser Nemours, sous prétexte qu'il est cause indirecte du décès de son époux. Elle se retire en son château et meurt à son tour, sans avoir reparu dans le monde.

* * *

La famille La Fayette comptait deux femmes célèbres, quand le hasard amena la découverte d'une troisième. Outre cette Louise de La Fayette, qui résista à Louis XIII et même, dit-on, au cardinal de Richelieu, et Marie-Madeleine la romancière, il y a Adrienne de Noailles, fille du duc Jean-Paul-François, qui épousa en 1774 Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, le héros français de l'Indépendance américaine.

Autant son mari se montra remuant et fit du tapage, tant en Amérique qu'en France, pendant les divers régimes qui s'échelonnent de la révolution française à la monarchie de juillet, autant elle fut silencieuse et discrète, vivant dans l'ombre, élevant ses cinq enfants au château de La Grange-Bléneau en Brie, à quelque quarante milles de Paris. Elle vit assez peu son mari, au cours de son aventureuse carrière, si bien qu'elle fut longtemps ignorée des chroniqueurs, qui ne soupçonnaient en elle qu'une femme sans histoire, ne connaissant pas d'archives susceptibles de projeter quelque lumière sur sa personne ou sur son rôle.

* * *

De très riches archives existaient pourtant, sur les Noailles, les La Fayette, les autres familles qui leur étaient alliées, mais on ne l'apprit qu'après 1955, quand René de Chambrun et Josée sa femme, lointains neveux du général de La Fayette, entrèrent en possession du domaine de La Grange. Par pur hasard, ils découvrirent dans l'immense château, au troisième étage où personne n'allait jamais, les plus extraordinaires archives que l'on puisse imaginer, contenant d'innombrables documents sur l'Ancien Régime, la Guerre d'Indépendance aux Etats-Unis, la Révolution de 1789, la période postérieure à 1800.

On y trouva entre autres choses de multiples lettres et papiers, dont un grand nombre de La Fayette à sa femme, qui permirent de reconstituer le visage de celle-ci. Ces documents finirent par tomber entre les mains d'André Maurois, qui accepta d'écrire une biographie d'Adrienne de La Fayette, séduit par la qualité de cette femme, et anxieux ajoute-t-il, de profiter de l'occasion "pour revivre la période la plus intéressante de l'histoire de France (et de celle des Etats-Unis), à travers des existences particulières, si riches d'aventures et si mêlées à la vie des deux nations."

Vers le même temps, Maurois eut aussi accès à d'autres archives, provenant de la succession du seul fils de La Fayette, et il tira des unes et des autres cet ouvrage passionnant qui s'intitule: **Adrienne, ou la vie de Mme de La Fayette.**

L'ILLETTRE.

TRIBUNE LIBRE

A propos d'une chronique de CKSB

"On peut rester sceptique" devant le texte de la chronique de CKSB, publié dans **La Liberté et le Patriote** du 26 avril dernier, et relatif à l'enquête prochaine sur le français au Manitoba: d'abord, parce qu'on voit mal le lien entre "Chronique de CKSB" et "Potins" sur l'enquête. Mais surtout, parce que l'auteur écrit:

"'Le Devoir' signale avec raison une bévue essentielle à toutes ces visites des Français et des Québécois: elles sont un contact édifiant avec les 'milieux religieux et éducatifs', et manquent les 'milieux ouvriers, les hommes d'affaires', etc. Parler de 'milieux' est ici un euphémisme. Disons franchement qu'elles concernent quelques individus, ou tout au plus, quelques cercles sélectifs."

Or, de fait, "Le Devoir" dit exactement le contraire. L'auteur de l'article, auquel se réfère le chroniqueur de CKSB, "salue avec joie" cette enquête, justement parce qu'on "semble avoir compris qu'il devient impérieux, afin d'établir des lignes d'action réaliste, de procéder à un examen sérieux des faits, des situations telles qu'elles sont"; on pourra laisser tomber "les opinions contradictoires de certains qui ont fréquenté dans ces provinces (autres que le Québec) les milieux religieux et éducatifs, et qui sont frappés de la qualité de la langue et de la culture française, et de certains autres qui ont davantage frayé avec les milieux ouvriers, les hommes d'affaires et les professionnels, et qui concluent à un déclin prononcé et inéluctable de la culture française dans ces milieux" ("Le Devoir", 20 avril 1963, "Blocs-notes", signés C. R.).

Décidément, on aimerait du rédacteur de la chronique de CKSB un peu plus de probité à l'égard de ses sources d'information. Et surtout, il ne faudrait pas qu'il se prononce à la légère sur des questions extrêmement sérieuses.

Car c'est un fait qu'il n'existe pas de données statistiques détaillées et complètes (et récentes) sur l'état de la langue française au Manitoba. Et si nos associations "ont exposé cent fois déjà leurs situations" (si l'on en croit l'auteur de la chronique), c'est un fait que ces exposés ne sont guère concluants, puisqu'ils sont si souvent repris, et qu'ils ne sont guère utiles, puisque nous n'avons rien de précis sous la main.

C'est un fait également, quoi qu'en pense notre chroniqueur, que l'enquête menée en Saskatchewan s'est avérée très profitable. Il suffit de consulter les rapports des gens qui sont au courant du problème.

C'est un fait aussi que la langue française n'est pas en parfaite santé, par ici. Nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et les oreilles. Même nos "châteaux-forts" (la radio et la presse française du Manitoba) ne sont pas à l'abri de toute faiblesse.

Il est donc grand temps de savoir à quoi s'en tenir là-dessus. Il faut de plus, et surtout de nos jours, avoir un esprit "prospectif"; en d'autres mots, il faut que nous sachions organiser notre travail en fonction du présent assurément, mais aussi du futur. N'est-ce pas le propre d'un homme sensé et réaliste de ne pas vouloir être pris au dépourvu par les événements qui viendront?

Qu'une enquête linguistique ne soit pas la solution définitive à nos problèmes, tout le monde en convient (et l'auteur de la chronique de CKSB, et l'auteur de l'article du "Devoir", et moi aussi). Il demeure cependant que cette enquête marque un premier pas sérieux, qui sera continué, je l'espère, par une enquête sociologique dans un avenir rapproché.

En attendant, il faut se réjouir de l'enquête qui s'en vient; il ne faut évidemment pas faire dire aux autres le contraire de leur pensée; il ne faut surtout pas juger cette enquête sans auparavant bien peser ses mots.

Pierre LEDUC, S.J.,
Collège de St-Boniface.

Pèlerinage oecuménique au Pays de la Bible

Pour la troisième année consécutive, des chrétiens d'Occident — protestants et catholiques — viennent de se rendre au Proche-Orient, à l'occasion de la fête de Pâques.

Ce pèlerinage oecuménique organisé par "L'Illustre Protestant" et par la revue catholique "Lumière et Vie" était dirigé par deux dominicains, les Pères René Beaupère et Claude Orrieux, et par deux pasteurs de l'Eglise réformée de France, MM. Maurice Carrez et Paul Guiraud. Il a permis à plus de 80 chrétiens — français, suisses et italiens — de parcourir ensemble pendant quinze jours des routes d'Israël et de Jordanie, de mettre leurs pas dans les pas du Christ, des prophètes et des apôtres, de relire et de méditer la Bible sur place, de prier ensemble, et de rencontrer des chrétiens d'Orient.

Accueilli à Haïfa, à sa descente du paquebot, par Mgr Hakim, archevêque grec-catholique de Galilée, le groupe a pris contact avec plusieurs personnalités orthodoxes, catholiques et protestantes du Proche-Orient.

Un pèlerinage oecuménique analogue aura lieu cet été en Turquie, sur les traces de saint Paul et dans les souvenirs des Conciles oecuméniques de l'Eglise une.

La presse catholique n'est pas d'abord faite pour défendre l'Eglise

OTTAWA — "La presse catholique n'est pas d'abord faite pour défendre l'Eglise, mais pour présenter l'actualité et lui donner un éclairage chrétien".

Le R. P. Emile Gabel, A.A., ancien rédacteur en chef de "La Croix" de Paris et aujourd'hui secrétaire de l'Union internationale de la presse catholique, a fait cette déclaration au cours d'un entretien intime qu'il a eu avec les journalistes du "Droit" d'Ottawa. Il avait prononcé la veille une grande conférence sur la presse catholique dans le monde moderne au cours du banquet du cinquantenaire.

On a longtemps cru, de noter le Père Gabel, que la presse catholique devait former par des idées abstraites et des sermons. Or l'Eglise reconnait aujourd'hui que la mission d'un journal catholique est d'informer; et quand l'information est bien faite, son fruit est la formation.

Le religieux français a ajouté qu'on a longtemps pensé que la doctrine de l'Eglise était d'hésiter et que plus c'était mystérieux, plus c'était catholique. La Trinité, a-t-il dit, est une réalité extrêmement abstraite et complexe (trois personnes, une nature), mais qui est présentée d'une façon très simple dans l'Evangile. La Trinité, dans l'Evangile, est présentée comme une série d'événements, comme une série de visites: le Père envoie le Fils, et le Fils enverra l'Esprit.

Les Actes des Apôtres, de poursuivre le Père Gabel, nous rapportent que, pendant un sermon de saint Paul, un jeune homme s'endormit sur le bord de la fenêtre et fit une chute mortelle. Or saint Luc ne rapporte pas les propos de saint Paul; il dit seulement qu'un jeune homme s'endormit pendant le sermon et fit une chute mortelle de la fenêtre, et que saint Paul le ressuscita.

Selon le Père Gabel, la vraie information comporte un jugement. L'objectivité nue à laquelle on prétend atteindre en Amérique du Nord n'existe pas, c'est un mythe.

L'ancien rédacteur de "La Croix" a aussi insisté sur la liberté de la presse, qu'il a définie comme l'expression d'un peuple libre en face du pouvoir. A ce propos, il a cité une très belle phrase d'Albert Camus: "La presse, lorsqu'elle est libre, peut être bonne ou mauvaise, mais assurément, sans la liberté, elle ne sera jamais autre chose que mauvaise. Pour la presse, comme pour l'homme, la liberté c'est la chance d'être meilleur; la servitude, c'est la certitude d'être pire".

Au cours de son entretien, le Père Gabel a répondu avec bienveillance aux questions qui lui ont été posées. Il a parlé de l'organisation du journal "La Croix" et de la différence entre les journaux d'Europe et d'Amérique du Nord. Les journaux européens lui semblent moins anonymes et plus engagés que ceux d'Amérique du Nord. A un journaliste qui lui demandait comment insuffler une personnalité à un journal, le Père Gabel a répondu: "En ayant des personnalités comme journalistes".

"PACEM IN TERRIS"

(Suite de la première page)

(B) Le sort des minorités

Depuis le XIXe siècle, s'est accentuée et répandu un peu partout la tendance des communautés politiques à coïncider avec les communautés nationales. Pour divers motifs, il n'est pas toujours possible de faire coïncider les frontières géographiques et ethniques: d'où le phénomène des minorités et les problèmes si difficiles qu'elles soulèvent.

A ce propos, Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître.

Par contre, rien de plus conforme à la justice que l'action menée par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des minorités ethniques, notamment, en ce qui concerne leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs ressources et leurs entreprises économiques.

On observera pourtant que ces minorités, soit par réaction contre la situation pénible qui leur est imposée, soit en raison des vicissitudes de leur passé, sont assez souvent portées à exagérer l'importance de leurs particularités, au point même de les faire passer avant les valeurs humaines universelles, comme si le bien de toute la famille humaine devait être subordonné aux intérêts de leur propre nation. Il serait normal, au contraire, que les intéressés prennent également conscience des avantages de leur condition: le contact quotidien avec des hommes dotés d'une culture ou d'une civilisation différente les enrichit spirituellement et intellectuellement et leur offre la possibilité d'assimiler progressivement les valeurs propres au milieu dans lequel ils se trouvent implantés. Cela se réalisera s'ils constituent comme un pont qui facilite la circulation de la vie, sous ses formes diverses, entre les différentes traditions ou cultures et non pas une zone de friction, cause de dommages sans nombre et obstacles à tout progrès et à toute évolution.

Solidarité efficace

La vérité et la justice présideront donc aux relations entre les communautés politiques, et celles-ci seront animées par une solidarité efficace, mise en oeuvre sous les mille formes de collaboration économique, sociale, politique, culturelle, sanitaire et sportive: formes possibles et fécondes pour notre époque. A ce propos, ne perdons pas de vue que la mission naturelle du pouvoir politique n'est pas de limiter aux frontières du pays l'horizon des citoyens, mais de sauvegarder avant tout le bien commun national, lequel assurément est inséparable du bien de toute la communauté humaine.

Ainsi, il ne suffit pas que les communautés politiques, dans la poursuite de leurs intérêts, se gardent de se causer du tort les unes aux autres. Il leur faut mettre en commun leurs projets et leurs ressources pour atteindre les objectifs qui leur seraient autrement inaccessibles. Dans ce cas, toutefois, on évitera par-dessus tout que des arrangements avantageux pour tel ou tel groupe de communautés politiques ne se soldent pour d'autres par des dommages, mais bien par des avantages positifs.

Pour satisfaire à une autre exigence du bien commun universel, chaque communauté politique doit favoriser en son sein les échanges de toute sorte, soit entre les particuliers, soit entre les corps intermédiaires. En beaucoup de régions du monde coexistent des groupes plus ou moins différents sous le rapport ethnique; il faut veiller à ce que les éléments qui caractérisent un groupe ne constituent pas une cloison étanche entravant les relations entre des hommes de groupes divers. Cela détonnerait brutalement à notre époque, où les distances d'un pays à l'autre ont à peu près disparu. On n'oubliera pas non plus que, si chaque famille ethnique possède des particularités qui forment sa richesse singulière, les hommes ont en commun des éléments essentiels et sont portés par nature à se rencontrer dans le monde des valeurs spirituelles, dont l'assimilation progressive leur permet un développement toujours plus poussé. Il faut donc leur reconnaître le droit et le devoir d'entrer en communauté les uns avec les autres.

Equilibre entre populations, terres et capitaux

Personne n'ignore la disproportion qui règne en certaines zones entre les terrains cultivables et l'effectif de la population, ou bien entre les richesses du sol et l'équipement nécessaire à leur exploitation. Cet état de choses réclame, de la part des peuples, une collaboration qui facilite la circulation des biens, des capitaux et des personnes.

Nous estimons opportun que, dans toute la mesure du possible, le capital se déplace pour rejoindre la main-d'oeuvre et non l'inverse. Ainsi, on permet à des foules de travailleurs d'améliorer leur condition sans avoir à s'expatrier, démarche qui entraîne toujours des déchirements et des périodes difficiles de réadaptation et d'assimilation au nouveau milieu.

Le problème des réfugiés politiques

L'affection paternelle que Dieu Nous inspire envers tous les hommes Nous fait considérer avec tristesse le phénomène des réfugiés politiques. Ce phénomène a pris d'amples proportions et cache toujours d'innombrables et très douloureuses souffrances.

Ce fait montre que certains gouvernements restreignent à l'excès la sphère de liberté à laquelle chaque citoyen a droit et dont il a besoin pour vivre en homme; ces régimes vont parfois jusqu'à contester le droit même à la liberté, quand ils ne le suppriment pas tout à fait. Une telle spoliation constitue sans aucun doute un renversement de l'ordre social, puisque la raison d'être des pouvoirs publics est de réaliser le bien commun, dont un élément fondamental consiste à reconnaître le juste domaine de la liberté et d'en protéger les droits.

Il n'est pas superflu de rappeler que le réfugié politique est une personne, avec sa dignité, avec tous ses droits. Ceux-ci doivent lui être reconnus; ils ne sont point caducs du fait que l'exilé serait, dans son pays, déclaré déchu de ses titres civiques ou politiques.

Aussi bien est-ce un droit inhérent à la personne humaine que la faculté de se rendre en tel pays où on espère trouver des conditions de vie plus convenables pour soi et sa famille. Il incombe donc aux gouvernements d'accueillir les immigrants et, dans la mesure compatible avec le bien réel de leur peuple, d'encourager ceux qui désirent s'intégrer à la communauté nationale.

Nous saisissons cette occasion d'exprimer officiellement Notre approbation et Nos éloges pour les initiatives qui, selon les principes de la solidarité fraternelle et de la charité chrétienne, travaillent à alléger les épreuves des personnes contraintes à s'expatrier. Nous proposons à l'attention et à la gratitude de tout homme loyal les multiples activités que déploient, dans un domaine si délicat, les institutions internationales spécialisées.

☆ ☆ ☆

(C) Désarmement

Mais par ailleurs, il Nous est douloureux de voir, dans des pays à l'économie plus développée, les armements redoutables déjà créés et d'autres toujours en voie de création, non sans d'énormes dépenses d'énergie humaine et de ressources matérielles. De là, des charges très lourdes pour les citoyens de ces pays, tandis que d'autres nations manquent de l'aide nécessaire à leur développement économique et social.

On a coutume de justifier les armements en répétant que dans les conjonctures du moment la paix n'est assurée que moyennant l'équilibre des forces armées. Alors, toute augmentation du potentiel militaire en quelque endroit provoque de la part des autres Etats un redoublement d'efforts dans le même sens. Que si une communauté politique est équipée d'armes atomiques, ce fait détermine les autres à se fournir de moyens similaires, d'une égale puissance de destruction.

Et ainsi les populations vivent dans une appréhension continuelle et comme sous la menace d'un épouvantable ouragan, capable de se déchaîner à tout instant. Et non sans raison, puisque l'armement est toujours prêt. Qu'il y ait des hommes au monde pour prendre la responsabilité des massacres et des ruines sans nombre d'une guerre, cela peut paraître incroyable; pourtant, on est contraint de l'avouer, une surprise, un accident suffiraient à provoquer la conflagration. Mais admettons que la monstruosité même des effets promis à l'usage de l'armement moderne détourne tout le monde d'entrer en guerre; si on ne met un terme aux expériences nucléaires tentées à des fins militaires, elles risquent d'avoir, on peut le craindre, des suites fatales pour la vie sur le globe.

La justice, la sagesse, le sens de l'humanité réclament, par conséquent, qu'on arrête la course aux armements; elles réclament la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces. "Il faut empêcher à tout prix, proclamait Pie XII, que la guerre mondiale, avec ses ruines économiques et sociales, ses aberrations et ses désordres moraux, déferle une troisième fois sur l'humanité".

Mais que tous en soient bien convaincus: l'arrêt de l'accroissement du potentiel militaire, la diminution effective des armements et — à plus forte raison — leur suppression, sont choses irréalisables ou presque sans un désarmement intégral qui atteigne aussi les âmes: il faut s'employer unanimement et sincèrement à y faire disparaître la peur et la psychose de guerre. Cela suppose qu'à l'axiome qui veut que la paix résulte de l'équilibre des armements, on substitue le principe que la vraie paix ne peut s'édifier que dans la confiance mutuelle. Nous estimons que c'est là un but qui peut être atteint, car il est à la fois réclamé par la raison, souverainement désirable, et de la plus grande utilité.

D'abord il s'agit d'un objectif voulu par la raison. Pour tous la chose est évidente ou du moins elle devrait l'être: tout comme les rapports entre les particuliers, les relations internationales ne peuvent se régler par la force des armes; ce qui doit les régir, c'est la norme de la sagesse, autrement dit la loi de vérité, de justice, de solidarité cordialement pratiquée.

Objectif souverainement désirable. Qui ne voudrait voir les risques de guerre éliminés, la paix sauvegardée et toujours mieux garantie?

Enfin, rien de fécond comme un tel résultat. La paix rend service à tous: individus, familles, nations, humanité entière. Il résonne encore à nos oreilles, l'avertissement de Pie XII: "Avec la paix, rien n'est perdu; mais tout peut l'être par la guerre".

Aussi, comme Vicaire du Christ Jésus, Sauveur du monde et Auteur de la paix, traduisant les aspirations les plus ardentes de la famille humaine tout entière et suivant l'impulsion de Notre coeur, anxieux du bien de tous, Nous estimons de Notre devoir d'adjurer tous les hommes, et surtout les gouvernants, de n'épargner aucun effort pour imprimer aux événements un cours conforme à la raison et à l'humanité.

Que les assemblées les plus hautes et les plus qualifiées étudient à fond le problème d'un équilibre à base de confiance réciproque, de loyauté dans la diplomatie, de fidélité dans l'observation des traités. Qu'un examen approfondi et complet dégage le point à partir duquel se négocieraient des accords amiables, durables et bénéfiques.

De Notre côté, Nous implorons sans cesse les bénédictions de Dieu sur ces travaux; afin qu'ils créent des résultats positifs.

Dans la liberté

L'organisation internationale doit respecter la liberté. Ce principe interdit aux nations toute ingérence dans les affaires internes des autres comme toute action oppressive à leur égard. A chacune, au contraire, de favoriser chez les autres l'épanouissement du sens des responsabilités, d'encourager leurs bonnes initiatives et de les aider à promouvoir elles-mêmes leur développement dans tous les secteurs.

☆ ☆ ☆

(D) La promotion des pays en voie de développement économique

Une commune origine, une égale Rédemption, un semblable destin unissent tous les hommes et les appellent à former ensemble une unique famille chrétienne. C'est pourquoi Notre encyclique "Mater et Magistra" a recommandé aux pays mieux pourvus l'assistance à départir sous les formes les plus variées aux nations en voie de développement.

Nous éprouvons une vive satisfaction à constater l'accueil très favorable fait à Notre appel. Nous espérons que celui-ci trouvera encore plus d'écho à l'avenir et que les peuples pauvres, en améliorant leur situation matérielle le plus vite possible, parviendront à un degré de développement permettant à chacun de mener une existence plus humaine.

Mais, soulignons-le avec insistance, l'aide apportée à ces peuples ne peut s'accompagner d'aucun empiétement sur leur indépendance. Ils doivent d'ailleurs se sentir les principaux artisans et les premiers responsables de leur progrès économique et social.

C'est l'enseignement si sage de Notre Prédécesseur Pie XII: "L'organisation nouvelle fondée sur les principes moraux exclut toute atteinte à la liberté, à l'intégrité ou à la sécurité des nations étrangères, quelles que soient l'étendue de leur territoire ou leur capacité de défense. Forcément, en raison de la supériorité de leurs ressources et de leur influence, les grandes puissances définissent en général, par priorité, le statut des unions économiques qu'elles forment avec des nations plus petites et plus faibles. Mais à celles-ci non moins qu'aux autres, dans le domaine de l'intérêt général, on doit laisser leur indépendance politique et la faculté réelle de rester neutres lors des conflits internationaux, conformément aux droits de défendre leur développement économique propre. Moyennant ces conditions, elles pourront concourir au bien commun de l'humanité et assurer le progrès matériel et spirituel de leur peuple".

Les communautés politiques économiquement développées, dans leur action multiforme d'assistance aux pays moins favorisés, sont tenues de reconnaître et de respecter les valeurs morales et les particularités ethniques de ceux-ci, et de s'interdire à leur égard le moindre calcul de domination. C'est ainsi qu'elles apportent "une précieuse contribution à la formation d'une communauté mondiale, dont tous les membres conscients de leurs obligations comme de leurs droits, travailleraient sur un pied d'égalité à la mise en oeuvre du bien commun universel".

Signes des temps

Il est une persuasion qui, à notre époque, gagne de plus en plus les esprits, c'est que les éventuels conflits entre les peuples ne doivent pas être réglés par le recours aux armes, mais par la négociation.

Il est vrai que, d'ordinaire, cette persuasion vient de la terrifiante puissance de destruction des armes modernes et de la crainte, ce qui les conduit à consacrer des sommes énormes aux dépenses militaires. Ils agissent ainsi non dans un dessein offensif, affirment-ils — et il n'y a pas de raison de mettre en doute leur sincérité, — mais pour dissuader les autres de les attaquer.

Néanmoins, il est permis d'espérer que les peuples, intensifiant entre eux les relations et les échanges, découvriront mieux les liens d'unité qui découlent de leur nature commune; ils comprendront plus parfaitement que l'un des devoirs primordiaux issus de leur communauté de nature, c'est de fonder les relations des hommes et des peuples sur l'amour et non sur la crainte. C'est, en effet, le propre de l'amour d'amener les hommes à une loyale collaboration, susceptible de formes multiples et porteuse d'innombrables bienfaits.

(à suivre)

Les Anciens du Collège s'inquiètent de l'état du français au Manitoba

La première esquisse du mémoire traitant de l'état du français au Manitoba fut présentée aux Anciens du Collège lors de leur rencontre mensuelle, le 21 avril dernier. Pour permettre aux membres de connaître intimement le contenu de ce mémoire, il y eut discussion libre pendant environ deux heures.

Ce mémoire, qui sera présenté au congrès de l'Association d'Education le 4 mai, a pour but d'exprimer l'opinion des Anciens en ce qui concerne la situation inquiétante de la culture française au Manitoba. (Conclusion apportée après une évaluation minutieuse du caractère français de la jeune génération en premier lieu, et de la génération adulte en second lieu.)

La substance du mémoire se limite à trois domaines importants de la vie française: a) le français à l'école, b) le français dans le monde commercial, c) le rôle de l'Association d'Education.

L'origine de ce mémoire remonte à l'assemblée générale des Anciens tenue en décembre dernier, au cours de laquelle la motion en faveur du projet de ce mémoire fut acceptée sans opposition. A la suite de cette première lecture et de la discussion générale, les Anciens exprimèrent à l'unanimité leur approbation du contenu de ce mémoire.

La première esquisse du mémoire traitant de l'état du français au Manitoba fut présentée aux Anciens du Collège lors de leur rencontre mensuelle, le 21 avril dernier. Pour permettre aux membres de connaître intimement le contenu de ce mémoire, il y eut discussion libre pendant environ deux heures.

Ce mémoire a pour but d'exprimer l'opinion des Anciens en ce qui concerne la situation inquiétante de la culture française au Manitoba. (Conclusion apportée après une évaluation minutieuse du caractère français de la jeune génération en premier lieu, et de la génération adulte en second lieu.)

La substance du mémoire se limite à trois domaines importants de la vie française: a) le français à l'école, b) le français dans le monde commercial, c) le rôle de l'Association d'Education.

L'origine de ce mémoire remonte à l'assemblée générale des Anciens tenue en décembre dernier au cours de laquelle la motion en faveur du projet de ce mémoire fut acceptée sans opposition. A la suite de cette première lecture et de la discussion générale, les Anciens exprimèrent à l'unanimité leur approbation du contenue de ce mémoire.

Une prochaine édition du journal donnera un résumé de ce mémoire.

A la Pensée Française

Radio-Canada intensifie le fait bilingue et biculturel au pays

Vingt-cinq membres de la Pensée Française ont écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt, lors d'un dîner amical, mercredi dernier, un enthousiaste orateur, M. Paul Dumont-Frenette, qui leur parla de "La mission civilisatrice de Radio-Canada".

Fils de journaliste et muni de nombreux diplômes universitaires (en Droit, en Sciences sociales, économique et politiques, en Philosophie), il a successivement été journaliste, professeur (de philosophie, de littératures française et anglaise, de géographie humaine, d'histoire générale) et collaborateur à divers journaux, périodiques, postes de radio, de télévision, en plus de se dévouer dans de nombreuses organisations philanthropiques et sociales: Ligue antituberculeuse de Montréal, Fédération des oeuvres de charité, Union des journalistes de langue française, Publicité-Club, etc.

Devenu employé régulier de la Société Radio-Canada en 1958, il y agit au titre de délégué aux relations publiques pour le Québec et les réseaux français du Canada tout entier.

C'est sa première visite dans l'Ouest canadien. De St-Boniface il se rendra à Gravelbourg, Edmonton, Saskatoon, etc., y rencontrant particulièrement les responsables des postes de radio de langue française.

Dans son discours aux membres de la Pensée Française, il prouva d'abord qu'il sait rapidement saisir les problèmes des minorités de l'Ouest, puis il parla avec abondance, conviction et érudition de "sa maison", Radio-Canada qui a tant fait, en si peu d'années, pour intensifier le fait bilingue et biculturel au pays, et qui entend faire davantage à l'avenir . . . surtout pour venir en aide aux minorités françaises. Il n'oublia pas toutefois, avec prudence, de laisser entendre que "le budget" a le gros mot à dire sous ce point.

Le conférencier fut présenté par M. Léo Rémillard, directeur des programmes français de Radio-Canada à Winnipeg, et remercié par le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote.**

Mardi midi, M. J. R. Findlay, directeur de la région des Prairies, avait reçu quelques amis à un autre dîner en l'honneur de M. Dumont-Frenette, qui profita de la présence de convives des deux langues pour parler du "mariage de raison" qui s'établit toujours plus solidement entre les deux groupes fondateurs du Canada.

Avis aux ressortissants français

Comme chaque année, le Consulat de France recevra les demandes de bourses, pour les enfants des ressortissants français régulièrement immatriculés, qui fréquentent des établissements français.

Ces demandes devront être déposées avant le 14 mai 1963.

Pour tous renseignements, s'adresser au Consulat de France, 40, Westgate, ou signalez SPruce 4-4825.

St-Eugène

Bazar et thé

Les Dames Auxiliaires de la paroisse de St-Eugène tiendront leur bazar annuel le samedi 4 mai de 2 h. 30 à 9 h. p.m., et leur thé annuel le 5 mai, de 2 h. 30 à 9 h. p.m., dans la salle paroissiale de l'église St-Eugène, 1009, chemin Ste-Marie. Tous sont cordialement invités.

Grande partie de cartes, dimanche, au profit du Camp Notre-Dame

Le Comité du Camp Notre-Dame demande de nouveau, cette année, l'appui de toutes les paroisses qui désirent que leurs enfants passent de profitables vacances dans une atmosphère saine et agréable.

Tous les gens de la campagne et de la ville sont donc invités à la grande partie de cartes au profit du Camp Notre-Dame qui aura lieu le dimanche 5 mai, à 8 h. p.m., au gymnase Notre-Dame, angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à St-Boniface.

Il y aura, encore cette année, plusieurs beaux prix; le premier prix d'assistance sera tiré au sort à 8 h. précises.

Bienvenue à tous de la part de Mme Aimé Hébert (CHapel 7-8139), directrice des activités sociales du Comité du Camp Notre-Dame.

Nouvelle chapelle à Lac Falcon

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, annonce l'ouverture de la nouvelle chapelle à Lac Falcon dans le Whiteshell, le 19 mai. La première messe sera célébrée dans cette chapelle par Son Excellence lui-même à 9 h. 30 a.m.

D'une capacité de 350 personnes cette chapelle est une des premières qui seront prochainement ouvertes dans la région du Whiteshell. Située près du grand chemin conduisant au centre du développement, cette bâtisse est recouverte en planches de cèdre, la devanture étant décorée de pierres des champs.

Le comité de la chapelle a déclaré que les noms de tous les donateurs seront insérés dans l'autel et que leurs intentions seront recommandées par le prêtre à chaque messe dite dans cette chapelle.

A l'horaire

A partir du 19 mai jusqu'à la fin du mois de juin, la messe sera célébrée à la chapelle tous les dimanches à 9 h. 30 a.m. Pendant les mois de juillet et août, deux messes seront célébrées tous les dimanches, à 9 h. 30 et 11 h. a.m.

Les membres du comité de la chapelle de Lac Falcon sont M. le Dr C. Benoit, MM. Gabriel Marcoux, Marcien Trudeau, J. A. Konefal, G. Hardiman, A.-A. Dubois et le R. F. J. H. Bruns, S.M.

Mgr Baudoux annonce aussi que la chapelle sera dédiée aux saints Gabriel et Marcien en souvenir du dévouement de MM. Gabriel Marcoux et Marcien Trudeau.



Bernard "Boom Boom" Geoffrion, vedette de l'équipe des Canadiens de Montréal, que l'on voit sur cette photo avec un de ses innumérables jeunes admirateurs, a su captiver les 1,500 hôtes du grand dîner "Pères-et-Fils" organisé par le journal "Tribune" de Winnipeg, à l'hôtel Marlborough lundi soir dernier. L'orateur invité a parlé pendant vingt minutes environ et et a tenu ses auditeurs jeunes et vieux dans la paume de sa main tant par ses propos sérieux sur l'importance de l'éducation pour les jeunes que par le charme gaulois qu'il sut déployer. Il répondit aux questions qu'on lui posa et donna la main à tous les convives après son discours. Pères et fils rentrèrent chez eux bien convaincus d'avoir rencontré en lui le type du sportif véritable. (Photo Tribune)

GUIDES CATHOLIQUES

Sous le trèfle d'or

Halte à St-Boniface

Le jeudi 25 avril, la 1ère Cie Thérèse de Lisieux recevait une gentille visiteuse en la personne de Cre Savageau, commissaire itinérante des Guides du Canada.

Commissaire Savageau prit une part active à la réunion, tout d'abord en faisant une inspection rigoureuse de toutes les équipes. Et alors que la réunion suivait son cours normal: technique, religion, gymnastique, etc., Cre Savageau questionnait cheftaine, assistantes et aumônier, s'informait de nos façons de procéder, inspectait les panneaux et prodiguait de judicieux conseils. Vers 8 h. 30, on fit une imitation de feu de camp, autour d'une chandelle. Après les chants, les mimes et les bans, cheftaine Loiselle pria Cre Savageau de dire quelques mots aux guides, ce que notre commissaire itinérante s'empressa de faire avec la plus charmante simplicité. Elle apporta aux guides de St-Boniface le "Bonjour" de toutes leurs soeurs guides des endroits qu'elle avait déjà visités, et plus particulièrement celui d'une compagnie de guides infirmes desquelles elle parla quelques instants, les citant en exemple.

Sur un mot de l'aumônier et sa bénédiction, la réunion se termina, mais la guide-maîtrise se retrouva dans la Cour d'honneur autour d'un café et de délicieux biscuits. Cre Savageau donna encore des conseils fort appréciables et applicables. Elle fit aussi quelques récits très intéressants de ses voyages en Europe et en Afrique. On se souvient en particulier de l'épisode du thé marocain qui, à ce qu'il paraît, est très bon.

Un gros merci à Cre Savageau pour tout, conseils, histoires, gentillesse, etc. . . . Nous avons hâte de vous revoir en juin.

Chouette déterminée.

Un vieux couvent de 1861 en démolition à St-Boniface

L'archevêché de St-Boniface voit une de ses vieilles bâtisses annexes disparaître cette semaine. En effet, une équipe de démolisseurs se charge d'enlever le vieux couvent des religieuses construit en 1861 et qui servit plus tard comme résidence temporaire de Son Exc. Mgr A. Taché.

Une nouvelle bâtisse qui sera érigée prochainement fournira des bureaux et des locaux résidentiels plus spacieux pour Son Exc. Mgr M. Baudoux et les religieuses de la Ste-Famille.

Semaine prochaine: Reportage historique sur cet événement.

Petites Notes

Remerciements

Mme René-Joseph Charpentier et ses enfants remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, envois de fleurs ou assistance aux funérailles lors du décès de leur époux et père.

• • •

M. Paul Huot est décédé à l'hôpital général St-Boniface le mercredi 1er mai après une maladie de plusieurs semaines. Pour informations au sujet des funérailles appelez le salon funéraire Desjardins.

• • •

Remerciements

Les Dames Auxiliaires des Vétérans Français remercient toutes les personnes qui ont contribué gracieusement et généreusement au succès de leur thé du 25 avril, soit par leur don ou leur présence.

• • •

Thé printanier

La Ligue des Femmes Catholiques du Conseil St. Francis tiendra son thé annuel printanier le dimanche 5 mai, de 2 h. à 5 h. p.m., en la salle St. Francis, 1037, chemin Dugald, St-Boniface.

M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, ouvrira le thé. Recevront les invités: le R. P. Germain De Clerck, O.F.M., cap., curé, et Mme Ernest Simard, présidente du Conseil.

Les autres dames en charge seront Mmes R. Baert, A. Beghin, A. Kesteloat, A. De Baets, F. Van Ryckeghem et B. Groot Koerkamp.

Les observateurs russes "hérauts" d'un rapprochement

MOSCOU — "Les observateurs de l'Eglise orthodoxe russe, qui se sont rendus à Rome pour l'ouverture du Concile oecuménique, ont voulu être les hérauts d'un nouveau rapprochement entre les chrétiens du monde entier et, particulièrement entre les Eglises russe et romaine", écrit "La revue du Patriarcat" de Moscou, dans l'éditorial de son dernier numéro.

La revue affirme que "seuls ceux qui ont bien compris ont vu dans la présence de la délégation russe un symbole de l'amélioration des relations entre chrétiens."

Hésitations

Faisant l'historique des négociations, qui ont précédé le départ des deux observateurs orthodoxes pour Rome, la revue indique que le Patriarche Alexis, chef de l'Eglise orthodoxe russe, a hésité à accepter les ouvertures du Vatican. La Patriarcat, "se souvenant des difficultés du passé, avait tenu à comprendre clairement les buts du Concile avant de préparer ce voyage. C'est la déclaration faite par le pape Jean XXIII avant le Concile qui a ouvert des perspectives paraissant en accord avec la conscience de l'orthodoxie." La Revue cite à cet égard les protestations du Pape contre l'utilisation éventuelle de l'arme atomique.

Il ressort, en outre, de cet article que les hésitations du Patriarche Alexis se sont prolongées du mois d'août au début d'octobre, date à laquelle le Secrétariat conciliaire pour l'Union du cardinal Augustin Bea, président du Secrétariat, parvint à Moscou le 10 octobre, et deux jours plus tard, les deux observateurs orthodoxes russes prenaient l'avion pour Rome.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Comme de coutume nous profitons de cette chronique pour passer remerciements et compliments aux personnes responsables du succès de la journée du 28 avril dernier. Et il me semble juste, vu que c'était LEUR journée, que la première fleur aille aux candiats eux-mêmes, tout d'abord pour avoir répondu à l'appel et ensuite pour leur enthousiasme durant les événements de l'après-midi.

Si la cause de la chevalerie est défendue avec la même ardeur, il n'y aura aucune crainte pour l'avenir. Ensuite, mentionnons le bon travail fait par le frère Simon Duguay, du Conseil de St-Boniface et député du district no 2, qui, avec son équipe, a su inculqué aux nouveaux frères les devoirs d'un bon Chevalier. Un petit mot de gratitude aussi aux membres de notre Conseil qui se sont présentés à notre salle pour assister à cette initiation. En plus, il dut être très satisfaisant pour les organisateurs de voir le grand nombre de Chevaliers, accompagnés de leur dame (ou demoiselle), au banquet qui eut lieu au gymnase Notre-Dame.

Nous avions la chance d'entendre plusieurs orateurs connus, parmi lesquels le maire de notre ville, M. J.-P. Guay, qui nous parla du rôle de la chevalerie au Manitoba, et le R. P. A. Hamel, P.B., qui nous entretint sur ce que nous pouvons et devrions faire pour nos frères d'Afrique. Ensuite, le député du district no 2 demandait à quelques-uns des pèlerins de donner leurs impressions sur la journée. Tous trouvèrent que c'était vraiment une expérience. Tout en tout, une bonne réussite!

Bravo au compositeur du menu; c'était vraiment original. Seulement ici j'aimerais néanmoins ajouter une petite note personnelle basée sur des remarques entendues autour des tables: Pourquoi n'avions-nous pas un breuvage légèrement plus "stimulant" que le verre d'eau tiède, pour trinquer à la santé du Saint-Père et de la reine. Le menu disait bien: un coup de rouge! Et dans mon langage ça n'est certainement pas du jus de tomate! Peut-être que mon collègue APRES-TOUT pourra nous éclairer un peu sur la chose.

Membres du Conseil Goulet, consultez votre bulletin mensuel et notez qu'il y a réception pour les nouveaux membres le lundi 6 mai à 8 h. 15 p.m.! Inutile d'insister sur le fait que nous comptons sur votre présence. Donnons tout de suite une bonne impression aux pèlerins!

FIGARO.

Edition canadienne de l'encyclique "Pacem in Terris"

MONTREAL — Neuf jours seulement après la parution à Rome de l'encyclique "Pacem in Terris", la première édition canadienne de cette encyclique était en vente dans les kiosques au prix d'un dollar.

Cette édition a été réalisée par les Editions du Jour, dont le directeur est M. Jacques Hébert. Le texte intégral de l'encyclique est précédé d'une longue introduction de M. Claude Ryan, éditorialiste au journal "Le Devoir" et président de l'Action catholique du diocèse de Montréal. La présentation de M. Ryan est un commentaire et une explication qui facilitent la compréhension du texte de l'encyclique.

Les Editions du Jour avaient aussi publié, il y a deux ans, le texte de l'encyclique "Mater et Magistra", précédé d'une introduction de M. Ryan. Le texte de l'encyclique était suivi d'une série de questions préparées par M. Ryan pour l'étude, en groupe, de l'encyclique.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital St-Boniface

Librairie Fides
135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

L'Association Libérale de Saint-Boniface tiendra une réception en l'honneur de L'Honorable Roger Teillet, M.P., Ministre des Affaires des Anciens Combattants, le samedi 4 mai 1963 au gymnase Notre-Dame de Saint-Boniface de 4 à 7 heures de l'après-midi

BIENVENUE À TOUS

Nos droits? Une "faveur" de la majorité?

J'ai assisté l'autre jour à un séminar organisé par le "Canadian Council of Christians and Jews". Les participants à cette journée éducative étaient les étudiants de diverses écoles secondaires de Winnipeg métropolitain.

En conformité avec le programme, une trentaine d'étudiants ont étudié le problème suivant: "Le biculturalisme est-il possible au Canada?".

Je fus étonné, ébloui et même choqué par les commentaires honteux, les assertions fausses et enfin par l'ignorance flagrante de nos petits Anglo-canadiens vis-à-vis des droits des Canadiens français. Coups sur coups furent portés contre nous: notre attitude déloyale envers l'Angleterre en refusant de participer à la guerre des Boers (en vérité le Gouvernement canadien, et non les Canadiens français, prit cette position; d'ailleurs il est bien connu que 8,000 soldats volontaires, dont plusieurs Canadiens français, combattirent en Rhodésie); notre attitude honteuse lors de la guerre de 1914 — les Canadiens français refusèrent de s'enrôler même après la conscription (en vérité il y eut 30,000 volontaires canadiens-français dès les débuts de la guerre); nos revendications, exagérées, de justice pour notre langue et nos écoles lorsque nous avons déjà reçu du gouvernement plus de considérations que les autres groupes minoritaires (en vérité nous ne sommes pas semblables aux autres groupes minoritaires: nos droits de langue et d'éducation nous les détenons de la Confédération, des droits qui nous ont été enlevés par la honteuse et infâme loi de 1890 qui supprima les écoles catholiques et permit au gouvernement de s'emparer injustement des réserves accumulées par la commission française). Ce bombardement fut subi pendant près d'une heure et demie par les six collégiens du Collège de St-Boniface qui participaient au séminar. Enfin ce fut la riposte. On expliqua avec une certaine véhémence que notre vouloir de justice exigeait seulement la ratification de 1867.

La journée se termina par une discussion plus amicale dès que les nôtres firent valoir leurs droits et, à l'unanimité, les étudiants conclurent que le préjugé et l'ignorance des faits historiques séparent les Canadiens et que la vérité et la justice seulement permettront la coexistence harmonieuse des deux nations majoritaires, dans l'adoption d'un biculturalisme intégral.

Je ne condamne pas nos petits étudiants anglo-canadiens pour les positions qu'ils prennent; ils ne connaissent pas mieux. Mais alors, à qui la faute? Aux éducateurs qui n'enseignent qu'un côté de la médaille? Peut-être, mais n'oublions pas que c'est à nous, Canadiens f r a n ç a i s, de crier sur les toits, de faire émerger la vérité, car la résistance passive nous voue à la mort. Quel plus bel exemple que celui de De Gaulle qui, malgré la faiblesse d'un pays écrasé par l'ennemi, a su relever la France au rang des plus puissantes nations. Il faut que nous, les Franco-Manitobains, nous luttions par la plume, par la parole et par les actes, afin d'étouffer l'outrage et l'injustice qui minent notre avenir.

Paul REGNIER.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le 9 décembre 1962 et le 28 avril 1963 . . . deux dates qui resteront gravées longtemps dans la mémoire des Chevaliers de notre Conseil. En effet, ces dates rappelleront aux anciens membres qu'un effort commun et beaucoup de volonté peuvent mener à bonne fin n'importe quelle entreprise. Deux initiations en une seule année Colombienne, c'est de l'histoire pour notre Conseil . . . preuve qu'il est bien en vie, qu'il regarde toujours en avant.

Le 28 avril 1963 est une date qui ne sera pas vite oubliée par nos frères cadets. Ils se présentaient en la chapelle des Révérendes Soeurs du Précieux-Sang pour assister au saint sacrifice de la messe à 9 h. a.m. Accompagnés par un nombre imposant d'anciens Chevaliers, ils ont fait preuve qu'ils étaient des hommes de conviction. Après la messe, ils se sont rendus à l'hôtel Niakwa pour "casser une croûte". (On me dit que plusieurs des nouveaux candidats ont profité de l'occasion pour accumuler une réserve de force et de courage pour traverser les deux dernières étapes de la Chevalerie. Disons simplement que nous avons là un groupe d'hommes prévoyants.) Dans l'après-midi du même jour, au Club St-Vincent, ils se sont conduits d'une façon admirable. Leur franchise, leur sincérité et leur bon vouloir les ont conduits, sans difficulté, au terme du voyage qu'ils avaient entrepris. (Voir autres détails en page six.)

Pour clore ces grandes fêtes, la réception traditionnelle des nouveaux membres eut lieu le lundi 29 avril, au Club St-Michel. Nous souhaitons de tout coeur que nos frères cadets, que nous venions féliciter et fêter, ont pu constater comment il se fait qu'une entente quasi parfaite existe dans nos rangs. Espérons que le geste de fraternité qui a été posé ce soir-là leur a prouvé qu'ils étaient bienvenue dans notre ordre et dans notre conseil; qu'ils se sentent chez-eux et qu'ils découvrent au sein de la chevalerie un moyen d'expression, de coopération et d'aide mutuelle.

Avec toutes ces fêtes, on a peut-être mis de côté notre projet St-Boniface-Afrique. Il faut maintenant se remettre à la tâche et travailler ferme, car le temps presse. Un bateau est l'enjeu . . . C'est un fameux bateau, puisque, à notre dernière assemblée, plusieurs en on fait l'essai . . . Allons les gars, un dernier coup d'épaule avant les vacances . . .

La vente d'immeubles est encore à l'ordre du jour . . . Mais on s'aperçoit, avec le temps, que quelques-uns ont tourné casaque . . .

La clinique des donneurs de sang à la Croix-Rouge, malgré la température tout à fait inclémente, a tout de même apporté de bons résultats . . . Mais nous ne sommes plus en première place . . . On se reprendra, n'est-ce pas?

Le comité des Activités Catholiques propose un projet de grande importance . . . Ne manquez pas l'assemblée du 13 mai . . . pour en savoir plus long . . .

APRES TOUT.

Saint-Emile

Assemblée de la L.F.C.

Le conseil de la Ligue des Femmes Catholiques a élu son nouvel exécutif lors de sa dernière assemblée: présidente, Mme Florent Bohémier; vice-présidentes, Mmes Georges Joyal et W. Stephen et Mlle Agnès Noiseux; secrétaire, Mlle Thérèse Lagimodière; trésorière, Mme Georges Pagé. Le directeur spirituel est M. l'abbé L. Bouvier.

Les rapports annuels furent lus et l'on fit savoir que la somme de $1,157.42 avait été recueillie pour aider l'église et l'école; que plusieurs dames avaient donné de leur temps pour la Croix-Rouge et pour aider Villa Maria; que des livres et des journaux avaient été envoyés à l'hôpital Taché; que les enfants de la section St-Amant du Sanatorium avaient été visités plusieurs fois et qu'on leur avait distribué des bonbons; que les deux organisations importantes de l'année furent le souper-buffet et le bazar.

Les réunions ont lieu le 1er mardi de chaque mois. Bienvenue à toutes.



L'on voit ci-dessus les quatre concurrents du Grand-Winnipeg au concours oratoire tenu par les Optimistes, le jeudi soir 25 avril: de gauche à droite, Maurice Paquin, fils de M. et Mme Lucien Paquin et élève du Collège de St-Boniface, et vainqueur du concours tenu à l'auditorium Notre-Dame, à St-Boniface, le lundi 22 avril; Blair Wheaton, de Winnipeg, qui remporta la palme ce soir du 25 avril au Winnipeg Canoe Club; Robert Jack, de St-Vital, et Edward Hill, de St. James.

Décès

MME JEAN MARESCAUX

Mme Jean Marescaux est décédée à l'hôpital général St-Boniface le 19 avril, à l'âge de 77 ans. Née à Langemarck, Belgique, elle vint au Canada au 1907 et résidait à St-Boniface depuis 55 ans. Son époux l'a précédée dans la tombe en janvier 1955.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme W. Currie, de Transcona, et Mme R. Bentein, de St-Boniface; deux frères, Julien, de Detroit, et Jérôme, de St-Boniface; 6 petits-enfants, 13 arrière-petits-enfants et 3 arrière-arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le 21 avril à la chapelle funéraire Coutu. Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur des Belges. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

• • •

Le professeur André Castelein de La Lande

Une grande figure du monde artistique et culturel manitobain vient de disparaître en la personne de M. André Castelein de La Lande dont la mort est survenue à l'hôpital général St-Boniface le vendredi 19 avril.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, chanta le service funèbre en l'église du Précieux-Sang le mardi 23 avril. Les RR. PP. R. Tessier et J.-M. Soulodre, O.M.I., agissaient comme diacre et sous-diacre.

Notes biographiques

Le professeur A. C. de La Lande naquit en Belgique en 1873 et vint au Canada en 1894 s'établisant en Alberta où il épousa Blanche de La Lande. A Monvel, il fut maître des postes, greffier, surveillant de chasse.

En 1910, St-Boniface devint à son tour le centre des activités de l'infatigable homme de lettres qui, dès lors, se mêla à divers clubs humanitaires ou artistiques.

Ecrivain et dramaturge, il appartenait à la Société Littéraire de Paris, et plusieurs de ses pièces ont été radiodiffusées dans le Québec. Comme conférencier, il fut souvent l'invité des clubs féminins de St-Boniface et Winnipeg et jusqu'en 1961, il continua de prononcer des causeries à l'Alliance Française. Le Cercle Molière, notamment, lui est redevable en tant que co-fondateur du Cercle et son premier directeur artistique. C'est d'ailleurs lui qui proposa que cette nouvelle troupe de comédiens adopte le nom même du grand Molière.

Durant les années de guerre il fut secrétaire de l'organisation de la France Libre et on lui octroya une citation pour son dévouement et son aide à la France.

Le regretté défunt laisse dans le deuil ses deux fils, Marcel, de Winnipeg, et Jacques, de Lac-du-Bonnet; sa fille, Marie-Antoinette, de St-Boniface, qui s'est toujours dévouée près de lui; cinq petits-enfants et treize arrière-petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe en 1950.

• • •

MME J. CHAMPAGNE

Le vendredi 26 avril est décédée à l'hôpital général St-Boniface, Mme Joséphine Champagne, de 506, rue Langevin, St-Boniface. Elle était âgée de 62 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle du salon m o r t u a i r e Green Acres. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le lundi matin 29 avril. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Mme Champagne naquit à Ste-Anne-des-Chênes et résidait à St-Boniface depuis 33 ans. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne de la paroisse-cathédrale.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Fernand, de St-Boniface; deux filles, Aurore (Mme Raymond Landry) et Juliette (Mme Louis Leclerc), de St-Boniface; trois frères, Conrad, de St-Boniface, Hervé et Florian Blanchette, de Ste-Anne; une soeur, Mme Albert Montpetit, de Dauphin, et cinq petits-enfants. Son époux l'avait précédée dans la tombe en juillet 1962.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

• • •

MME H. NADEAU

A sa résidence à 318, avenue Hamel, est décédée le 21 avril, Mme Emilie Nadeau, âgée de 81 ans.

Née à St-Joseph, elle vivait à St-Boniface depuis 29 ans.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Alphonse, de Somerset; trois filles, Mmes Alice Hébert et F. Lussier, de St-Boniface, et Jeanne Chateau, de Winnipeg; 15 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. Son époux, Hildège, l'avait précédée à la tombe en janvier 1960.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu le mardi soir 23 avril et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le lendemain matin. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de St-Boniface.

• • •

M. J. TURENNE

Le 25 avril est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. Jules Turenne, âgé de 87 ans, de 265, rue Notre-Dame, St-Boniface. Né à St-Norbert, M. Turenne résida ensuite à St-Boniface pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Albertine; six fils, le R. P. A. Turenne, O.M.I., Roland, Gérard, Georges, Jules et André; quatre filles, Mmes P. Shertone, L. Schneider, R. Trudeau et J. Boily; un frère, Eugène; une soeur, Mme A. Chabot; 26 petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées le dimanche soir au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le lundi matin 29 avril. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Paul-Denis-Joseph, fils de Bruno Lacerte et d'Aline Turenne.

Confirmation

La confirmation des enfants de la paroisse aura lieu le 11 mai, à 7 h. 30 p.m., et la première communion de ces enfants est fixée au 19 mai, à 8 h. 30 a.m.

Mois de mai

Tous les soirs du mois de mai il y aura exercice du mois de Marie à l'église, à 7 h. 30. Tous sont invités à se joindre à la paroisse pour prier.

Communion générale

La communion générale des membres de la Ligue des Femmes Catholiques sera le dimanche 5 mai prochain, préférablement à 8 h. 30 a.m.

Çà et là

Les hommes se sont mis à l'oeuvre et ont commencé à paysager le devant de l'église et du presbytère.

Malade

Prompt rétablissement à M. Henri Boulet qui est hospitalisé à l'hôpital général St-Boniface.

Concours oratoire du Club des Optimistes

Le Club des Optimistes de St-Boniface tenait son 10e concours oratoire annuel à l'auditorium Notre-Dame, le lundi 22 avril.

Q u a t r e concurrents participaient à cette joute éliminatoire: Jean Bourbonnais, de l'école Provencher, Gérald Desbiens, Maurice Cormier et Maurice Paquin, du collège de St-Boniface.

Les juges, M. Denis Bélair, Mme Roland Riel et M. Les Sutton, accordèrent la première place à Maurice Paquin et la deuxième à Jean Bourbonnais.

M. Joe Keenan agissait comme maître de cérémonies et M. Fred Beaudry, président du Club, présenta un ciné-kodak à chacun des candidats. La fanfare La Vérendrye, comme par les années passées, agrémenta la soirée de musique entraînante.

Ce premier concours éliminatoire du district de St-Boniface fut suivi dès le jeudi soir 25 avril, au Winnipeg Canoe Club, par le concours de la zone du Grand-Winnipeg.

Blair Wheaton représentait le Club des Optimistes de Winnipeg, Ed Hill, celui de St. James, Robert Jacks, celui de St-Vital, et Maurice Paquin, celui de St-Boniface.

Les juges, Julius Koteles, avocat, George Brodersen, doyen du collège St. John, et M. G. Brisbin, principal du Teachers' College, accordèrent la palme à Blair Wheaton, étudiant au collège St-Paul. Blair se rendra sous peu à Waterloo, Iowa, pour le troisième concours éliminatoire. La quatrième épreuve aura lieu à San Francisco et la cinquième et dernière à Toronto, le 27 juin. Le gagnant aura $1,000.

Je ne veux que la seconde place en ton coeur; le Christ doit occuper la première. — Ernest Hello à son épouse, le jour de son mariage.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 7 mai 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 132-63 **St-Boniface**

Demandeur: **D. H. Bell** (propriétaire).

Objet: La permission de construire et de maintenir un édifice commercial de deux étages, ledit édifice ayant une cour arrière de 5 pieds de profondeur au lieu de 25 pieds tels que requis.

Propriété: Côté est de la rue Archibald entre la route Trans-Canada et le chemin Cottonwood.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 1 h. 30 p.m., le mardi 14 mai 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 102-63 **St-Boniface**

Demandeur: **A. Youngs**, au nom de la propriétaire, Mme M. DeVeylder.

Objet: De varier les restrictions M 1 pour permettre la construction d'une addition d'un étage, 20 pieds par 28 pieds, à l'arrière des présents restaurant et demeure non conformes, lesdites bâtisse et addition étant non conformes ayant une cour avant de 13.25 pieds de profondeur au lieu de 25 pieds de profondeur tels que requis et une cour de côté sur le côté sud de 2.85 pieds de largeur au lieu de 5 pieds tels que requis, la partie résidentielle desdits locaux étant d'usage non conforme.

Propriété: 850, chemin Dawson.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La langue française

Un trésor que la solidarité française maintient dans la communauté mondiale

(Voici un substantiel résumé de la conférence donnée au banquet de clôture du congrès de l'Association des Instituteurs de Langue française du Manitoba, le 18 avril, par M. Ernest Pallascio-Morin, directeur des Relations extérieures et de l'Information au ministère des Affaires culturelles du Québec.)

* * *

De la même façon que l'on exige d'un chirurgien qu'il sache opérer, d'un pianiste qu'il joue du piano, d'un maçon qu'il soit capable de bâtir un mur, d'un enseignant qu'il puisse transmettre ce qu'il sait, d'un soldat qu'il soit apte à faire la guerre . . . ainsi devrait-on exiger du Canadien français, où qu'il soit dans le monde, qu'il écrive et parle bien la langue qu'il a reçue en héritage.

Cet héritage nous vient de Dieu, puisqu'il nous a été transmis par nos parents qui le tenaient de leurs parents et de leurs parents avant eux. Seuls les fils prodigues dilapident sans honte un tel héritage. Mais une fois appauvris, ils tentent de s'étourdir de mille et une façons pour échapper aux remords cuisants, car, pour oublier son nom et sa race, il faudrait oublier à la fois d'où l'on vient et de qui on tient la vie! Il se peut bien qu'un acte légal réussisse le coup. Mais le coeur n'accepte jamais ce papier qui ne compte que devant les hommes, et encore, ces mêmes hommes ne seraient-ils pas les premiers — tout en acceptant nos services — à nous reprocher cette trahison?

Un trésor précieux

Car c'est un fait évident que l'on se trahit soi-même en ne s'efforçant pas, ou pas assez, de conserver précieusement ce qui est inhérent à son propre destin. Si vous êtes Français de coeur, vous l'êtes aussi dans votre vie quotidienne qui doit être française. N'est-il pas plus facile alors de penser et de vivre français?

Conserver ne veut pas dire ici cacher. Quand un trésor est enfoui dans la terre, que de mal l'homme ne se donne-t-il pas pour l'extraire, l'ouvrer, le débarrasser de ses scories, afin de lui rendre sa richesse véritable. Et quand le trésor est sous ses yeux, l'homme prend alors toutes les précautions pour éviter qu'on le lui arrache ou dérobe. Votre langue française est à la fois un trésor enfoui dans vos coeurs et un trésor pouvant être admiré de tous sur vos lèvres, si vous savez en examiner toutes les beautés, toutes les richesses, toute la valeur intrinsèque et sa valeur de communication avec vos millions de frères de même langue et de même esprit dans cette souhaitable "Franconie" de demain.

Renoncer à un tel trésor, ce serait renier, pour une raison ou pour une autre, votre personnalité authentique qui est française, n'en déplaise à tous ceux qui vous entourent . . . Vous êtes les descendants de ceux qui ont eu le courage de rester eux-mêmes sans être assimilés. Ce courage et cette foi ont depuis longtemps émerveillé vos contemporains, ici comme ailleurs au Canada. Il me suffirait de rappeler quelques noms glorieux pour voir briller dans vos yeux et à vos fronts l'éclat pur d'une fierté légitime. Il suffirait de parler de leur lutte, de leur ténacité, de leurs exploits pour que vos souvenirs s'avivent, que vos mains tremblent, que vos coeurs éclatent, que votre langue se délie et raconte pendant des heures leurs mérites qui sont grands même devant nous, vos frères ou cousins d'une province éloignée.

Et qui parle de distance ou d'éloignement? Nos liens vont devenir plus étroits encore lorsque le ministère des Affaires culturelles de la province de Québec aura de fait son Directeur du Service du Canada français d'outre-frontières. Ce directeur (qui sera bientôt nommé par M. Georges Lapalme) visitera les minorités françaises, s'inquiétera de leurs besoins, des moyens à prendre pour les aider dans la mesure du réalisable et consolider leurs espérances; par le livre, la parole, les échanges culturels, divers et nombreux, il s'efforcera de les rendre toujours de plus en plus conscientes de la possibilité de leur survie; et enfin, il travaillera concrètement et fidèlement pour leur permettre de conserver la langue qui les unit désormais à la communauté française universelle et par laquelle ils se sentiront dignes de leurs pères et dignes d'eux-mêmes.

Qu'est-ce qu'une minorité?

Minorité? Le mot vous effraie-t-il? Etre une minorité, ce n'est pas seulement se sentir peu nombreux au milieu d'une masse humaine parlant une langue différente, porteuse de traditions distinctes et animée d'une vie qui peut nous être et nous paraître étrangère. Etre une minorité, c'est surtout se sentir isolés. Mais à mesure qu'il devient possible, par la science, les voies de communications de plus en plus rapides, d'abolir les distances, à mesure aussi il devient possible de nous retrouver sur le plan de la langue d'abord. Quant aux autres plans, l'histoire s'écrit tellement vite de nos jours que bien mal avisé serait celui qui oserait prédire ce que sera le Canada de demain.

Il se peut que l'on se sente perdu, isolé, coupé d'une sorte de vie communautaire lorsqu'on doit parler la langue de la majorité. Mais il n'apparaît pas odieux d'organiser sa vie communautaire à soi, au sein d'une plus grande communauté provinciale, sociale, religieuse, et l'on ne tourne le dos à personne, en se regardant, face à face, ceux de la même langue, du même esprit et du même coeur.

Car c'est par votre langue que vous vous reconnaissez. C'est par elle aussi que vous continuez d'être Français. Et vous n'êtes pas moins Manitobains, respectueux des lois, des us et coutumes, parce que vous prononcez "Manitoba" à la française, alors que votre voisin prononce ce mot en anglais. Vous n'êtes pas moins Manitobains, parce que vous êtes issus de familles canadiennes et françaises et que vous tenez à ce que les autres respectent votre personnalité française, sans être moins canadienne, et à laquelle vous ne sauriez échapper. L'odieux, ce serait que vous ne teniez plus à être Français. Seriez-vous alors meilleurs Manitobains? Même si l'arbre est fauché par le vent, la souche reste et ses racines vivent encore dans la terre. Pour effacer le souvenir de l'arbre, il faut arracher la souche. Alors, la souche et les racines et la terre elle-même souffrent.

Solidarité française

Nous connaissons les luttes que vous avez soutenues, les heures difficiles que vous avez traversées, le travail que vous avez réalisé et sans lequel vous n'auriez pas vos institutions qui sont là pour témoigner du passé et poursuivre les tâches de l'avenir. Mais vous rendez-vous compte que tout l'acquit serait sans doute en régression si vous aviez perdu votre langue ou si vous la perdiez un jour?

(Ici M. Pallascio-Morin décrit éloquemment le Canada français . . . des dix provinces, de la Nouvelle-Angleterre, de la lointaine Louisiane.)

C'est par des oeuvres qui demeurent que nous comptons, nous du Québec, affirmer notre solidarité avec toutes ces collectivités d'origine française. Par l'Office de la langue française, nous nous proposons de défendre et de libérer non seulement les façons de dire, mais aussi les façons de concevoir qui nous rapprochent le plus étroitement les uns des autres. Par le Service du Canada français d'outre-frontières, qui sera bientôt prêt à agir, nous mettrons en place un dispositif d'échanges qui devrait nous permettre de tirer un meilleur parti du patrimoine de culture dont nous avons la garde et qu'il faut maintenant faire fructifier pour notre plus grand bien à tous. Et que dire du vibrant message du premier ministre, M. Jean Lesage, expliquant récemment aux amis de l'Ile-du-Prince-Edouard, berceau de la Confédération, la position actuelle du Québec à l'approche du centenaire du pacte confédératif?

Vous voyez que vous n'êtes pas seuls. Vous devinez aussi l'intérêt qui exige de vos origines même que vous restiez Français pour faire corps avec l'immense communauté française qui se dessine déjà, et à laquelle le Québec ne pourra pas ne pas adhérer.

Communauté mondiale

Cette communauté française peut se diviser en trois grands secteurs: premièrement, les pays où le français est à la fois langue nationale et officielle (ou l'une des langues officielles), c'est-à-dire où le français est la langue maternelle de la population ou d'une partie de celle-ci (France, Belgique wallone, Canada français, Haïti, Suisse romande, auxquels il convient d'ajouter les départements et territoires d'outre-mer français ainsi que le demi-million de Français d'Afrique du Nord: soit environ soixante-cinq millions de personnes); deuxièmement, les pays où le français a le statut de langue officielle sans être langue nationale, mais où il tend à devenir langue nationale, notamment par l'action de l'enseignement (dix-sept pays d'Afrique noire et Madagascar: soixante-deux millions d'habitants); troisièmement, les pays où le français n'est ni langue officielle ni langue seconde, où il occupe une position éminente et est instrument principal de l'enseignement supérieur et des relations internationales (Algérie, Maroc, Tunisie, Laos, Cambodge, Vietnam-Sud et Liban: quarante-cinq millions d'habitants).

Signalons d'autre part qu'il y a actuellement dans le monde quarante-deux universités de langue française et une quinzaine où le français est l'une des langues principales de l'enseignement. En ce qui a trait à la presse, il se publie près de trois cents quotidiens en français (dont 124 en France même), sept à huit mille hebdomadaires de toutes sortes et de toutes tendances, et cinq à six mille revues mensuelles, trimestrielles, etc., couvrant les domaines les plus divers. Notons enfin qu'à l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies ainsi que dans les grandes organisations internationales, les délégations de trente-cinq pays s'expriment habituellement en français. Il convient de souligner ici la remontée du français sur le plan international depuis quelques années grâce à l'entrée à l'ONU et dans les autres organisations internationales d'une vingtaine d'Etats nouvellement indépendants, dont le français est la langue officielle ou la langue habituelle des relations internationales.

J'espère que vous vous sentez un peu moins seuls, même au milieu de vos problèmes et de vos difficultés. On ne peut pas ne pas compter sur une telle influence française dans le monde.

Votre langue française — que vous voudrez conserver, défendre, parler mieux toujours — vous permettra de communiquer avec tous, avec leur littérature écrite, ou même parlée, puisqu'il est possible et fréquent d'enregistrer sur bande magnétique des pièces entières du répertoire classique ou moderne français, des disques long-jeu enregistrés et sur lesquels sont gravées dans la cire les grandes voix des orateurs, des artistes, des savants, et quoi encore. Tout espoir est possible lorsque l'on sait toutes ces choses, lorsqu'il est possible de prendre les moyens qui s'imposent pour se les procurer.

Il ne saurait donc être question pour vous d'abandonner la partie, car bon sang ne peut mentir. N'est-ce pas en parlant français que l'on est Français, que l'on reste Français, que l'on se sent uni à ces millions de personnes parlant français à travers le monde?

Hélas! Si vous étiez un jour coupés du français, vous seriez aussi coupés de l'espérance de rester Français. Les routes menant à la grande communauté française mondiale seraient aussi coupées. Vous seriez dès lors limités à vous-mêmes. Non non, demeurez toujours au sein de cette grande communauté francophone, à l'échelle mondiale, cette communauté qui veut vivre et ne jamais mourir.

Transcona

Réunion annuelle

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques du Conseil paroissial de Notre-Dame de l'Assomption eut lieu le 23 avril.

La secrétaire fit la lecture des minutes de l'assemblée annuelle précédente, puis vinrent les rapports des différents comités.

Il y eut au cours de l'année dix assemblées mensuelles. Les conférenciers invités furent Mgr C. Empson, MM. les abbés B. Bélanger et H. Perron et la Rév. Sr Rose-Agnès. Les conférences et questionnaires traitèrent des sujets tels que les devoirs de citoyen, le règlement de la Ligue, la procréation, l'amour humain, la spiritualité et les jeannettes.

La Ligue organisa plusieurs activités dans la paroisse telles que le thé d'ouverture de la résidence des religieuses, le bazar, le souper paroissial, le shower annuel, la vente de pâtisseries, une soirée d'amateurs, l'arbre de Noël avec loterie, démonstration Avon, souper de la Ligue, partie de cartes, sans oublier la grande vente de billets non encore terminée.

La présidente, Mme M. Fenez, présenta des remerciements à M. l'aumônier et aux membres pour leur coopération durant l'année.

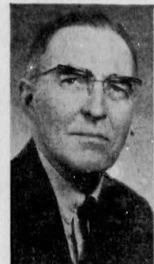
Le dévoué aumônier, M. l'abbé H. Perron, remercia sincèrement les membres de leur travail et souhaita bonne chance au nouvel exécutif.

Les membres de cet exécutif et des comités permanents pour l'année 1963-64 sont: aumônier, M. l'abbé Perron; présidente, Mme M. Fenez; vice-présidentes, Mmes O. Lamoureux, A. Bédard et N. Proulx; secrétaire, Mme A. Comeault; trésorière, Mme J. Senez; comités permanents: spiritualité, Mme O. Lamoureux; éducation, Mme E. Grégoire; radio, télévision et cinéma, Mme W. Paquette; action sociale, Mme E. Lebleu; presse, Mme H. Jubinville; législation, Mme N. Proulx; recrutement, Mme A. Bédard; résolutions, Mme G. Wery; téléphone, Mme A. Fréchette.

Réunion générale

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques pour ce mois aura lieu le mardi 14 mai, à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale de Notre-Dame de l'Assomption.

Nomination à la RoyNat Ltée



M. P. B. ELWOOD

La RoyNat Ltée annonce la nomination de M. P. B. Elwood au poste de directeur de son nouveau bureau régional de Winnipeg, qui ouvre ses portes le 1er mai. M. Elwood était gérant de la succursale de la Banque Royale du Canada située à l'angle des rues Portage et Edmonton. Le nouveau bureau régional desservira le Manitoba et, pour un certain temps, la Saskatchewan. D'autres bureaux régionaux s'ouvrent également le 1er mai à Halifax et à Calgary. La RoyNat, qui possède déjà des bureaux à Montréal, Toronto et Vancouver, est maintenant en mesure de financer les entreprises dans toutes les parties du Canada. ***

Dunrea

Messe spéciale

Le vendredi soir 26 avril, M. l'abbé C. Vachon, curé, célébrait une messe en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil, recommandée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Quelques-unes d'entre elles firent les frais du chant, rendant une messe harmonisée. A l'issue de la messe, elles chantèrent le beau cantique "Je te bénis". Il y eut à cette occasion de nombreuses communions.

Vente

Le dimanche soir 5 mai, il y aura à la salle paroissiale une vente d'objets divers au profit de la Ligue. Tous sont cordialement invités.

Mois de mai

Pendant le cours de ce mois consacré à la sainte Vierge, la récitation du chapelet et la bénédiction du Saint Sacrement auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Çà et là

M. et Mme Antonin Jubinville, de St-Léon, ont passé quelque temps chez leurs fille et gendre, M. et Mme Gilles Fortier. Cette dernière, qui a dû subir une intervention chirurgicale à Killarney, est maintenant de retour au foyer. M. et Mme Wilfrid Fortier, de St-Boniface, sont aussi venus leur rendre visite en fin de semaine, et Mme Fortier demeurera avec eux pendant quelque temps.

M. et Mme Auguste Garand ont reçu en fin de semaine la visite de leurs fille et gendre, M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg.

Les "initiés" disent leur fierté d'être des Chevaliers de Colomb

"Ce fut la plus grande expérience de ma vie . . . A la fin de cette journée, je puis clamer ma fierté d'être Chevalier de Colomb . . . J'ai réalisé en profondeur mon manque de connaissances religieuses . . . Merci sincère à l'équipe qui présida si dignement à mon initiation". Ces témoignages et d'autres ont été rendus publiquement dimanche soir dernier par quelques "nouveaux" à la fin du banquet qui réunissait près de 350 convives dans le gymnase Notre-Dame après une grande journée d'initiation de Chevaliers de Colomb, sous la présidence de M. Napoléon Boily, grand chevalier du Conseil de St-Boniface.

Les 54 "nouveaux" Chevaliers de Colomb avaient été présentés par les conseils de St-Boniface, Provencher (Winnipeg), Iberville (St-Pierre-Jolys), Jubinville (Lorette), Goulet (Précieux-Sang) et Ste-Anne (Ste-Anne-des-Chênes). Cette initiation aux 2e et 3e degrés eut lieu dans les salles du conseil Goulet et fut présidée par l'équipe du conseil de St-Boniface. Un grand nombre de Chevaliers de nombreux conseils de langue française du Manitoba (mentionnons spécialement la présence d'une forte représentation de Letellier) étaient présents aux cérémonies.

L'initiation, qui commença à 12 h. 30 p.m., avait été précédée dans l'avant-midi par une messe spéciale que célébra le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., dans la chapelle du monastère du Précieux-Sang, à 9 h., et un déjeuner-communion à l'hôtel Niakwa. On enregistra plus de 85 présences.

Le grand "banquet d'initiation" eut lieu à 6 h. 30 p.m. M. Roland Couture, maître de cérémonies, invita M. l'abbé Bernard Bélanger, curé des Sts-Martyrs-Canadiens et aumônier du conseil de St-Boniface, à réciter le Benedicite et aussi à porter un toast au Saint-Père. Le toast à la Reine fut porté par M. J.-R. Doiron, grand chevalier du conseil Provencher. M. Frank Muller offrit les bons voeux du Conseil d'Etat aux nouveaux Chevaliers.

S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, conférencier invité, parla avec conviction des "responsabilités et devoirs d'un bon Chevalier de Colomb", car, rappela-t-il aux nouveaux et anciens, "il importe pour chacun non seulement de se rappeler les leçons de l'initiation, mais surtout de les faire passer dans la pratique quotidienne de sa vie de gentilhomme et de catholique".

Le conférencier résuma sa pensée en trois points: 1) on doit d'abord être Chevalier pour soi-même, c'est-à-dire être convaincu de sa religion, en être fier, la vivre intensément; utiliser la prière quotidienne, et se rappeler que le travail peut et doit servir de prière; 2) on doit être aussi Chevalier dans sa famille, dans son foyer, c'est-à-dire respecter filialement ses parents; aimer et respecter son épouse, l'aider dans le bon maintien de la vie du foyer, ne se contentant jamais d'être le gagne-pain ou le comptable de la maison, mais d'en être le chef au sens riche du mot, secondant en tout son épouse dans l'éducation des enfants, s'intéressant de concert avec son épouse à leur formation intellectuelle, morale, sociale et religieuse; 3) on doit enfin être Chevalier dans sa paroisse et dans son milieu, c'est-à-dire être le porte-flambeau de sa religion et de sa foi dans le milieu où l'on vit, prendre part active à la vie sociale de son milieu, se préparer à occuper des fonctions responsables et, appelé à de telles fonctions, les remplir avec courage, droiture et honnêteté; dans sa paroisse, on doit être le premier défenseur de son Eglise, de son curé, de ses prêtres, car "si le Chevalier convaincu ne fait pas de l'Action catholique, secondant son curé, qui donc en fera?"

M. Guay développa ces thèmes avec enthousiasme, en profondeur, concluant en ces termes: "N'oublions pas de vivre chaque jour notre devise: Soyons unis, Soyons Frères, prenons conscience de nos devoirs d'homme à homme, de prochain à prochain, et soyons charitables envers tous, catholiques ou simples chrétiens".

Cette profession de foi du premier magistrat de la ville de St-Boniface, qui d'ailleurs a toujours joué un rôle très actif au sein de l'Ordre ces dernières années, fut reçue par un vrai tonnerre d'applaudissements, signe non équivoque que les Chevaliers de Colomb présents, anciens et nouveaux, entendaient y répondre pratiquement dans leurs vies.

M. J.-P. Marion vint alors égayer l'auditoire en présentant, avec humour et délicatesse, un hommage non équivoque à toutes les dames de Chevaliers et en invitant les hommes à leur porter un toast d'honneur. Ensuite, le R. P. Adrien Hamel, P.B., parlant avec éloquence des besoins de l'Afrique noire et de la dignité humaine de ces populations avides de lumière humaine et divine, félicita le Conseil de St-Boniface qui vend des "billets" au profit d'une église à construire dans une mission du continent noir: "un seul gagnera le bateau offert en prix, mais tous les acheteurs de billets auront contribué au progrès spirituel d'un coin d'Afrique", conclut le Père Hamel.

On ne pouvait terminer une telle réunion sans que M. Simon Duguay révéla aux "initiés" les noms des membres de l'équipe qui contribuèrent à leur édification au cours de l'après-midi. M. Duguay s'acquitta de sa tâche avec savoir-faire, invitant d'ailleurs quelques "nouveaux" à venir eux-mêmes exprimer leur reconnaissance et leurs impressions personnelles. Ces "nouveaux" étaient visiblement émus; comme l'a prouvé l'extrême brièveté de leurs discours, mais cette émotion vraie donnait à leurs paroles le ton de la véritable éloquence, celle du coeur.

M. Napoléon Boily, grand chevalier du conseil de St-Boniface, se réserva le mot de la fin: un merci à tous ceux qui contribuèrent au grand succès de la journée.

En guise de conclusion répétons ici le mot qui revenait sur tant de lèvres de Chevaliers chevronnés: "Nous venons de participer à la plus belle initiation de notre vie, la mieux organisée, la mieux réussie".

Haywood

Le dimanche 21 avril, M. et Mme Gabriel Soulodre, de St-Boniface, accompagnés de leurs enfants, vinrent rendre visite aux familles Georges et Gaston Souque, Hélène Tarko et à Mme B. Gautron. Ils ramenaient la petite Rosan Tarko qui avait passé quelques jours de vacances à St-Boniface et Winnipeg.

M. Marcel Gautron, de l'Armée canadienne, en route pour Chilliwack, C.-B., où il suivra un cours de trois mois, s'est arrêté à Haywood.

Le jeudi 25 avril avait lieu à la salle paroissiale un concert rendu par un groupe d'Indiens de Fort Alexandre, sous la direction du R. P. A. Plamondon, O.M.I. Le chant et la musique furent bien appréciés.

Le vendredi 26 avril, M. et Mme Benoît Gagné et leurs fils jumeaux, Roger et Paul, allèrent à St-Jean-Baptiste visiter M. et Mme Roger Touzin.

M. Jules Dheilly eut la visite de son frère, Etienne, de Laurier.

Le dimanche 28 avril, M. et Mme Gaston Souque, accompagnés de leurs enfants, Irène, Gilèle et Pierre, ainsi que de Mme B. Gautron rendirent visite à la famille Léo Gautron, à St-Pierre. Malgré la pluie, ce fut une belle visite. Mme Gautron se rendit aussi à Otterburne pour visiter Mme O. Demers, pensionnaire au Foyer.

Les couturières de Ste-Agathe tiennent une parade de modes

STE-AGATHE — Le mardi soir 23 avril, dans la salle paroissiale décorée avec goût pour la circonstance, les dames du Cercle de couture avaient organisé une parade de modes.

Mme Patricia St-Vincent agit comme présidente de la soirée sous les auspices de la Société d'Agriculture de Ste-Agathe. Elle souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance et donna un aperçu du programme dirigé par Mlle Gail Denbow, de Morris, licenciée en économie domestique de l'Université de Manitoba.

Les dames et demoiselles, avec une légitime fierté, déployèrent le fruit de leur couture. Le tout fut rehaussé par du chant et de la musique.

La secrétaire, Mme Doris Lemoine, fit un rapport de ce cours de couture et de modes suivi par 32 dames et demoiselles divisées en deux groupes. Mlle Denbow expliquait les leçons à quatre cheftaines, Mmes M.-Reine Beaudoin et Blanche Fontaine, pour le groupe des "doigts agiles", et Thérèse Baudry et Patricia St-Vincent, pour celui des "gaies couturières". Ces dernières l'enseignaient ensuite à leur groupe dans différentes demeures où l'on s'accueillait et s'entraidait à qui mieux mieux.

A tour de rôle, Mmes Lily Baudry et François Phaneuf servaient de commentatrics pour annoncer le nom de la mannequin-couturière qui présentait le genre de vêtement qu'elle avait choisi, la marque du patron dont elle s'était servie et l'élégance du vêtement que la personne elle-même faisait valoir.

Qulques dames avaient exercé leurs talents sur des vêtements pour fillettes. De la plus grande à la plus petite, même la mignonne Jeannine Gagnon, âgée de 2 ans et demi seulement, suivirent en tout l'exemple de leurs aînées.

Mlle Eveline Pilon, accompagnée à la guitare par M. Noël Joyal, vint charmer l'auditoire avec les chansons "Moon River" et "J'entends siffler le train". Puis M. Pierre Beaudoin dirigea le chant de folklore "Cache ton bas" auquel on répondit.

Les deux groupes de couturières offrirent un cadeau à leurs cheftaines, Mmes Beaudoin et Fontaine, qui reçurent chacune une couverture de laine; Mmes Baudry et St-Vincent, un joli tabouret.

Dans son discours, Mlle Gail Denbow félicita toutes les couturières pour la satisfaction qu'elles venaient de lui procurer. "Ce fut, dit-elle, un plaisir de travailler avec des cheftaines compréhensives, expérimentées et bien douées qui surent transmettre mes leçons avec dextérité pour que toutes parviennent à la magnifique réussite que nous venons de constater ici ce soir". Elle a exprimé le désir de donner un cours plus avancé l'année prochaine, ainsi que des cours d'alimentation ou de décorations intérieures. Mlle Denbow parut émue en acceptant un cadeau, gage d'appréciation que lui présenta la petite Rachel Beaudoin au nom de toutes les couturières.

Une séance de gymnastique par les grandes filles de l'école, sous la direction de la Rév. Sr Hélène-Monique, termina le programme de la soirée. On se réunit ensuite pour le goûter.

Çà et là

Ayant terminé son entraînement dans la Marine canadienne à Cornwalis, Nouvelle-Ecosse, M. Paul Gratton arrivait par avion le dimanche 21 avril pour des vacances chez ses parents, M. et Mme J.-Arthur Gratton. Il partira le 10 mai pour Esquimalt près de Victoria, C.-B., où il sera employé dans les recherches par le radar.

Le jeudi 25 avril, le malheur frappait durement M. et Mme Camille Courcelles. En leur absence, le feu ravagea leur maison. Quand on put porter secours la destruction était déjà presque complète. On ne sauva qu'une bâtisse environnante. M. et Mme Courcelles et leur fillette sont restés avec seulement les vêtements qu'ils portaient ce jour-là. Tous les paroissiens prennent part à leur affliction.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Gérard Beaudoin et Donat Joyal et à Mlle Irène Aubry, patients à l'hôpital de Morris, et à M. Théophile Joyal, à l'hôpital général St-Boniface.

Ne prête nulle attention à la femme perverse, car les lèvres de l'étrangère distillent le miel, et plus onctueuse que l'huile est sa parole, mais l'issue en est amère comme l'absinthe. (Prov. 5, 2-4)

150 commissaires et instituteurs étudient ensemble l'état du français au Manitoba

(Suite de la première page)

çais; 7) insister pour qu'au Département d'Education il y ait des pédagogues qualifiés en français; 8) voir à ce que l'Association d'Education prenne la directive en tout ce qui concerne le français dans la province, et qu'il n'y ait pas des petits groupes non autorisés qui parlent pour elle.

C'est pour suivre cette ligne de conduite, affirma le conférencier, que la Division La Seine a unanimement approuvée les résolutions suivantes: 1) Premièrement, établir un jardin d'enfance dans toutes les écoles, où seraient admis les enfants de cinq ans. L'enseignement pourrait se faire en français dans nos écoles canadiennes-françaises et en anglais dans les autres; 2) Deuxièmement, avoir une heure de français obligatoire du grade 1 au grade 12 pour tous les élèves; 3) Troisièmement, voir à ce que les études sociales soient enseignées dans les deux langues mais encourager fortement tous les étudiants à les faire en français.

L'Association d'Education

Les paroles du docteur Doyle furent reçues par un vrai tonnerre d'applaudissements, meilleure preuve que son message transmis avec tant de conviction recevait l'appui des auditeurs. Aussi tous approuvèrent les félicitations offertes au docteur par le président Hubert Delaquis et par M. Léo Rémillard, président de l'A.E.C.F.M.

Ce dernier expliqua ensuite brièvement ce qu'est l'Association d'Education, selon l'article 1er de sa constitution, et l'évolution qui fit d'elle graduellement, de 1916 à nos jours, l'état-major du Manitoba français "où affluent tous les problèmes de la vie franco-manitobaine et d'où l'on attend toutes les directives".

Puis il donna un aperçu du travail accompli par les neuf différents comités: de fonctionnement scolaire (concours de français, manuels français, démarche auprès du département d'Education, etc.); de vie française (toujours en état d'alerte); des deux visiteurs d'écoles (vrais agents de liaison, avec le secrétaire-gérant, dans les divers milieux franco-manitobains); de réception, de nomination et des résolutions; de perception; d'administration (bourses d'études aux étudiants de l'Institut Pédagogique, etc.); d'enquête (qui exerce discrètement mais fermement les pressions nécessaires auprès du gouvernement); et de publicité. Il ajouta, à cette liste impressionnante, le sous-comité du film français.

Rappelant ensuite la ligne de conduite suivie dans le passé, toujours selon l'évolution des temps et conformément à la loi scolaire de la province, il indiqua quelques-uns des résultats obtenus par la diplomatie du Comité d'enquête: enseignement du français de la 1ère à la 12e année; acceptation de manuels français; professeur de français à l'Institut Pédagogique; trois inspecteurs canadiens-français nommés par le département d'Education; cinq divisions scolaires canadiennes-françaises, grâce à la Commission Monnin; bonne entente entre l'Association et le Département. Il pouvait conclure, avec raison: "L'AECFM est reconnue au Manitoba comme le porte-parole des Franco-Manitobains, de plus en plus, et par tous".

Amendements

M. Hervé Sala, vice-président de l'AECFM, comme son prédécesseur, parla comme observateur, "car il ne peut s'agir de parler officiellement ce soir, quelques jours à peine avant notre grand congrès provincial". Donc, sans dévoiler le contenu des diverses résolutions qui seront soumises au congrès, samedi, il indiqua quelques changements proposés à la constitution de notre Association d'Education: pour que les paroisses rurales soient mieux représentées au sein de l'exécutif; pour que les membres élus ne soient pas "renversés au vote" par les représentants non élus de diverses institutions ou organisations; pour déterminer qui votera au congrès, les délégués seuls ou tous les congressistes présents, etc.

Ces trois premiers discours de la soirée provoquèrent d'intéressantes questions dans l'auditoire, et les responsables surent y répondre avec précision et à-propos. On apprit ainsi que tous admettent la nécessité d'une Ecole normale française au Manitoba, mais déjà le personnel de l'Association d'Education est surchargé de travail et de responsabilités au point de ne pouvoir entreprendre les démarches qui transformeraient cette nécessité en réalité concrète. "On fait tout ce qu'on peut avec ce qu'on a", répéta M. Rémillard, mais il ajouta: "Donnez-nous le nerf de la guerre, donnez-nous les milliers de dollars nécessaires et nous verrons plus facilement à posséder notre Ecole normale, notre grand Centre canadien-français à St-Boniface, etc.". Il profita de l'occasion pour mentionner l'offre de l'Assurance-Vie Desjardins, dont le plan d'aide aux Associations des Minorités de l'Ouest est déjà en marche en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan.

Fonctionnement scolaire

M. Marcel Lancelot renseigna ensuite les auditeurs sur le comité de Fonctionnement scolaire, "responsable de toutes les activités qui concernent l'enseignement du français": manuels scolaires, concours de français, journées pédagogiques, correction du concours (8,000 copies cette année). C'est pourquoi il comprend plusieurs sous-comités dont sont membres des instituteurs laics et religieux de tous les coins de la province: sous-comités du concours, du festival, du film, des bibliothèques, de la discothèque, de l'école normale.

Le président du comité cita des noms de collaborateurs, tous bénévoles, qui consacrent tant de leur temps aux nombreuses réunions, à la correction du concours, etc. Il dit sa fierté que le programme d'études de français du comité "ait reçu tant d'éloges des provinces voisines, et spéciales de la commission royale du Québec". Enfin il énuméra, en guise de conclusion, quelques-unes des grandes inquiétudes qui bouleversent les instituteurs: difficulté de recrutement de futurs instituteurs, baisse ou disparition du français dans trop de foyers franco-manitobains, langue française enseignée souvent à des enfants qui ne pensent plus ou pas en français, etc. Il proposa donc l'organisation de classes maternelles en français uniquement, il dit sa joie que déjà l'on possède quelques bibliothèques rurales, il révéla qu'on entend demander à qui de droit la permission de donner des cours de méthologie de l'enseignement du français à nos normaliens et à nos instituteurs et d'enseigner en français au moins une autre matière (histoire, sciences sociales), il souhaita que les commissaires soient mieux représentés au sein de l'exécutif de l'AECFM. Tout cela "pour que nos enfants réussissent le mieux possible dans le milieu où ils sont appelés à vivre".

Chaude discussion

La discussion s'éleva ensuite, lente d'abord, puis ardente, enrichissante. Il est impossible de donner même un résumé ici de toutes les questions soulevées, et surtout des réponses apportées par les responsable. Soulignons brièvement quelques points: que nos paroisses rurales soient représentées dans l'exécutif de l'Association d'Education par deux représentants de chacune de nos divisions scolaires et de nos écoles consolidées; que nos commissaires puissent jouer un rôle plus actif dans l'exécutif, par leur nombre et par leur qualité; M. Marcel Bonneau enseigne à l'école normale un cours spécial de français aux normaliens de langue anglaise et le cours de français de l'AECFM aux normaliens dont la langue maternelle est le français; on apporta des précisions au sujet de "l'heure de français" qu'autorise l'Acte scolaire et les Règlements scolaires, M. Lancelot ajoutant que dans la plupart des cas les instituteurs dépassent cette interprétation stricte et que le comité de Fonctionnement scolaire demande cette heure de français, le catéchisme en français, et aussi qu'on donne les termes équivalents français pour les autres matières scolaires; quelqu'un rappela que deux écoles semblent exister actuellement au Manitoba français, car il y a ceux qui veulent agir "vitement et même violemment" et donc mettre du français partout, tant qu'on veut, même contre la loi, et il y a ceux qui préfèrent agir "lentement mais sûrement"... les réactions de l'auditoire ont laissé entendre que la majorité appuyait cette dernière manière d'agir; certains discutèrent d'une proposition, à savoir que les instituteurs "bilingues" devraient recevoir un salaire supérieur à celui qu'on verse aux instituteurs unilingues, mais d'autres suggérèrent plutôt de diminuer le salaire des unilingues.

Un porte-parole demanda qu'on tende à cet idéal: que les trois premières années scolaires se donnent uniquement en français, langue maternelle des enfants, et qu'on ne se contente de l'heure de français qu'à partir de la 4e année. La réponse apportée par un des assistants fut qu'on se dépêche plutôt à organiser des jardins d'enfants où l'enseignement se donnerait uniquement en français aux petits Franco-Manitobains. Plusieurs laissèrent entendre clairement qu'il faut continuer à nous servir de ce que nous avons obtenu du Département d'Education, tout en travaillant ferme et efficacement pour en obtenir toujours plus et pour nous préparer à appliquer ces bénéfices éventuels selon le milieu concret où l'on est, car le pourcentage d'élèves de langue française ou de langue anglaise varie d'un centre à l'autre.

Ces quelques notes montrent déjà qu'on peut s'attendre à un intéressant congrès de l'AECFM, samedi prochain, au gymnase du Juniorat à St-Boniface. Les sujets soulevés, les résolutions présentées, les idées émises par tous et chacun devraient indiquer ce que la population franco-manitobaine veut présentement et donc dans quelle direction les responsables de l'Association d'Education devraient orienter leurs actions ou dans quel esprit ils devront exprimer leurs futures exigences devant le département ou le ministère d'Education.

En tout cas, il semble déjà bien assuré que les 150 personnes présentes à St-Norbert, mardi soir, se retrouveront samedi à St-Boniface. Car, en dépit des chaudes discussions qui continuèrent par petits groupes au cours de l'excellent goûter offert par la Commission scolaire de St-Boniface, il reste beaucoup à dire, à conclure, à faire.

Ste-Amélie

Malade

Prompt rétablissement à M. Jos. Grandbois, qui a passé quelques jours à l'hôpital de Ste-Rose.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme René Landry (Lilianne Lebel) à la naissance d'une fille, le 28 avril.

Mlle Gloria Casavant, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine chez ses parents.

Mlle Marie-Ange Verhaeghe passe quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme K. Butterfield, à McCreary.

M. Benoit Pinette a terminé un cours suivi à Winnipeg et est de retour chez lui.

M. Lionel Fayant est allé à Dryden, Ont., pour travailler.

M. et Mme Elsime Soucy et des amis ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

N'oubliez pas le bingo de Ste-Amélie le dimanche 5 mai.

Il y aura grande vente d'articles usagés le vendredi soir 10 mai.

Mois de Marie

Il y a le salut du Saint Sacrement à l'église tous les soirs à 7 h. 15, durant le mois de mai. Quelques chapitres sur les miracles de Fatima sont lus lorsque possible. On espère que tous ceux qui peuvent y assister le fassent.

Décès

M. Paul Pelletier accompagnait M. et Mme Benoit Pelletier, de Dauphin, le 27 avril, pour assister aux funérailles de Mme Julien Lambiotte (née Ida Ramsay), de Sioux Lookout, Ont., décédée subitement à sa demeure. Elle était âgée de 68 ans.

M. et Mme J. Lambiotte étaient des anciens paroissiens bien connus à Ste-Amélie; ils quittèrent la paroisse au printemps de 1947.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Laurier

Décès

Le jeudi 25 avril s'éteignait à l'hôpital de McCreary M. Henri Doucette, de la paroisse. Agé de 81 ans et 3 mois, il avait passé la meilleure partie de sa vie à Laurier. Il fut syndic, officier de la Caisse populaire et membre du choeur de chant. Bon et paternel, il est toujours resté attaché à sa paroisse et à son village.

Il arrivait au Manitoba de l'Ile du Prince-Edouard, en 1903, demeura quelques années à McCreary puis vint s'établir à Laurier, où il enseigna dans différentes écoles. Le 10 août 1909, il épousait Mlle Emélie Boisvert, qui le précéda dans la tombe le 1er janvier 1932. En 1938, il épousait en seconde noces Mlle Georgiana Petit, décédée le 22 septembre 1942.

De sa première union, dix enfants lui survivent: cinq fils, Donald, de St-Boniface, Wilfrid, de McCreary, Albert, de Toronto, Ont., Clarence, de Chicoutimi, Qué., et Francis, de Port Arthur, Ont.; cinq filles, Marie-Louise (Mme Alfred Robert) et Florence (Mme Eugène Bouchard), de New Westminster, C.-B., Albertine (Mme Achille Favreau), de Kenora, Ont., Thérèse (Mme Laurent Garant), de Sudbury, Ont., et Agnès (Mme Jack Magee), de Brandon; 28 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté à Laurier le lundi 29 avril par M. l'abbé R.-C. Lavoie, curé, assisté de MM. les abbés J. Desjardins, curé de McCreary, et André Gervais, curé de Ste-Amélie, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Paul et Hubert Delaurier, René et Gérard Boisvert, Octave Assailly et Ronald Favreau.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Richer

Décès

Le 23 avril est décédée à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, Mme Jean Larocque, de Richer, âgée de 70 ans. Mme Larocque (Adéline Proulx) naquit à Lorette et résida dans la région pendant toute sa vie. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Gilbert, Roméo et André; huit filles, Mmes N. Nault, S. Sabot, C. Archambault, P. Trudeau, L. Proulx, D. Gagnon, J. Demchuck et J. Nogasaka; deux frères, MM. David et Joseph Proulx; une soeur, Mme J. Nault; 65 petits-enfants et 44 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et à l'église de Richer jusqu'à l'heure du service funèbre chanté par M. l'abbé Pierre Gagné, curé, le jeudi 25 avril. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

LES ORTHODOXES ET LE CONCILE

ROME — Il semble se confirmer que, comme l'a dit un journal grec, le Secrétariat pour l'Union des Chrétiens ait effectué des démarches auprès des Eglises orthodoxes qui n'ont pas envoyé d'observateurs à la première session conciliaire, et notamment auprès du patriarche oecuménique Athénagoras 1er de Constantinople, pour que ces Eglises envoient des observateurs-délégués à la deuxième session conciliaire dont l'ouverture est fixée au 8 septembre prochain.

St-Georges

Baptême

M. et Mme Maynard Bonekamp sont les heureux parents d'un fils, Johannes, né le 13 avril et baptisé le 21. Parrain et marraine, M. et Mme Cornelius Groot.

Partie de cartes

Le dimanche 28 avril eut lieu la partie de cartes au profit du club sportif. L'assistance était nombreuse.

Le premier prix au whist pour les dames fut gagné par Mme Rose Vincent. M. Emilien Wilcott remporta le prix pour les hommes.

Il y eut aussi des parties de bingo et plusieurs remportèrent des beaux prix.

Les gagnants à la loterie ont été: 1er prix, Mme A. Morissette, 2e, Mme Bertha Dupont.

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont travaillé à faire un succès de cette partie de cartes et à toutes celles qui sont venues encourager le club.

Malades

Prompt rétablissement à Mlle Cécile Fisette, patiente à l'hôpital général St-Boniface, et à Mme Paul Dupont, qui a aussi passé une semaine à l'hôpital.

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579
Lorette, Man.

Notre déjeuner-communion du dimanche 21 avril fut un succès; nos membres et nos futurs membres y assistèrent nombreux. M. l'abbé B. Bélanger, curé, officiait et le sermon fut donné par notre aumônier, M. l'abbé G. Lévêque.

Après la messe, à la salle paroissiale, un succulent déjeuner, préparé par le frère Préfontaine, ses cuisiniers et leurs dames, fut servi. Grand merci à ces personnes pour leur dévouement.

Pour compléter cette réunion, nos frères du Conseil de St-Boniface, sous la direction de leur Grand Chevalier, le frère Boily, conférèrent le premier degré à une classe de nouveaux candidats des Conseils de Lorette, Ste-Anne et St-Boniface. Nos remerciements à l'équipe de ce Conseil, vous y mettez, frères, tout votre coeur.

Comme entendu, les deuxième et troisième degrés furent conférés le dimanche 28 avril, à St-Boniface, Salle St-Vincent.

Activités

Depuis notre dernière correspondance, un groupe de Chevaliers du Conseil Jubinville répondit à l'appel de la Croix Rouge en se rendant au poste de la rue Osborne à Winnipeg. Chaque année, aux mois d'avril et octobre, nous rencontrons à ce poste de nombreux frères Chevaliers, qui, comme nous, se soumettent à cette petite opération qui n'a jamais fait mourir son homme, bien au contraire, le donateur de sang a la satisfaction de penser que, par cette contribution généreuse, une vie humaine sera sauvée demain, 'la sienne peut-être'.

En mars dernier, nos petits protégés de la Salle St-Amant ont bénéficié d'un cadeau de cinquante dollars de notre conseil, pour l'achat d'une certaine chaise moderne qui peut être transformée en table, marchette ou lit. Les religieuses nous apprennent que leurs petits malades en jouissent énormément.

Quelques Conseils ont déjà fait le même don et d'autres se proposent de le faire; Quo Vadis, croit au vieux dicton "l'exemple entraîne".

Félicitations

Félicitations au Conseil Provencher à l'occasion de son 40e anniversaire de fondation. Frères, vous êtes les ouvriers de la première heure et les piliers de la Chevalerie au Manitoba français. Par votre travail, votre persévérance et votre exemple, vous avez organisé, initié et guidé.

Le samedi 4 mai, la fête qui se déroulera au Collège de St-Boniface sera aussi la nôtre, et un grand nombre d'anciens Chevaliers diront: "Je me souviens."

Je me souviens d'une équipe remarquable 1925-35 dont faisait partie les frères Lacerte, Trudel, Côté, Mercier, Dumas, Talbot, Laflèche et De Bundy, pour n'en mentionner que quelques-uns.

C'est entendu, Bistouri, nous acceptons votre aimable invitation.

Bon succès au Conseil Montcalm de Letellier et à son chroniqueur; continuez, il n'y a que les premiers pas qui coûtent.

Le lundi 29 avril, à l'assemblée régulière de notre Conseil, il y eut aussi réception de nos nouveaux candidats. Merci aux frères des Conseils Goulet et St-Boniface qui se sont joints à nous en cette occasion; un merci spécial au frère E. Minvielle, qui malgré ses nombreuses occupations, a daigné nous honorer de sa présence. Notre dévoué aumônier et tous les frères présents sont d'avis que c'est la plus belle assemblée que nous ayons eue à date. Nombreux sont les nouveaux candidats qui prirent part aux discussions; ça augure bien pour l'avenir . . .

En terminant l'assemblée, lecture fut faite d'un certificat d'honneur reçu du Conseil Suprême, attestant que le Conseil Jubinville durant l'année 1962-63 avait bien fait les choses. Nombreux sont les membres qui ont contribué à ce succès; mais nous félicitons spécialement notre Grand Chevalier, le frère Arnould, et nous espérons qu'il dirigera notre Barque Colombienne pour de nombreuses années à venir.

QUO VADIS.

Fructueuse journée d'études des Parents et Maitres à St-Adolphe

(suite de la première page)

prononcé par le R. P. Jean-Marie Soulodre, O.M.I., après le grand banquet du soir. Il avait pour titre: "Les enfants sont des miroirs réfléchissant les adultes autour d'eux".

De fait, le conférencier s'en tint à l'éducation "affective" de l'enfant, résumant d'abord les données théoriques de la philosophie, de la théologie et de la psychologie, puis s'attardant à étudier la situation concrète grâce à des constatations ayant l'avantage de refléter la vie quotidienne.

Théorie et pratique

La philosophie, dit-il, rappelle ces vérités fondamentales: l'homme est composé d'un corps et d'une âme, ces deux parties jouant toujours leur rôle dans la vie affective; l'âme spirituelle, douée de volonté libre, façonne librement son amour; cet amour comprend divers degrés qu'on peut ramener à la sociabilité, l'amitié, la sexualité, l'amour de bienveillance. C'est ce dernier que le Père Soulodre va étudier davantage dans ses qualités de réciprocité, d'échange mutuel dans l'amour et la recherche du bien. Car il importe, par l'éducation, l'ambiance et le milieu, de travailler à le pousser à sa perfection naturelle et surnaturelle dans l'enfant.

En est-il ainsi, concrètement? Le conférencier répondit à cette question en étudiant notre monde adulte à nous où trop souvent l'amour redevient bohème et se libère du soi-disant "esclavage matrimonial". Admettant que cette mentalité n'est pas le fait de la majorité de nos couples catholiques, il montra comment elle pénètre dans nos foyers "avec notre permission tacite" au moyen de la télévision et de la presse. Et puis, notre société trop matérialiste offre trop peu de modèles adultes dignes d'émulation pour les jeunes. Enfin, il existe aujourd'hui un trop grand écart entre l'heure des premières amours chez l'adolescent et le jour du mariage.

Comment, par l'éducation de sa vie affective, préparer l'enfant à la situation actuelle? Le Père Soulodre rappela d'abord qu'il existe deux sortes de parents: les premiers, plutôt austères, sont gênés et maladroits dans la manifestation de leur affection; le deuxième groupe semble au contraire tout permettre et tout tolérer, car "nous ne priverons pas nos enfants de ce dont nous avons été privés nous-mêmes". Le juste milieu, hélas! est difficile et plutôt rare, où les parents savent doser une affection simple et franche et une discipline calme et raisonnée.

On doit pourtant arriver à créer cette atmosphère où existe entre les parents un amour de bienveillance authentique et une grande tendresse mutuelle, atmosphère susceptible d'aider à l'épanouissement de la personnalité affective de l'enfant, dans la vérité, sans gâteries inutiles, avec discipline. Petit à petit, dans son milieu familial, l'enfant apprendra l'amour sous toutes formes. Puis l'enfant découvrira les richesses de l'amitié hors du foyer (à l'école par exemple); l'adolescent découvrira les premières lueurs de l'amour sexuel, sans inhibition ou frustration; le jeune homme pourra ensuite mieux faire le choix de sa compagne de vie.

En tout cela, conclut le Père Soulodre, que les parents s'ingénient à comprendre et à pratiquer l'amour de bienveillance, et demandent l'assistance de Dieu par leurs prières et leur vie chrétienne authentique. Ainsi, "puisque les enfants sont des miroirs réfléchissant les adultes qui les entourent, on saura non briser le miroir mais changer l'image qu'il réfléchit".

Le conférencier avait été gentiment présenté par M. Georges Forest. Mme A.-M. Labelle sut lui transmettre avec délicatesse les remerciements admiratifs des auditeurs.

C'est M. Damien Giordani, consul de France, qui dit le mot de la fin. En bon époux et excellent papa, il sut inciter les parents à prendre au sérieux leur tâche d'éducateurs chrétiens, donnant d'ailleurs des recettes qu'il a éprouvées lui-même avec grand succès.

Souper et assemblée annuelle à St-Norbert

Le dimanche 21 avril, environ 200 personnes répondirent à l'invitation de la Coopérative à un souper au spaghetti et aux boulettes de viande, repas excellent préparé par M. et Mme Perfumo, qui ont droit à la reconnaissance de tous.

Pendant que les enfants assistaient à des vues animées les membres de la Coopérative se réunissaient pour leur assemblée annuelle. Furent élus pour un terme de trois ans, comme directeurs, MM. Gérard Lagacé, Georges Cloutier et Mme Albert Roy, et pour un an, M. Bernard Ricard. Sincères remerciements à MM. W.-A. Perron et Gilles Dorge pour leur dévouement et pour le travail accompli pendant leurs termes d'office. M. Roger Gagné est nommé secrétaire, remplaçant Mme A. Roy qui avait demandé à être relevée de cette fonction. Autres directeurs nommés sont Mme Juliette Wilcott et MM. Paul Bédard, Hugh McMullen, Ernest Sabourin. Ces neuf directeurs sont au service des coopérateurs de St-Norbert et seront heureux de vous aider à régler vos problèmes lorsqu'ils le pourront.

Remerciements bien sincères aux Dames Auxiliaires qui n'ont rien épargné pour rendre cette soirée agréable et en faire un succès.

Les prix d'entrée furent gagnés par M. Denis Cloutier, panier d'épiceries; Mlle Yolande Laurendeau, panier de fruits et de légumes; M. Raymond Guénette, 50 livres de farine Coop, et prix de consolation, MM. Herman Tellier, Léon Kenny, Paul Rémillard, Mme Anselme Lapointe et le jeune Aimé Lapointe, chacun 10 livres de farine Coop.

Assemblée de l'A.P.M.

A l'assemblée des Parents et Maîtres à l'école de St-Norbert, le lundi soir 22 avril, environ 90 personnes se sont présentées.

Mme P. McCormack lut un excellent rapport du congrès anglais des Parents et Maîtres, rapport préparé par Mme Charles Bennett. Vint ensuite la distribution des prix aux gagnants d'un concours de composition et d'épellation: aux grades supérieures: 1er prix, Claude Dorge, grade XII; 2e prix, Richard Doerkson, grade IX, et 3e prix, Victoria Turski, grade XI.

A l'école élémentaire: Mariette Cloutier, Paul Rémillard, Irène L'Heureux, Anne McMullen, Richard Kenny, Anita Provost, Pierre Champagne, A. Lapointe, Paulette Tellier et A. Hudon.

M. Henri Daudet remit aux vainqueurs les prix offerts par les Chevaliers de Colomb à qui ils disent leur plus chaleureux merci.

Le conférencier, le R. P. G. Dowling, S.J., du Collège St. Paul, expliqua ensuite aux parents et aux élèves, les moyens à prendre pour obtenir de l'aide financière pour fins d'éducation, soit par des bourses ou des prêts. Ce fut une conférence instructive, pratique et fort intéressante. Toute la reconnaissance des gens à cet éloquent conférencier.

L'exécutif annonce un grand café, qui aura lieu à l'école de St-Norbert, le dimanche 2 juin, de 7 h. à 9 h. p.m. Il y aura aussi vente de pâtisseries et d'objets de fantaisie, coutures, broderies, tricots, etc. On vous promet une soirée très agréable; venez en grand nombre et emmenez vos amis.

Un évêque propose la création d'un secrétariat pour les non catholiques

ROME — Au cours d'une conférence de presse tenue à Rome, Mgr Anton Thijssen, évêque de Larantuka, en Indonésie, a préconisé la création d'un Secrétariat pour les religions non chrétiennes, sur le modèle du Secrétariat pour l'Union des Chrétiens.

Un tel Secrétariat, a dit l'évêque, devrait être une institution permanente, où toutes les grandes communautés religieuses de la terre pourraient envoyer des représentants. Son but serait non seulement de susciter un esprit de tolérance, mais de prôner une collaboration fructueuse. Les grandes religions ont aujourd'hui en commun des problèmes angoissants, tels que ceux de la paix, de la malnutrition, du sous-développement, des droits de la personne humaine.

D'autre part, le catholicisme peut trouver dans la liturgie, la culture et la philosophie des autres religions des éléments utiles, comme le prouvent non seulement l'expérience des siècles passés, mais aussi l'histoire récente des missions, qui ont tenu compte des coutumes locales.

Aimer le Christ, c'est Le préférer, et qui dit "préférer" laisse entendre des hésitations, un dur combat, parfois un arrachement.
François MAURIAC.

St-Eustache

Décès

Le 18 avril, M. Charles McKay, de St-Eustache, est décédé à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 37 ans. Né à St-Laurent, il a résidé dans la province pendant toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Adèle; un fils, Antoine, et une fille, Jeannette, tous deux à la maison.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Eustache et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Le Pas

Mariage Dubé-Lytle

Le samedi 20 avril, dans l'église du Sacré-Coeur, eut lieu une belle cérémonie de mariage lorsque Mlle Isabelle Lytle, fille de M. et Mme Fred Lytle, de Le Pas, unissait sa destinée à M. Raymond Dubé, fils de M. et Mme Lucien Dubé, de Guy Hill. Le R. P. J. Chaput, O.M.I., célébra la messe nuptiale et présida la cérémonie avec échange d'anneaux.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de tulle et de dentelle de nylon sur satin, avec corsage ajusté et manches se terminant en pointes de lis. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches. Son voile était retenu par une couronne de perles.

Mlle Lilliane Labelle exécuta seule "Blessed Be This Day" et, avec Mlle Muriel Labelle, "On This Day Oh Beautiful Mother". Mlle Marilyn Fiarri touchait l'orgue.

Miles Alice Dubé, soeur du marié, et Sandra McDonald, filles d'honneur, portaient de longues robes bleues en chiffon de nylon sur taffetas, souliers de même nuance et voiles retenus par des couronnes blanches. M. Johnny Martin, cousin du marié, et M. Doria Marin étaient garçons d'honneur. MM. Gérald et Théodore Roch recevaient les invités.

Pour l'occasion, la mère de la mariée avait choisi un costume brun pâle avec accessoires et corsage jaunes. La mère du marié portait un deux pièces bleu pâle avec accessoires et corsage blancs.

Pour le dîner et la réception, la table était ornée d'un gâteau à trois étages fait et décoré par la grand-mère du marié, Mme Martin, de Périgord, Sask.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un ensemble rouge avec accessoires blancs.

Sont venus pour ce mariage, Mme Martin, Mlle L. Martin, M. G. Martin, M. et Mme Emile Martin et leurs enfants, Yves, Dale et Glen, de Périgord, Sask.; MM. J. Martin et R. Plante, de Thompson, Man.; M. B. Lytle et Mme G. Farncomve, de High Bluff, Man.; Mme Bruce Lyall et ses enfants, Blake et Robbie, de Oakland, Man.; Mlle Dona Zimmers, de Flin Flon, Man.

Va-et-vient

M. Simon Arsenault est allé à Brandon et Regina pour affaires.

Mlle Mary Anne Senchuk, de Winnipeg, est venue passer la fin de semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jim Abram.

Mme Edwin Lambert est allée visiter son fils, Walter, à Thompson, Man., et ses filles, Rose-Marie et Florence, à Churchill, pour deux semaines.

Mlle Linda Meadwell est revenue samedi dernier de Kamsack, où elle a visité des amis.

Naissances

A M. et Mme Harry Lozinski est né un fils, Kevin-Robbie.

A M. et Mme Northcott est née une fille le 20 avril.

A M. et Mme Parenteau est né un fils, le 16 avril.

A M. et Mme Kastrucoff est née une fille, le 20 avril.

Tous au Travail

Nous avons envoyé à chaque Caisse populaire un résumé de la grande enquête menée par le Centre de recherches sociales et économiques de l'Université Laval sur "les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles salariées canadiennes-françaises". Nous avons, en outre, fait préparer une petite brochure — un résumé du premier résumé — qui a été distribuée il y a quelques semaines déjà et qui a été faite spécialement à l'intention de tous les dirigeants des Caisses populaires — administrateurs, commissaires de crédit et conseillers de surveillance — afin que chacun prenne connaissance du problème.

Les dirigeants des Caisses populaires doivent être conscients de la nécessité d'étudier dans chacun de leurs milieux la situation économique des familles salariées. Il ne s'agit pas simplement de constater les abus qui se commettent concernant par exemple, les prêts de sociétés de finance, les taux d'intérêt extravagants qu'elles chargent, les commissions encore plus exagérées que les emprunteurs sont obligés de payer. Il est particulièrement nécessaire d'étudier le problème dans chaque famille. On ne s'est pas assez occupé de faire l'éducation économique des gens, on n'a pas suffisamment essayé de leur faire comprendre que s'ils veulent vivre en paix ils doivent d'abord penser avant de dépenser. Chaque famille qui veut joindre les deux bouts doit d'abord faire un budget, juger ce qui est nécessaire et utile d'acheter dans le foyer, écarter ce qui est inutile ou nuisible de se procurer. C'est en faisant un sérieux examen de conscience qu'on pourra, croyons-nous, trouver une solution à ce problème qui devien. de plus en plus angoissant.

Malheureusement, de par notre pays, actuellement, des gens clament que la seule chose qui manque à notre économie, c'est le pouvoir d'achat de chaque citoyen et qu'en augmentant la circulation du papier monnaie on va avoir le bonheur. Dans la plupart des cas, ce n'est pas le pouvoir d'achat qui manque; on n'a qu'à regarder ce qui se passe pour se rendre compte que jamais il n'y a eu une telle orgie de dépenses, une telle abondance d'argent. Ce qu'il faut pour rendre les gens heureux, c'est d'essayer de leur faire comprendre qu'ils doivent vivre raisonnablement afin que cesse cette dépense annuelle de milliards de dollars pour l'alcool et la cigarette; on aura ensuite la prospérité et un bien-être plus grand.

Dans plus d'une famille où nous avons fait enquête, nous avons constaté qu'il se dépensait un minimum de $3.50 à $4.00 par jour seulement pour la cigarette; en définitive, c'est de la fumée qui est envoyée dans l'air. Quel en est le résultat? Bien pauvre. Quand nous entendons quelqu'un dire: "Je ne puis m'empêcher de fumer, c'est plus fort que moi", nous trouvons renversant de voir que ce soit un bout de cigarette qui conduise l'être humain plutôt que l'être humain qui conduise un bout de cigarette. C'est ridicule. Mais on fait tellement d'annonces, de publicité pour inciter les gens à dépenser inutilement. Toutes ces orgies de dépenses ne font qu'amollir le caractère des humains; c'est à se demander ce qui va arriver demain.

Une autre preuve comme quoi ce n'est pas simplement la circulation du papier monnaie qui peut faire le bien-être du genre humain: En 1939, avant la deuxième guerre, par exemple, il y avait au Canada $350 millions de papier monnaie en circulation; aujourd'hui, il y a environ 2 milliards 100 millions de dollars. La population canadienne est-elle sept fois plus élevée? Non. C'est dire qu'on a fait une inflation excessive; on distribue du papier monnaie à foison et on se plaint encore, on trouve qu'on n'en a pas assez pour faire toutes les folies qui sont suggérées.

Nous demandons aux dirigeants de chaque Caisse populaire — administrateurs, commissaires de crédit et conseillers de surveillance — de se réunir, d'étudier sur place le problème de leur localité, de leur arrondissement, de leur région. Cette étude est nécessaire. Qu'on ne dise pas: il n'y a rien à faire. Il y a quelque chose à faire et il faut essayer de bien le faire. Les résultats vont être lents, nous direz-vous, nous ne les verrons pas. Qu'est-ce que cela peut bien faire: d'un acte posé aujourd'hui saiton quelle sera la répercussion demain? Quand bien même dans votre localité vous ne réussiriez à éduquer que deux ou trois familles par année, dans dix ans c'est toute une transformation qui se sera produite. Pour réussir cette tâche d'éducation que nous entreprenons, travaillons, étudions notre affaire. C'est un devoir pour nous tous, pour vous tous, messieurs les dirigeants des Caisses populaires. Ce mal économique est en train de gruger les familles salariées de chez nous. Ce qui a toujours manqué, c'est l'éducation de nos gens. Mettons-nous résolument à la tâche, c'est le seul moyen de faire quelque chose de constructif. Prenons chacun entre nos mains cette cause qui doit nous tenir à coeur.

Dans les travaux d'étude que vous faites en prévision du congrès des Caisses populaires que nous tiendrons au cours du mois de mai prochain, n'oubliez pas les jeunes, vous rappelant tout particulièrement que l'imprévoyance de la jeunesse se paie dans la vieillesse. Si on n'a pas appris aux jeunes à être prévoyants, si on ne leur apprend pas à contrôler leurs désirs, leurs appétits, rendus à l'âge de la pension de vieillesse, même si cette pension de vieillesse, même si cette pension était doublée, ces gens n'en auront pas assez.

Prenons l'exemple de ce qui est arrivé en Allemagne avant la première guerre; on se rendra compte que même avec du papier monnaie plein les poches on peut ne pas avoir la prospérité et le bien-être. Quand Hitler a pris le pouvoir en Allemagne, les Allemands avaient des marks plein leurs poches, cependant ils crevaient de faim, le commerce allait mal, rien ne marchait. Hitler est arrivé et a dit au peuple allemand: "Je vais vous mettre au pas". C'est ce qu'il a fait, et ainsi il a organisé la guerre. Il disait aux petites nations: "Ne faites rien pour vous protéger, je ne veux pas la destruction des petits". Puis, s'adressant aux grandes puissances il leur recommandait: "Ne vous organisez pas pour vous défendre, je ne veux pas la guerre". On sait pourtant qu'il a pris ces petits pays les uns après les autres; on se rappelle aussi ce qu'il a fait avec les grandes puissances.

Qu'on ne vienne donc pas dire qu'en augmentant les allocations familiales, les pensions de vieillesse, etc., etc., on va avoir le bonheur sur la terre. Le bonheur, chacun l'a entre ses mains, à condition qu'on apprenne à vivre raisonnablement, à vivre selon ses moyens si on veut avoir les moyens de vivre. Cela demande de l'éducation, et c'est à nous qu'incombe cette tâche éducative.

Etudiez ce problème dans votre milieu, vous rappelant que ce qui manque aux hommes c'est une façon de vie raisonnable, que pour bien vivre il faut travailler consciencieusement et, ce qui est très important, penser avant de dépenser. En faisant une étude sérieuse de la situation, vous ferez un acte constructif et véritablement charitable: s'aider les uns les autres n'est-ce pas la meilleure façon de s'aimer les uns les autres et de rendre le monde meilleur? On fait ainsi une oeuvre de rédemption sociale, morale, spirituelle. En rendant le monde meilleur, on accomplit l'oeuvre de Dieu tout en se préparant une meilleure vie pour l'au-delà.

Nous vous le répétons: Tous au travail et sans tarder.

C. VAILLANCOURT.
(La Revue Desjardins)

Enorme quantité de sève sucrée

QUEBEC — C'est de nouveau le "temps des sucres" dans le Québec, et un spécialiste déclare que les érables de notre pays pourraient produire cette année une énorme quantité de sève sucrée.

Un des premiers à recueillir la sève des érables a été cette année M. Roland-A. Bowen, d'Hatley, à 80 milles de Montréal, champion canadien du sirop d'érable l'an dernier.

Son érablière, où il se propose de prélever la sève de quelque 1,700 arbres, était tellement encombrée par la neige lorsqu'il a commencé son travail que ses chevaux ne pouvaient pas avancer. Il a dû vider les boîtes métalliques dans des sceaux pour prendre toute la sève, et transporter lui-même le liquide de ceux-ci dans d'autres contenants.

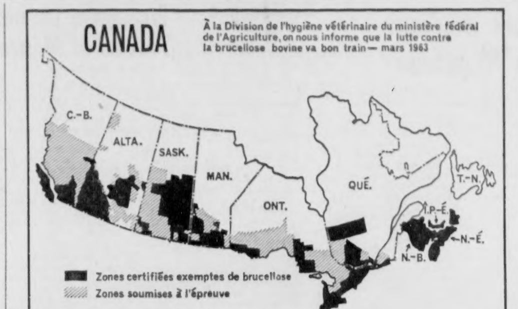
Trop de neige

M. Bowen, qui est bien connu parmi ceux qui s'occupent de sirop d'érable dans la province de Québec, a déclaré, que ce printemps, de nombreux producteurs ne faisaient pas de sirop en raison de l'abondance de la neige. Fermier âgé de 38 ans, il fait partie d'une famille qui fait du sirop depuis cinq générations. Il s'occupe cependant lui-même de cette industrie depuis seulement trois ans.

Il a obtenu la couronne des fabricants de sirop à la Foire d'hiver de Toronto, à l'automne 1960 et de nouveau en 1962.

Lorsqu'on lui a demandé s'il pense que les producteurs du Vermont ont du meilleur sirop d'érable que nous, il a répondu: "J'aimerais qu'on organise un concours international dont les juges seraient d'impartiaux experts canadiens et américains".

Le Bureau fédéral de la Statistique a rapporté que le Canada avait produit l'an dernier 2,910,000 gallons de sirop d'érable. Sur cette quantité, environ 2,512,000 gallons ont été retirés dans le Québec.



Lettre de Paris

"L'ouverture à gauche du général de Gaulle"

par Maurice HERR
Spécial à La Liberté et le Patriote

Pour parler aux Français des problèmes économiques et sociaux du moment, le général de Gaulle n'avait pas coiffé ce petit chapeau rond un peu ridicule qui fit la célébrité de M. Antoine Pinay. Pourtant, les propos du chef de l'Etat s'inscrivaient avec une étonnante rigueur dans la ligne doctrinale de l'ancien ministre des Finances. Il n'a certes pas employé le mot "austérité" pour définir ce que doit être la politique économique sociale et financière du gouvernement. Il ne s'en est pas moins écrié: "Nous avançons. Mais il faut de l'ordre et de l'effort. A d'autres la facilité!".

C'était la première fois que le président de la République s'adressait à la nation depuis les voeux du Jour de l'An. Durant ce premier trimestre de l'année, rendu plus long et plus difficile par une vague de froid exceptionnelle, l'agitation sociale, on le sait, a brusquement fait sa réapparition en France. Les choses se sont maintenant apaisées, sinon arrangées, et c'est pour faire le point de la situation que le général de Gaulle a prononcé cette allocation radio-télévisée. Il a un peu gouaillé ceux qui viennent crier "Des sous, des sous", derrière les grilles de l'Elysée, en rappelant cette vérité première que l'Etat ne peut distribuer que ce qu'il reçoit. Sauf à entrer à nouveau dans l'inflation, "c'est-à-dire dans un désordre qui arrêterait l'expansion, ruinerait la masse des citoyens et mettrait notre existence à la merci de l'étranger".

* * *

De fait, il n'est que de parcourir les journaux français pour mesurer combien le pays, à travers ses diverses catégories économiques et sociales, vit en état de réclamation permanente. Outre les revendications des fonctionnaires et des travailleurs de l'Etat, qui ont pris un caractère chronique, on s'aperçoit que des mains nombreuses et insistantes sont tendues vers le Trésor public. "Des locaux scolaires et des allocations d'études pour les étudiants" réclame-t-on dans les congrès estudiantins. "Des autoroutes, et tout de suite", exigent les automobilistes. "Et les logements? L'Etat ne fait pas son devoir", dit-on ailleurs. "Vous oubliez la misère de la recherche scientifique", rappelle-t-on d'un autre côté. "Et nous, disent les agriculteurs, l'Etat ne nous aide pas suffisamment". Le cinéma, l'automobile, l'exportation, la santé publique, les monuments historiques, la propagande française à l'étranger, le sport, les théâtres nationaux, etc., tous gémissent devant la médiocrité de leurs moyens et dénoncent la ladrerie de l'Etat.

Etrange maladie, du reste, qui s'insère dans un contexte d'expansion et de prospérité. Car il est très net que, pris individuellement, les Français s'enrichissent et voient leur niveau de vie s'améliorer d'année en année — 10 pour cent depuis 1958 et 20 pour cent de plus en 1966, affirme le général de Gaulle. Ces chiffres ne sont pas contestables. Mais ils ont une valeur globale, ce qui signifie que les fruits de la prospérité sont très inégalement répartis.

* * *

De Gaulle en convient aisément et, concernant le sort des mineurs, il se livre à une surprenante autocritique, en parlant des tatonnements et des erreurs qui ont précédé et accompagné, du côté gouvernemental, le grand mouvement d'humeur des travailleurs du sous-sol. Cela ne doit plus se renouveler, dit de Gaulle. Le gouvernement doit s'organiser en conséquence, et il a notamment le devoir de s'informer des situations réelles qu'il a à affronter. Comment?

Et voici que surgit à nouveau une idée dont on ne parlait plus guère depuis quelques mois, et qui concerne le rôle du Conseil économique et social. Cette assemblée hybride, qui n'est ni représentative, ni délibérative, qui s'apparente au Parlement, mais n'en fait pas partie, est une création de la IVe République. La Ve lui a laissé la vie sans pour autant définir son rôle. Elle groupe en son sein environ 150 personnes qui, nommées par le gouvernement, cooptées par les autres assemblées ou déléguées par des organisations économiques et sociales diverses (syndicats ouvriers et patronaux, groupements familiaux, fédérations agricoles, etc.). Elle ne peut que donner des avis sur des projets législatifs de caractère économique et social, mais seulement lorsque ces projets lui sont soumis par le gouvernement ou par l'Assemblée nationale, ce qui est fort rare. En fait, le Conseil économique et social ne sert pas à grand-chose, et l'on pourrait fort bien le supprimer sans que quiconque en France s'aperçoive de sa disparition, hormis ses membres pour qui le mandat constitue une assez bonne sinécure.

* * *

De Gaulle, c'est aujourd'hui très clair, songe au contraire à développer et à exalter cette assemblée mineure. Peut-être même, comme on lui en prête l'idée, veut-il dans une prochaine étape de sa réforme constitutionnelle, donner au Conseil économique rénové la place, les pouvoirs et le prestige du vieux Sénat appelé à disparaître parce que "anachronique".

Ainsi se trouve déjà inscrit dans l'esprit du président de la République l'objet du prochain référendum constitutionnel: doter la France d'une Chambre parlementaire dont le caractère serait adapté "aux conditions nouvelles de sa vie et de son progrès".

Déjà l'on parle d'une "révolution". C'en serait une, en effet, que de faire passer les syndicats de la contestation à la gestion et de les amener à s'affranchir "des sujétions et des griefs partisans", afin qu'ils pratiquent "l'esprit de la coopération nationale dans leurs rapports avec les hommes responsables de l'intérêt public".

L'idée est aussi vaste que séduisante. C'est vraiment d'un "grand dessein" qu'il s'agit. Mais d'une réalisation extrêmement difficile. De Gaulle ne craint pas de s'y attaquer, et c'est là son mérite. Incorporer dans la vie nationale ces masses de travailleurs qui, depuis trop longtemps, vivent en marge d'une communauté qui n'est pas la leur, c'est, pour le président de la République, son "ouverture à gauche". Ouverture qui fleure la bonne vieille droite et le corporatisme, et devant laquelle, faute de précisions et de garanties, les intéressés font la grimace. Cette partie là, de Gaulle ne l'a pas encore gagnée!

Maurice HERR.

Qui aime l'argent, n'a pas assez d'argent, qui aiment l'aisance, n'a pas de revenu. (Ecclé 5, 9)

Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent. (Lc 16, 13)

TRIBUNE LIBRE

Mon révérend Père,

Dans **La Liberté et le Patriote** du 12 avril paraissait ce communiqué: le Dr Brock Chisholm sera le conférencier au déjeuner-conjoint de la Manitoba Educational Association et de la Manitoba Teachers' Society, le mercredi 17 avril.

Suivait un commentaire dont je tiens à féliciter l'auteur, aussi bien que **La Liberté et le Patriote.** En une phrase est résumée toute la complexité de la conspiration mondiale anti-chrétienne de notre siècle. J'appuie tout à fait la position que vous prenez, loin de tout compromis.

Vous précisez, en effet, que "l'orateur est bien connu pour ses activités sur le plan national et international dans les services de santé, surtout mentale". Cela est bien connu. Vous ajoutez: "Il se manifeste sans gêne comme adversaire du rôle que la moralité tient dans la personnalité humaine et il prône la suppression du sentiment moral chez l'enfant comme moyen de promouvoir ultimement la paix mondiale". Voilà qui est moins connu de vos lecteurs, c'est certain.

Vous ouvrez donc la porte à la vérité, mon révérend Père. Permettez que j'y passe avec mon petit bagage.

Il est connu de trop peu de personnes que le Dr Brock Chisholm est un marxiste avoué, donc absolument pro-communiste. En psychiâtrie, il s'inspire principalement de la théorie athée, matérialiste et marxiste de Sigmund Freud. En éducation, il pose au départ les mêmes principes que John Dewey. Je pose la question: Combien nombreux sont ceux qui mènent plus loin leur enquête?

Le Dr Chisholm n'est qu'un des milliers de piliers de la conspiration communiste dans notre monde libre. Comme co-fondateur et premier directeur de la W.H.O. (World Health Organization), il a joué et joue son rôle dans un domaine bien défini. C'est un homme, et c'est une oeuvre. Mais la W.H.O. n'est qu'un petit secteur de l'UNESCO.

Pour peu qu'on étudie cet organisme international, objectivement en allant aux sources documentaires, on découvrira aussitôt que l'esprit d'un Chisholm n'est autre que celui de l'UNESCO: athée, matérialiste et socialiste-marxiste. Qu'on lise, par exemple, la série des onze volumes "Towards World Understanding", publiée à Paris, siège social de l'UNESCO. L'UNESCO y précise en détail sa philosophie nettement anti-chrétienne, appliquée surtout à l'éducation. Un chrétien qui lira en particulier les volumes V et VI sera littéralement stupéfait.

Mais d'autres documents aussi révélateurs de la même activité dans tous les domaines existent par milliers. Qui les lit? Aussi ne faut-il pas s'attendre à en apprendre quoi que ce soit dans la grande presse qui vit de la même pensée.

Ce n'est pas tout. Au-dessus de l'UNESCO, il y a l'ONU, dont elle est née. La mère a le même sang que la fille.

Sur le compte de l'ONU, la démonstration qu'il faudrait faire pour appuyer ce que nous avançons serait trop longue pour la circonstance présente.

On pourrait accumuler par centaines des faits comme les deux suivants: 1) 100 vétos russes contre 8 vétos au compte de tous les autres pays occidentaux ensemble, au Conseil de Sécurité, l'organe directeur des Nations unies. Qui a la haute main sur les réalisations officielles de l'ONU? 2) Comment se fait l'application pratique des principes énoncés dans la Déclaration universelle de 1948? La responsabilité "exécutive" en revient à la Commission des Droits de l'Homme. Or, toutes les études de cette commission ont abouti à deux ébauches de Pactes Internationaux. Une comparaison de ces documents révèle d'étonnantes et graves divergences. Pour n'en citer qu'une: l'article 17 de la Déclaration (1. Chacun a le droit de posséder des biens seul ou associé avec d'autres; 2. Personne ne sera arbitrairement privé de ses biens) a été complètement omis dans les Pactes. La voie s'en trouve ouverte au contrôle socialiste-marxiste de la propriété privée (comme c'est la réalité déjà derrière le rideau de fer). Cette commission est formée de quels membres? Quel est leur esprit? Un regard jeté du côté du Dr Chisholm répond à ces questions.

Que penser des Nations unies? — puisque c'est à cela que nous en venons. Nous n'allons pas y répondre directement. Nous allons plutôt nous en remettre à l'Eglise, ayant en mains le plus récent texte officiel de Jean XXIII, l'encyclique "Pacem in terris".

Le Pape commence par exposer les seules bases possibles pour une véritable paix mondiale: origine divine de toute autorité, dignité conséquente de l'être humain. Parlant de l'ONU, le Pape s'arrête à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. "Nous n'ignorons pas que certains points de cette Déclaration ont soulevé des objections et fait l'objet de réserves **justifiées.** Nous considérons cette Déclaration comme un pas vers l'établissement d'une organisation juridico-politique de la communauté mondiale".

Nos dénonciations dans la présente lettre et bien d'autres que nous ne pouvons même pas toucher ici constituent précisément une partie du dossier des objections "justifiées" auxquelles le Pape fait allusion.

Certes, une organisation mondiale pour la paix véritable est à souhaiter. L'ONU n'est qu'un pas dans cette direction. Et n'est-ce pas à ceux qui ont la vérité qu'incombe le devoir grave de faire leur part pour montrer les lacunes sérieuses de ce premier effort, pour qu'il ne soit pas considéré comme définitif, et pour qu'ainsi soit préparé le prochain pas que fera l'humanité dans cette même direction, à la suite du Christ, le seul Prince de la Paix, qui a dit: Je suis la Voie, la Vérité, la Vie. Il n'y a qu'une Vérité; elle a des ennemis avec lesquels nous ne pouvons pas pactiser. C'est là le danger le plus évident qui nous menace aux Nations unies: nous cotoyons l'athéisme militant sous la forme la plus audacieuse et la plus habilement insidieuse qu'il ait connue depuis 2,000 ans.

Mon révérend Père, je vous remercie de m'avoir permis de me faire entendre à vos lecteurs. Qu'ils sachent gré à la direction de leur journal qui ne craint pas de prendre, dans le cruel dialogue contemporain des hommes agités entre le mensonge et la vérité, la défense nette et entière de la vérité.

Respectueusement vôtre en Notre Seigneur,

Léo-A. BRODEUR,
111 Chanoine Scott, S.,
Ste-Foy, Québec.

Des laïcs collaborent à la rédaction d'une lettre pastorale

BRUGES — Au début du Carême, Mgr De Smedt, évêque de Bruges, a invité les fidèles de son diocèse à une forme tout à fait particulière de participation active à la mission de leur évêque. Il leur a tout d'abord rappelé le terrible désarroi moral, dont nous sommes aujourd'hui les témoins et qui est un sujet constant de préoccupation pour le Pape et les Pères conciliaires. Il s'est ensuite fait l'interprète des espoirs du Concile oecuménique, qui s'attend de la part de tous les baptisés à une action d'envergure pour la préservation des valeurs spirituelles et morales dans le monde actuel.

Afin de donner une forme plus concrète à cette collaboration des fidèles, l'évêque de Bruges a proposé comme premier objectif à atteindre, la sauvegarde de l'unité du mariage et du foyer dans le monde moderne. Il a demandé à ses diocésains de lui faire savoir comment ils envisageaient une telle action et quels sujets de réflexion devaient, à leur avis, être élaborés et répandus pour créer un climat favorable et assurer le bonheur et la stabilité des foyers.

L'écho suscité par cet appel a dépassé de loin ce que l'évêque de Bruges avait osé espérer. A l'évêché, les réponses ne se comptent plus. Environ 2,500 fidèles ont apporté leur contribution à la rédaction de la lettre pastorale. En quelques semaines, cette action collective s'est étendue aux milieux les plus divers et a réuni en un commun effort des personnes de tout âge, de tout rang et de toute profession. Chaque semaine, pendant le Carême, quelques extraits de différentes lettres ont été publiés dans les bulletins paroissiaux, ce qui contribua à faire croître encore l'intérêt suscité par cette initiative.

De toutes ces sources d'information, l'évêque a largement fait usage. Les suggestions de ses innombrables correspondants, il les a synthétisées dans une lettre pastorale consacrée à l'unité du mariage et du foyer, qui a été lue en chaire, dans toutes les églises du diocèse de Bruges, le dimanche 21 avril.

La Bible vous parle

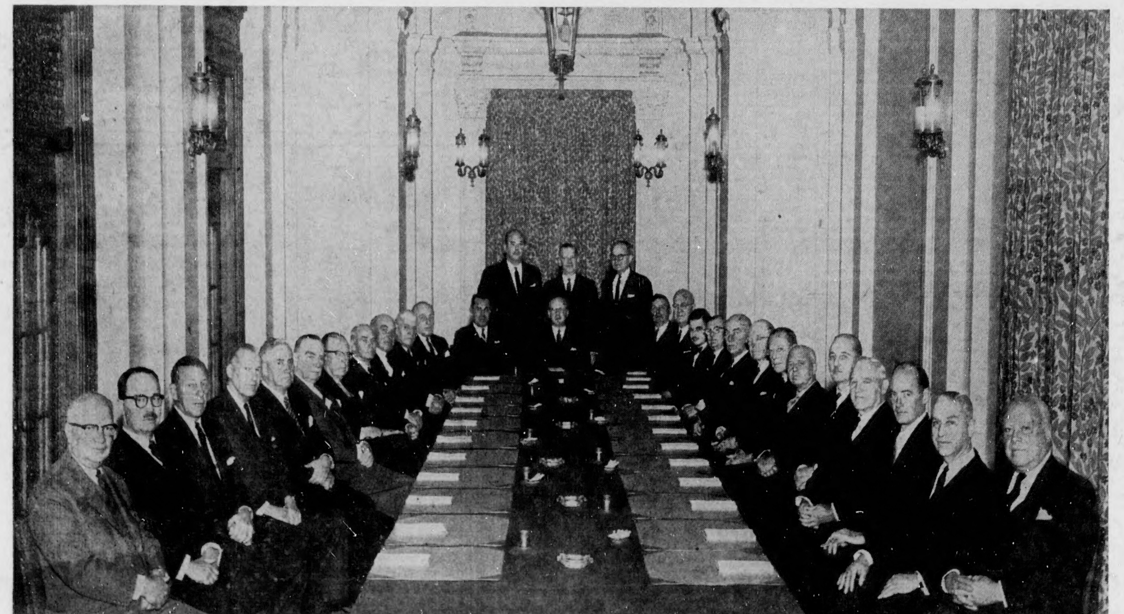
(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Plus que sur toute chose, veille sur ton coeur, c'est de lui que jaillissent les sources de la vie. (Prov. 4, 23)

* * *

Mieux vaut écouter la semonce du sage qu'écouter le chant du fou. (Ecclé 7, 5)

Réunion de tous les directeurs de la Banque Royale du Canada à Winnipeg



Une réunion du Bureau des Directeurs de la Banque Royale du Canada fut tenue à Winnipeg le lundi 29 avril dernier. C'était la première fois qu'une telle reunion de tous les membres du Bureau de Direction de la Banque Royale était convoquée au Manitoba. Ci-dessus l'on voit, de gauche à droite: MM. C. J. Morrow, Lunenburg; Raymond Dupuis, Montréal; W. O. Twaits, Toronto; J. A. Fuller, Montréal; F. M. McMahon, Vancouver; R. D. Harkness, Montréal; H. R. Milner, Edmonton; H. G. Welsford, Montréal; T. H. Atkinson, Montréal; N. C. Urquhart, Toronto; W. C. Riley, Winnipeg; A. F. Mayne, Montréal; W. Earle McLaughlin, président, Montréal; S. A. Searle, Winnipeg; W. H. Howard, Montréal; F. M. Covert, Halifax; Hon. Paul-H. Bouffard, Quebec; D. W. Ambridge, Toronto; A. L. Penhale, Thetford Mines; G. F. Towers, Ottawa; T. R. McLagan, Montréal; M. C. G. Meighen, Toronto; J. M. Breen, Montréal; D. S. Holbrook, Sault-Ste-Marie; Paul Desruisseaux, Sherbrooke; E. C. McDonald, New York. Au fond, debout, MM. C. B. Neapole, gérant général, Montréal; F. J. C. Caine, surintendant, Winnipeg; R.-L.-C. Picard, secretaire, Montréal.

Cercle Molière

M. Robert Séguier, directeur émerite de la pièce 'Piège pour un homme seul'

Au grand plaisir des amateurs de théâtre manitobains le Cercle Molière donnera une autre représentation le samedi 4 mai au théâtre Playhouse. Cette fois, le Cercle, qui a connu une saison très active, présentera "Piège pour un homme seul", drame policier en quatre actes de Robert Thomas. La pièce sera sous la direction de Robert Séguier et les principaux interprètes seront Georges LaFlèche et Maxime Desaulniers.

"Piège pour un homme seul" est une pièce toute récente puisqu'elle fut créée à Paris le 30 janvier 1960. L'auteur, Robert Thomas, est un jeune Français dans la trentaine. Ses neuf premières pièces échouèrent lamentablement. Mais il persista et sa dixième pièce remporta un succès véritable. Alfred Hitchcock fut tellement impressionné par l'oeuvre de Thomas qu'il en réserva les droits de film. C'est dire que c'est un "suspense" de première classe.

Georges LaFlèche jouera le rôle principal. Le Cercle est heureux d'avoir obtenu le concours de cet artiste en vue. C'est surtout comme chanteur que M. LaFlèche s'est distingué jusqu'ici. Il s'est fait connaître d'abord par sa participation à diverses émissions radio-phoniques. Il a aussi très bien réussi à la télévision; il fut même la vedette des programmes "Stage Door" et "Music Break". Mais il possède en plus un solide talent de comédien, dont se sont déjà prévalu certaines troupes théâtrales de Winnipeg, tel le M.T.C. Le Cercle lui a confié sans crainte le rôle titre. Le rôle est difficile car il exige que l'interprète occupe continuellement la scène tout en manifestant une grande variété d'émotion.

Maxime Desaulniers a également une renommée d'artiste au Manitoba. Il s'est taillé une réputation enviable de comédien par sa participation à plusieurs représentations du Cercle Molière. Il était un de ceux qui jouait dans "Chambre à Louer" de Marcel Dubé quand le Cercle mérita de nombreux honneurs au Festival Dramatique national. Il interprétera le rôle du commissaire.

Marie-Rose Gay tiendra le rôle principal féminin, qui exige beaucoup de doigté. Marc Chartier incarnera le Clochard, Thérèse Larrivée sera l'Infirmière, Robert Bellefeuille un Prêtre, Paul Blanchette et André Gélinas des Agents.

John Harris, décorateur professionnel à l'emploi de Radio-Canada à Winnipeg, a gracieusement accepté de mettre son talent à la disposition du Cercle Molière pour les décors. D'après la maquette qu'il a soumise, MM. Gilles Guyot et Alphonse Larivière construiront les décors.

L'histoire, qui se déroulera sur la scène, est celle d'un homme en vacances dans les Alpes françaises en Savoie. Marié depuis trois mois il habite un chalet avec sa femme. Celle-ci disparait et c'est autour de cette disparition que se noue l'intrigue. Une femme se présente et soutient qu'elle est la disparue. L'homme prétend que c'est faux. Il appartient au commissaire d'éclaircir ce mystère. Il n'y parvient qu'à la fin, donc la spectateur demeure jusqu'à la dernière minute dans une incertitude passionnante.

Le spectacle sera sous l'habile direction de Robert Séguier. M. Séguier ne s'est pas improvisé directeur de théâtre amateur. On peut dire qu'il a tâté à toutes les cordes du théâtre. Il fit ses débuts au théâtre en France avec la troupe du Stella Théâtre alors qu'il n'avait que 14 ans. Là, son premier rôle fut dans une opérette.

Quand il arriva au Manitoba il y a neuf ans il joignit la troupe, "La Coulisse" de Norwood. C'est au cours d'une représentation de "La Coulisse" que Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière, se rendit compte du talent de M. Séguier. Quand "La Coulisse" sombra, le Cercle Molière l'accueillit chaleureusement dans son sein. Au cours de ses années avec le Cercle il a acquis de l'expérience dans toutes les phases du théâtre. Il se dit redevable à Mme Boutal pour la majorité des connaissances propres aux théâtre qu'il possède, et à M. Gilles Guyot pour celles qui concernent plus précisément la technique. Son interprétation a souvent été goûtée par le public du Cercle. Il a dirige plusieurs pièces d'un acte. C'est la première fois qu'il dirige une pièce de l'envergure de "Piège pour un homme seul", mais ses réussites passées ne peuvent qu'inspirer confiance.

M. Séguier est novateur. Ainsi dans "Piège pour un homme seul" il a décidé de supprimer les entractes, à l'exception du premier, pour ne pas briser la continuité de la pièce. Il a aussi inauguré un nouveau système de répétitions. Les répétitions se faisaient ordinairement, dans la soirée, trois fois par semaine et le dimanche avant-midi. Pour cette pièce les répétitions se font six jours par semaine, de 4 h. 30 à 7 h. p.m., et le samedi matin. Les répétitions se répartissent sur sept semaines. Il semble que ce nouvel arrangement empiète moins sur la vie personnelle des acteurs.

C'est juste avant une de ces répétitions que j'interviewai M. Séguier au local du Cercle Molière dans le sous-sol de la cathédrale de St-Boniface. Georges LaFlèche était déjà présent et repassait sagement son rôle pendant que M. Séguier répondait à mes questions. En causant je m'aperçus qu'il a une prédilection pour le théâtre. Dès qu'une pièce est terminée, dit-il, il ressent une certaine nostalgie, et éprouve le désir de recommencer. Il parla de sa préoccupation au sujet des jeunes comédiens, qui assureront la relève. A leur intention il réalisa en 1960 le "festival de la jeunesse". L'an dernier il initia l'Atelier du Cercle Molière pour développer les jeunes talents.

Il est toujours hasardeux de se prononcer sur la faveur dont jouira une pièce auprès du public. Cependant l'interview que m'a accordée M. Séguier me permet de prédire que "Piège pour un homme seul" sera un succès. La distribution est intéressante. Le décor a été confié à des personnes compétentes. La mise en scène est entre bonnes mains.

C'est un spectacle que les amateurs de théâtre, surtout ceux qui sont fervents d'histoires policières ne voudront pas manquer. Il est à noter que "Piège pour un homme seul" n'est pas réservé aux adultes. Il convient aux enfants. Ceux-ci seront sans doute heureux d'accompagner leurs parents au Playhouse et de jouir avec eux du spectacle dans la soirée du 4 mai.

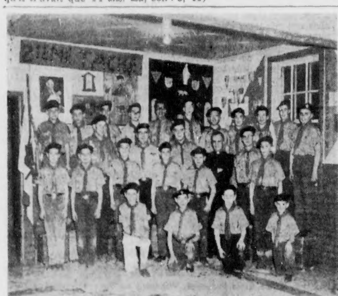
Lucille FREYNET.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société catholique de la Bible.)

Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés; ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés; pardonnez et vous serez pardonnés. (Lc 6, 37)

Qu'as-tu à regarder la paille qui est dans l'oeil de ton frère, alors que tu ne remarques pas la poutre qui est dans le tien? (Lc 6, 41)



Première rangée: Robert Paul, Roger Sutherland, Joseph Allard, Maurice Péloquin; 2e rangée: Raymond Bérubé, Robert Meilleur, Gilles Saurette, Gilbert Arpin, Gérald Dégagné, Paul Vincent, scout-maitrise: A.S.M. Denis Chenier, S.M. René Bérubé, A.S.M. Rodolphe Comeault, M. l'abbé J.-P. Anctil, aumônier, A.S.M. Léon Lioux; 3e rangée: C.P. Maurice Trudel, Denis Paul, Marcel Dégagné, Paul Ayotte, 1er C.P. Roger Champagne, C.P. Marcel Ayotte, Raymond Carrière, Raymond Genest, C.P. Richard Ayotte, C.P. Roger Raimbault, Roger St-Hilaire.



Le président de la Fraternité française d'Amérique, M. Armand Godin (à gauche), le directeur-gérant du poste CKSB, de St-Boniface, M. Roland Couture (au centre), et le directeur général de la Fraternité, M. Albert Ricard (à droite), se sont rencontrés récemment à Montréal pour discuter de la campagne de souscription de $100,000 en faveur des postes CKSB, de St-Boniface, et CFRG, de Gravelbourg. (Photo La Presse)

La Radio-Ouest française compte sur l'appui du Québec

Cette année, c'est justement pour venir en aide à deux postes de radio français de l'Ouest canadien, que la Fraternité Française fera sa 9e campagne annuelle de souscription: le poste CKSB de St-Boniface, au Manitoba, et le poste CFRG de Gravelbourg, en Saskatchewan. Egalement à d'autres oeuvres où une catastrophe financière serait imminente sans la Fraternité Française. L'objectif de la campagne est de $100,000 et elle se déroulera du 15 au 30 avril, dans toute la province.

Fondée en 1954 conjointement par le Conseil de la Vie française en Amérique et par la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, la Fraternité française d'Amérique s'est proposée deux buts généraux:

1) Faire mieux connaître aux Canadiens français du Québec leurs compatriotes des autres provinces et des Etats-Unis, pour resserrer les liens entre les membres de la communauté française nord-américaine.

2) Recueillir des fonds à l'intention des minorités, afin de leur permettre de consolider leurs institutions ou de s'en donner de nouvelles, pour qu'elles puissent faire reconnaître intégralement leurs droits.

Depuis sa fondation, la Fraternité a distribué plus de $500,000 aux minorités françaises du Canada et des Etats-Unis qui forment une population évaluée à deux millions. Dans bien des cas, les dons de la Fraternité ont permis de sauver des institutions essentielles pour lesquelles les minorités s'étaient elles-mêmes taxées jusqu'à la limite. Et on sait que la survie des minorités est étroitement liée au dynamisme de leurs institutions: écoles, paroisses, associations, journaux, postes de radio.

Le poste CKSB

Le 27 mai 1946, après cinq années de préparation, le premier poste français de l'Ouest canadien diffusait sa première émission. L'inauguration de CKSB avait été possible grâce à une souscription de $62,000 auprès des Franco-Manitobains, à laquelle s'ajoutait $40,000 provenant d'une souscription de $220,000 effectuée dans l'Est du pays et principalement dans le Québec, pour implanter la radio française dans l'Ouest.

Mais le poste CKSB est à l'étroit dans un édifice vieux de 60 ans. Il lui faut plus d'espace pour les studios et la discothèque. Les administrateurs étudient présentement un projet d'agrandissement qui coûterait $60,000. Le poste voudrait bien réaliser de nouveaux programmes et créer de nouveaux services, mais ses moyens sont limités. Il compte sur l'appui des Canadiens français du Québec.

Le poste CFRG

Le poste CFRG a été fondé en 1952 à Gravelbourg, dans le sud de la Saskatchewan. Cette fois encore, ce ne fut pas sans difficultés. Que de démarches il fallut pour finalement obtenir, le 12 janvier 1951, un permis d'exploitation pour un poste de 250 watts. Mais on n'a pas tardé à se rendre compte, après l'ouverture du poste, qu'une si faible puissance ne pouvait permettre d'atteindre toute la population française de la Saskatchewan.

De nouvelles démarches commencèrent, qui aboutirent en 1956, alors que le poste obtint l'autorisation de porter sa puissance à 5,000 watts. Dès lors, toute la population de la Saskatchewan, du sud au nord, des frontières de l'Alberta à celles du Manitoba, pouvait capter la voix française jusqu'à la fin du jour.

Mais le poste aurait besoin de plusieurs milliers de dollars pour remplir sa mission convenablement. Il faudrait songer à l'établissement éventuel d'au moins un poste satellite pour la transmission des émissions du soir, puisqu'après le coucher du soleil, il lui faut reprendre ses émissions sur un poste de 250 watts; il faudrait qu'il améliore son équipement et effectue des réparations; il lui faudrait organiser des émissions scolaires pour combler les lacunes du système d'enseignement; il faudrait qu'il diffuse des émissions agricoles adaptées aux besoins de la région. Comme le poste CKSB cependant, CFRG est maintenant affilié au réseau de Radio-Canada.

L'occasion est belle pour les Canadiens français du Québec de prendre conscience des difficultés et des besoins de leurs compatriotes, pendant la campagne de souscription de la Fraternité française d'Amérique. Un objectif de $100,000! Qu'est-ce que c'est pour cinq millions de Canadiens français définitivement lancés sur la voie du progrès économique.

Formation scientifique des hommes d'affaires à l'Université McGill

MONTREAL (La Presse) — On peut s'attendre que ce que l'Université McGill offrira quand elle ouvrira les portes de sa faculté de commerce, en septembre prochain, sera tout ce qu'il y a de mieux dans le domaine de l'enseignement des affaires.

Plusieurs années ont été consacrées à la préparation de cette faculté, et les responsables ont lu des quantités énormes de documents sur la question, disant ce qu'il ne faut pas faire dans ce domaine.

Parmi les six membres du corps professoral de la faculté, quatre détiennent un doctorat en philosophie et deux possèdent une maitrise dans deux spécialités différentes. Tous ont l'expérience des affaires.

Un des éléments non négligeable est l'enseignement du français prévu au programme.

Au cours d'une entrevue, le directeur de la faculté, M. Donald E. Armstrong, a déclaré qu'on assiste à une véritable révolution de l'enseignement des affaires depuis une dizaine d'années. "L'université a la chance de construire sur du neuf et d'envisager un bel avenir dans ce domaine", a-t-il dit.

Méthode scientifique

Il a ensuite comparé les traditionnelles écoles de commerce aux écoles normales, en disant que dans chaque cas, on donne aux étudiants le jargon du métier, les trucs du métier et l'on prêche le bon sens.

Il a ajouté que les nouveaux progrès dans l'enseignement des affaires sont surtout dus aux mathématiciens, aux statisticiens, aux économistes et aux psychologues qui ont défini les grandes questions fondamentales des affaires et qui appliquent les méthodes scientifiques aux problèmes économiques et commerciaux.

Il a précisé que l'enseignement que donnera la faculté, mettra l'accent sur la science économique, les mathématiques, la psychologie et la recherche, le tout par le truchement de cours sur la mise en marché, la finance et la production.

"La faculté ne négligera pas pour autant les questions pratiques et les problèmes des entreprises, mais elle les abordera avec les puissants outils de la discipline intellectuelle de base."

Le directeur de la faculté a ajouté que lui et ses collègues ont fait un effort particulier pour éliminer du programme des cours tout ce que les élèves pourront apprendre dans la pratique des affaires. Il est d'avis que le principal défaut des écoles de commerce actuelles est d'avoir ajouté de plus en plus de matières descriptives à leurs cours.

Le français

"Nos étudiants auront un minimum de matière à mémoriser. On leur enseignera plutôt où trouver les renseignements dont ils pourront avoir besoin. On leur montrera plutôt à se servir de leur tête pour penser plutôt que pour y accumuler d'énormes quantités de connaissances pratiques.

"Avec l'aide de laboratoires linguistiques et de répétiteurs, les étudiants apprendront le français.

"Nous sommes dans un pays bilingue, ajoute M. Armstrong, universitaire de 37 ans, originaire de l'Alberta, et ceux qui sont appelés à jouer un rôle de premier plan, dans n'importe quelle sphère de la vie canadienne, doivent parler français.

"Et, bien sûr, le français pourra être très utile aux hommes d'affaires qui seront appelés à avoir des relations avec les pays du Marché commun ou avec certains Etats africains".

L'exode aux Etats-Unis

M. Armstrong pense aussi que la nouvelle faculté pourra freiner l'exode vers les Etats-Unis d'étudiants canadiens en commerce, pour des études supérieures.

"J'ai toujours ressenti un malaise, dit-il, à voir mes bons élèves s'en aller poursuivre leurs études aux Etats-Unis. Presque automatiquement ils sont plus tard absorbés par l'immense marché américain offert aux jeunes administrateurs".

Le projet de McGill soulève un intérêt général dans tous les milieux.

"La plupart des hommes d'affaires à qui j'en parle se montrent extrêmement intéressés, affirme le directeur. L'un m'a dit l'autre jour que sa compagnie, qui est très grosse, pourra utiliser les 200 premiers diplômés de la faculté.

"Comme nous aurons une trentaine de ces diplômés par année, il nous faudra sept ans pour remplir cette seule commande".

Un chrétien sans messe: une terre où le soleil ne passe pas.

Josse ALZIN.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

S-134-SP.

Un programme de recherches spatiales à Fort Churchill

OTTAWA — Le Conseil national des recherches est en voie de réaliser un nouveau programme de recherche spatiale à la base de Fort Churchill reconstruite depuis qu'elle a été détruite par le feu en 1961.

Deux fusées de recherche Black Brant II transportant des instruments d'une grande sensibilité ont été lancées le 5 avril dans le cadre des efforts que fait le Conseil national des recherches afin de se renseigner davantage sur l'espace dans sa partie la plus proche du globe, soit la partie inférieure de l'ionosphère à une altitude variant entre 30 et 300 milles.

Les aurores boréales, qui se manifestent dans cette partie de l'ionosphère, nuisent sérieusement aux communications septentrionales.

Le Conseil n'a guère participé aux lancements de fusées qui ont été effectués précédemment à Fort Churchill par le Conseil de recherche pour la défense et par l'aviation américaine avant que la base ne soit détruite par le feu en 1961. Depuis lors, elle a été reconstruite, grâce notamment à une contribution de $2,000,000 des Etats-Unis.

Nouveau programme

Dans le cadre du nouveau programme dont la mise en oeuvre a débuté le 5 avril, le Conseil fournit ses propres fusées et instruments pour l'enregistrement des données dans l'ionosphère et la transmission de renseignements aux stations terrestres. Le lancement des fusées de fabrication canadienne sera le fait du Conseil national des recherches, de l'armée canadienne, du Conseil de recherche, pour la défense et du personnel de l'aviation américaine.

Le chef du département des rayons cosmiques du Conseil des recherches, M. D. C. Rose, a déclaré que les fusées lancées au début du mois sont les premières d'une série dans le cadre d'un programme qui a pour but d'étudier la partie inférieure de l'ionosphère. Les universités de l'Alberta et de la Saskatchewan collaborent à la mise au point des modèles des instruments qui serviront à mener les expériences.

Quatre autres fusées seront lancées de la station de Fort Churchill au cours de l'automne et d'autres seront lancées au cours du printemps de 1964. Le Conseil national des recherches projette de lancer par la suite une dizaine de fusées par année.

Le seul moyen d'étude

M. Rose a déclaré que les fusées constituent le seul moyen d'étudier la partie inférieure de l'ionosphère. Il a expliqué qu'elle est trop élevée pour qu'on puisse l'atteindre au moyen de machines terrestres transportant ou non des hommes et trop basse pour qu'on puisse l'explorer au moyen de satellites en orbite.

"Les résultats préliminaires indiquent, a-t-il dit, que les deux lancements effectués au début du mois sont des succès et que des découvertes scientifiques d'importance seront mises au jour lorsque les données élémentaires auront été analysées."

Les deux fusées ont atteint une altitude de 90 milles et ont transmis des renseignements aux stations pendant environ six minute. avant de plonger dans la baie d'Hudson.

L'une des fusées transportait une ogive contenant 300 livres d'instruments. L'autre transportait trois groupes séparés d'instruments qui sont tombés au sol indépendamment.

La fusée Black Brant II a 17 pouces de diamètre et coûte environ $18,000. Le coût des instruments varie.

M. Rose a déclaré que le programme de recherche permettra d'obtenir des renseignements précieux sur les raisons qui font que les aurores boréales et les autres phénomènes de l'ionosphère nuisent aux communications radiophoniques.

"Dans le but d'accroître la connaissance qu'a l'homme de l'espace nous voulons apprendre la structure de l'ionosphère, a-t-il dit. Nous voulons savoir les causes de sa présence là. Je prévois une longue période d'expérimentation au moyen de fusées avant que nous puissions avoir les réponses à ces questions."



M. Albert Vielfaure, de La Broquerie, député de La Vérendrye à la législature manitobaine, offre ci-dessus ses chaleureuses félicitations au jeune Gilbert Verrier, aussi de La Broquerie, vainqueur du marchothon de 50 milles, de Piney à Steinbach, le samedi 27 avril. Dix-sept autres marcheurs quittèrent Piney à 6 h. du matin. Gilbert arriva bon premier à Steinbach à 5 h. 55 p.m., Sept autres concurrents de La Broquerie parcoururent aussi les 50 milles. L'initiative de CKSB a donc déjà trouvé de dignes émules.

(Photo Dave Letkeman, Carillon News)

4e centenaire de la fondation des séminaires

ROME — Dans une lettre adressée aux évêques du monde entier, le cardinal Pizzardo, préfet de la Congrégation des Séminaires et Universités, rappelle que les séminaires furent créés par un décret du Concile de Trente, en date du 15 juillet 1563.

Il précise, qu'en vertu de l'institution divine, le sacerdoce est la voie par laquelle les fruits de la Rédemption sont transmis aux hommes; la dignité sacerdotale — participation au sacerdoce du Christ — fait, de ceux qui en sont revêtus, de vrais médiateurs entre Dieu et les hommes. De là, le souci de l'Eglise d'assurer aux candidats au sacerdoce une excellente formation; de là, le décret du Concile de Trente établissant les séminaires pour garantir cette formation.

La lettre poursuit:

"Le Concile de Trente, conscient de la nécessité d'une adaptation aux temps et aux lieux, a porté des règles générales devant assurer et protéger l'existence de la nouvelle institution: le souci de la formation spirituelle, la nécessité d'une formation scientifique jointe au développement de la volonté, la vie commune dans la charité mutuelle sous l'autorité paternelle du supérieur. Les Pères du Concile estimèrent que cet unique décret eût justifié tout le labeur et toutes les difficultés rencontrées. C'est assez dire son importance et sa valeur; dans l'histoire de l'Eglise, cette décision constitue un sommet.

"Après quatre siècles, on peut affirmer que les séminaires occupent la première place parmi toutes les oeuvres qui ont contribué à assurer la vie chrétienne et à répandre la foi après le Concile de Trente."

Dans sa lettre, le cardinal Pizzardo précise que ce quatrième centenaire constitue une excellente occasion pour faire grandir chez les fidèles la considération pour le rôle des séminaires. A cet effet, il propose aux évêques:

1. De faire mieux connaître les séminaires aux fidèles afin qu'ils s'y intéressent davantage;

2. De célébrer ce centenaire dans les séminaires;

3. D'y trouver une occasion pour développer chez les candidats au sacerdoce tant la piété que la doctrine (en particulier les études historiques concernant la formation du clergé);

4. Que la Journée des vocations sacerdotales soit placée cette année sous le signe du quatrième centenaire des séminaires, le séminaire étant, selon le mot de Benoit XV, "le coeur du diocèse d'où dérive la vie spirituelle dans toutes les artères de l'Eglise".

La lettre formule aussi l'espoir de voir le deuxième Concile du Vatican opérer les adaptations demandées par les circonstances de temps et de lieu, l'Eglise devant tenir compte du milieu dans lequel elle doit travailler et préparer ses futurs prêtres à remplir leur tâche de la meilleure façon. Le document précise que pour réaliser les objectifs du Concile, objectifs préconisés par le Saint-Père, un rôle décisif sera confié au clergé catholique. Or, le clergé sera tel que les évêques l'auront formé, il réalisera ce que le séminaire lui aura enseigné. De ce fait, les séminaires doivent être le premier et principal souci pastoral des évêques.

Madone de mai

Dans l'an qui passe, on a choisi
Ce temps de mai, pour mois béni,
Pour t'honorer, sainte Madone
Et, de fleurs, orner ta couronne.

Siècle éperdu, le monde tremble
Dans la foi, tiens nous tous ensemble
L'immense course est au trésor
Choisi parmi nous des coeurs d'or.

Des âmes fortes, êtres pieux
Dont la bannière en "porte-Dieu"
Prêcher la force et la prière.
En défilant au sanctuaire
Plus que jamais sois notre Mère.
Plus que jamais, je t'en supplie
Sois avec nous, Vierge Marie.

MANIE TOBIE.

La Défense Civile dit:

Si les écoles sont fermées dans un cas d'urgence (et que vous n'êtes pas à la maison), vos enfants savent-ils où ils doivent se retirer? Entendez-vous avec vos voisins et vos amis à ce sujet.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Tél.: TUrner: 8-2351.





Somerset, Man.

M. et Mme J. E. Labossière fêtent leurs noces de diamant

SOMERSET — Le samedi 20 avril, M. et Mme Joseph-Edouard Labossière célébraient leur 60e anniversaire de mariage à Somerset. La fête débuta à 4 h. p.m., à l'église, où les jubilaires occupèrent des prie-Dieu réservés pour eux. Ils étaient accompagnés de leurs témoins d'honneur, M. et Mme Roméo Labossière, de St-Léon, neveu et nièce des jubilaires. M. l'abbé O. Moquin, curé, leur offrit ses félicitations et chanta la messe à leurs intentions. Les héros du jour eurent aussi le bonheur de recevoir la bénédiction papale.

M. Joseph-Edouard Labossière naquit à St-Léon le 30 janvier 1879. Le 20 avril 1903, il unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Anne Dupras, récemment arrivée de la province de Québec. Après plusieurs années de durs labeurs sur leur ferme à St-Léon, M. et Mme Labossière vinrent demeurer au village de Somerset, ceci il y a 37 ans.

La fête des jubilaires se continua à la salle paroissiale, où le maître de cérémonies pour l'occasion, M. Marcel Labossière, souhaita la bienvenue aux invités, spécialement ceux venus de l'extérieur. Ceci fut suivi d'un souper buffet auquel prenaient part plus de 80 invités. Mme Edouard Rheault s'occupait du service des tables.

MM. les abbés Moquin et L. Roy, de St-Léon, y assistaient comme invités d'honneur. Mmes Robert Leblanc et Maurice Dion, nièces des jubilaires, se firent les porte-paroles de tous les invités en faisant lecture d'une adresse contenant les voeux de longue vie, santé et bonheur. On fit la présentation du cadeau-souvenir des parents et amis.

Durant la soirée, les assistants se récréèrent en joyeuses causeries, chants et musique. Une gaieté inoubliable régnait dans la salle.

Après un succulent réveillon, on se retira dans son foyer respectif, l'esprit rempli de bons souvenirs de cette soirée.

Les visiteurs venus de l'extérieur pour cette fête étaient M. et Mme E. Simon, de Neepawa, M. et Mme E. Desautels, MM. Eugène, Joseph et Damien Dupras, de Winnipeg, MM. Jean-Baptiste, Joseph et Lionel Labossière, de St-Claude.

Remerciements

M. et Mme Joseph-Edouard Labossière remercient sincèrement MM. les abbés O. Moquin et L. Roy de leurs belles paroles, les Rév. Srs Jésus-Marie et Mme M. Poiron pour leur joli chant à la messe, Mme Roméo Labossière, qui leur fit don de magnifique gâteau et tous les parents et amis qui leur ont témoigné tant de marques d'amitié par leur présence ou par les nombreux envois de cartes de souhaits.

Filles d'Isabelle

Les Filles d'Isabelle du Cercle La Nativité vous invitent à venir assister à leur thé annuel qui aura lieu le samedi 11 mai, de 3 h. à 9 h. p.m., à la demeure de Mme Arthur Cadoreth.

Il y aura aussi vente de pâtisseries et de tabliers de fantaisie. Ceux-ci feront sans doute de jolis cadeaux pour la fête des mères.

Donc à vous tous, un rendez-vous pour le 11 mai. Les époux des Filles d'Isabelle sont priés de venir y prendre le souper avec leur dame. Aux membres des différents cercles, la plus cordiale bienvenue.

La Salle

Tableau d'honneur

Voici le tableau d'honneur mars-avril à l'école consolidée St-Hyacinthe.

Grade I: Dolorès Poirier et Anita Simard.

Grade II: Colette Vouriot, Joanne Lavallée, Guy Rochon, Julien Cormier, Jacqueline Lagacé, Eveline Girardin, Jimmy Mosiewich et Doris Lapointe.

Grade III: Kathleen Murphy, Camille Lagacé, Ronald Lavallée et Paul Lapointe.

Grade IV: Annette Lapointe, Cécile Simard, Roberta De Vos, Raymonde et Raymond Vouriot et Brian Murphy.

Grade V: Yvonne Labelle, Réjeanne Vouriot et Diane Simard.

Grade VI: Nicole Ritchot, Joanne Lapointe, Eveline Lagacé et Patricia Carter.

Grade VII: Lucie Lagacé, Gérald Arbez et Paul Lapointe.

Grade VIII: Yolande Comeau, Gérald Vouriot et Annette Lagacé.

La Broquerie

Çà et là

Le dimanche 21 avril, le R. P. Jacques Bruyère, S.J., chantait la messe de 11 h. Durant les deux messes et le soir, à l'école élémentaire, il fit connaître les besoins de ses missions aux paroissiens qu'il intéressa particulièrement à l'érection d'une cathédrale dans l'Ile de Formose où le Père Bruyère exerce son apostolat.

P. R. P. Louis Vielfaure, P.B., de retour de Montréal, passe quelques mois de vacances dans sa famille avant de repartir pour l'Afrique.

Le R. P. Oscar Boily, S.J., qui a passé la semaine sainte auprès des Indiens à Long Lac, Ont., était de passage au Manitoba où il a visité sa famille à Saint-Boniface et La Broquerie. Le 1er mai, il repartait pour quelques semaines à Long Lac après quoi il retournera à Montréal.

M. et Mme Denis Nadeau, ainsi que M. et Mme Roméo Gauthier, sont de retour d'un voyage en Californie. En cours de route ils se sont arrêtés à Vancouver et Calgary où ils ont visité des parents et amis, tout particulièrement M. Paul et Mlle Emma Nadeau, frère et soeur de M. Nadeau, et Mme W. Dilipper, soeur de Mme Gauthier.

Baptême

Le 21 avril: Joseph-Roland-Guy, fils de Roland Gauthier et de Monique Saint-Onge, baptisé par le R. P. L. Vielfaure, P.B. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

St-Jean-Baptiste

Club 4-H

Notre club, qui comprend 55 membres, est à se préparer pour le concours oratoire qui aura lieu le 17 mai. Le sujet sur lequel sont basés nos discours est la conservation. Nous aurons environ 35 concurrents à qui nous souhaitons beaucoup de succès.

Il y a déjà quelque temps que notre club est en marche cette année. Nous avons déjà fait un bingo qui a été une réussite.

Le résultat des élections de cette année est le suivant: présidente, Raymonde Lavallée; vice-présidente, Claudette Fillion; secrétaire-trésorière, Dorothy Fillion; publiciste, Lucette Rajotte. Nos directrices sont Mmes Louis Sabourin, Raymond Lavallée et Georges Beaudette.

Au nom du comité je souhaite beaucoup de succès à tous dans leur travail à planter leur jardin et à le garder propre.

Lucette RAJOTTE.



Afin d'améliorer la qualité du lait, quelques entreprises gouvernementales et privées poursuivent des tests dont plusieurs sont réalisés à l'Université de Manitoba. On voit sur cette photo M. Ian Clarke, du département des sciences laitières, qui dirige un test pour déterminer les conditions sanitaires d'une trayeuse.

M. Marcel Legal est inhumé à Ste-Geneviève le 29 avril

STE-GENEVIEVE — Le vendredi 26 avril, à midi, s'éteignait à l'hôpital général St-Boniface M. Marcel Legal, âgé de 55 ans. Il était le septième enfant d'une famille de 16. Une longue maladie le mina pendant plus d'un an. Ceux qui l'ont visité pendant ce temps sont unanimes à louer son courage et son endurance. En effet ne faut-il pas être d'une trempe plus que forte pour envisager la mort de si près d'une telle façon? Quelques semaines avant de mourir, il disait à deux de ses fils venus lui rendre visite: "En face de la mort, on voit les choses d'une toute autre manière . . . pauvre terre! . . . ce n'est pas là qu'on trouve le bonheur; ne le cherchez pas ici-bas".

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Joséphine Bélisle; quatre fils, Raymond, Charles, Etienne et Léo; quatre filles, Marie (Mme Aurèle St-Laurent), Blandine (Mme J. Dornez), Lucille (Mme L. Lansard) et Gisèle; 22 petits-enfants; sa mère, Mme A. Paillé, à l'hôpital Taché; quatre frères, Gabriel, Eugène, Lucien et Albert; sept soeurs, Mmes Engelbert Rocan, Sauveur Desrosiers, Alexandre Rowan et Hormidas Pelletier, Mlle Joséphine Legal, la Rév. Sr Thérèse Legal, S.G.M., et Mme Alphonse Pelletier.

Les parents et amis se rendirent nombreux à la chapelle funéraire P. Coutu, où la dépouille mortelle fut exposée le dimanche 28 avril, de 4 h. à 6 h. p.m. La Rév. Mère Rita Fortier, supérieure provinciale, la Rév. Sr Rose Veilleux, économe provinciale, la Rév. Mère Marie Garneau, maîtresse des novices, les novices et plusieurs autres religieuses étaient venues se joindre à la famille pour réciter les prières d'usage. M. l'abbé Jean-Louis Rocan, neveu du défunt, y présidait.

La dépouille mortelle fut ensuite transportée à l'église de Ste-Geneviève, où devait avoir lieu le lendemain les funérailles. M. l'abbé Rocan chanta la messe de Requiem. M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, et M. Robert Robidoux, P.S.S., professeur au Grand Séminaire, agissaient comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient trois gendres du défunt, MM. J. Dornez, L. Lansard et A. St-Laurent, deux beaux-frères, MM. Aimé Neault et M. Lechasseur, et un ami, M. Arthur Pelletier.

Dans la nef, à part de nombreux parents et amis, on remarquait M. l'abbé L. Morin ainsi que plusieurs religieuses. Mme A. Paillé, mère du défunt, n'a pu malheureusement assister au service funèbre.

Remerciements

La famille Legal désire remercier tous ceux qui lui ont aidé d'une façon ou d'une autre, ainsi que toutes les personnes qui ont offert des messes et de nombreux témoignages de sympathie.

N.-D.-de-Lourdes

Assemblée du Conseil

Voici le rapport de l'assemblée du Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue le 23 avril.

M. Deroche—M. Dupasquier: Que les minutes de la dernière assemblée spéciale soit adoptées telles que lues. — **Adopté.**

M. Vuignier—M. Dupasquier: Que le maire Marcel Roch et le conseiller Raymond Durand fassent un voyage à Winnipeg pour rencontrer les autorités du Canadien National concernant l'achat du terrain comme site pour la construction d'une salle municipale. — **Adopté.**

M. Durand—M. Vuignier: Que la résolution no 34 qu'on avait laissée en suspens pour l'étudier plus à fond, soit maintenant acceptée telle que proposée. — **Adopté.**

M. Vuignier—M. Deroche: Que l'on paie les fectures pour le mois d'avril. — **Adopté.**

M. Deroche—M. Durand: Que durant l'absence du maire Marcel Roch le conseiller Raphaël Vuignier soit nommé maire-adjoint et qu'il soit autorisé à signer les chèques et autres documents. — **Adopté.**

M. Durand—M. Vuignier: Que le conseil du village ne se tienne nullement responsable pour les travaux faits sur propriétés privées. — **Adopté.**

M. Vuignier—M. Deroche: Qu'on demande à l'avocat F. Avanthay de préparer le règlement concernant les ordures (garbage) et l'entretien des lots vacants. — **Adopté.**

M. Deroche—M. Vuignier: Qu'on fasse demande auprès du "Manitoba Hydro" pour installations d'affiches aux entrées du village. — **Adopté.**

M. Vuignier—M. Dupasquier: Que l'assemblée soit ajournée. — **Adopté.**

Marcel ROCH, maire.

André-R. FOUASSE,
secrétaire-trésorier.

Dépenses

Comité des accidents de travail — pompiers, **$51.99**; Manitoba Hydro — lumières de rues, **$83.50**; J.-B. Deroche, entrepôt pour camion à feu, travail avec tracteur, **$38.55**; Willson Stationery — papeterie, etc., pour bureau, **$22.60**; Syndicat — honoraires des membres, **$10.00**; Manitoba Hydro — lumières de rues, **$58.88**; E. E. Shaw — dactylo, **$122.76**; L. Dupasquier — indemnité, conseiller trois mois et milles parcourus, **$59.30**; M. Roch — indemnité, maire trois mois et milles parcourus, **$82.70**; R. Vuignier — indemnité, conseiller trois mois et milles parcourus, **$49.50**; R. Durand — indemnité, conseiller trois mois et milles parcourus, **$43.50**; M. Deroche — indemnité, conseiller trois mois et milles parcourus, **$52.50**; André Fouasse — salaire, milles parcourus, timbres et téléphone, **$111.70**; Victor Sauteur — travail sur rues, **$4.00**; Euclid Tremblay — travail sur rues, **$8.75**; Roger Paulhus — travail sur rues, **$1.00**; Paul Avanthay — travail sur rues, **$3.25**; Eugène Coutant — travail sur rues, **$2.50**; Emilien Pantel — travail sur rues, **$2.50**; Hubert Robitaille — travail avec tracteur et camion, **$22.50**; Hubert Robitaille — chargement et transport de gravier, **$96.60**; Ulric Robitaille — 138 verges de gravier, **$13.80**; Division scolaire La Montagne — loyer de salle, **$5.00**; Wilson & Cousins — accessoires pour camion à feu, **$389.45**.

Recettes pour avril

Municipalité de Lorne — octrois du gouvernement pour travail fait sur rues en 1962, **$838.98**; Taxes reçues à date, **$912.58**.

Chevaliers de Colomb

**Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.**

Assemblée régulière

La prochaine assemblée régulière mensuelle du Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb aura lieu le vendredi soir 10 mai à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, angle de la rue Lorne et de la 15e avenue, à Regina.

Malades

Voeux de prompt rétablissement au frère Lucien Tremblay patient à l'hôpital général.

Voeux de prompt rétablissement au frère Donald Boucher patient au "R.C.M.P. Post Hospital".

Condoléances

Sincères condoléances au frère Côme Martin et à sa famille, à l'occasion de la mort de son père, décédé le 14 avril.

Sincères condoléances à la famille du frère Jean-Louis Gervais décédé le 19 avril dernier.

Remerciements

Sincères remerciements à tous ceux qui se sont rendus en si grand nombre au salon mortuaire pour les prières pour notre membre et nos amis défunts.

Félicitations

Félicitations à tous ceux qui ont assisté et participé avec notre Grand Chevalier à la présentation du maillet itinérant au Grand Chevalier du Conseil Mgr Janssen à leur assemblée du 3 avril.

P. K.

Prud'homme

Soirée paroissiale

Le dimanche 20 avril avait lieu dans la salle paroissiale de Prud'homme un concours d'amateurs organisé par le 2e groupe. Ce fut un franc succès. La somme de $546 fut réalisée. Le 1er prix fut décerné aux soeurs Bandet, le 2e au jeune Arthur Lavertu, de Domremy, âgé de 5 ans, et le 3e aux Joyeux Troubadours, les frères Léo, Lionel et Ronald Lafrenière, ainsi qu'André et Raymond Lepage.

Le prix du tirage, lampe électrique, échut à M. Ernest Parent, de Vonda; 2e, table à café, Richard André; 3e, peintures à l'huile, M. Vogelgesang, de Saskatoon; 4e, ensemble pour bébé, Mme Helen Masson. Les chandeliers de bois, fabriqués par M. Louis Jeanneau, furent gagnés par Ronald Lafrenière.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont participé au concours, ceux qui ont organisé la soirée et qui ont aidé et enfin les personnes qui sont venues de Domremy, Saskatoon, Vonda et St-Denis pour faire de cette soirée un succès.

Çà et là

MM. et Mmes Henri Hounget et Pierre Carobourg, de Gravelbourg, étaient de passage chez MM. et Mmes Jos. et Napoléon Hounget.

M. et Mme Emile Prud'homme et leur famille, de Sudburry, Ont., visitaient plusieurs familles de la paroisse.

MM. et Mmes René Proulx, Jos. et N. Hounget, Victorien et Claude Grimard et Léon Beauregard assistèrent au mariage de leur nièce, Laurette Janex, de Saskatoon, le 16 avril.

Saint-Front

Importante industrie

M. et Mme Maurice Bussière et MM. Robert et Lionel Bussière et Oscar Messier sont allés à Vonda pour assister à l'ouverture de la manufacture de M. Rosaire Bussière pour la fabrication des machines agricoles "Rock-O-Matic" pour le ramassage des pierres dans les champs. Une foule nombreuse y était présente afin d'admirer l'ouvrage de cette nouvelle machine qui aurait évité bien des fatigues eut-elle été inventée il y a 50 ans.

Çà et là

Le jour de Pâques, M. et Mme André Le Strat et leurs enfants, ainsi que M. et Mme Roger Quessy, sont allés voir la Rév. Sr André-Marie, F.d.l.P., à Prince-Albert. Elle est la fille de M. Le Strat.

M. Léo Senez, accompagné de deux de ses enfants, de Bellsite, Man., est venu faire une visite à sa mère, Mme Georges Senez, qui réside avec ses fille et gendre, M. et Mme Fernand Roufosse (Alice), depuis l'automne dernier.

M. et Mme Jos. Baril et leurs quatre fils ont profité des vacances de Pâques pour aller voir leur mère et grand-mère à Regina, et leur frère et oncle à Montmartre.

MM. Louis et Jean Picton, accompagnés d'un neveu, sont allés à Bellsite, Man., chez leurs soeurs et beaux-frères, Alcide Boire et Orance Plamondon, et autres connaissances.

M. et Mme Narcisse Vaillancourt, de Zénon Park, sont en visite chez M. et Mme Borromée Moisan, leurs beau-frère et soeur, et chez leurs fille et gendre, M. et Mme Eugène Messier (Marguerite), à l'occasion de la naissance d'une fille chez ces derniers, le 19 avril.

Le dimanche soir 21 avril avait lieu une partie de bingo dans le soubassement de l'église au profit du club de curling. Les recettes s'élèvent à près de $50. Les dames amateurs de curling étaient en charge, et Mme N. Vaillancourt, de Zenon Park, fut la gagnante de la partie finale.

MM. Louis Picton et Louis Bertoncini sont occupés à la construction de la maison de M. Roger Quessy, dont la famille a passé l'hiver dans le soubassement arrangé temporairement pour la circonstance.

Les Dames de Ste-Anne eurent leur assemblée mensuelle chez Mme Louis Bertoncini, le 28 avril.

Le dimanche 28 avril, M. Rosario Fortin, de Zenon Park, est venu faire une visite à sa belle-mère et à ses frères, Marcel et Paul Fortin.

La L.F.C. de Prince-Albert reçoit les Guides et Jeannettes

PRINCE-ALBERT — Les Guides et les Jeannettes de la paroisse du Sacré-Coeur assistaient à une messe spéciale le vendredi 26 avril, fête de Notre-Dame du Bon Conseil et il y eut communion générale.

Toutes s'attablèrent pour déguster un copieux souper organisé par les membres de la Ligue, qui avaient déjà été invitées à une réception guide. M. l'abbé Roger St-Pierre, aumônier des Guides et des Jeannettes, adressa la parole au cours du souper dans l'auditorium de la cathédrale décorée à profusion des couleurs bleu et or, couleurs officielles des Guides et des Jeannettes.

Mme Harry Mullins, cheftaine des Guides, fut l'invité d'honneur. Mmes G. Pelletier, présidente de l'association, D. Dalziel, représentant la "United Appeal", A. Barsky, A. Cummins et les Guides du dictrict, Mmes R. Beck et H. Mullins, se partagèrent la tâche de verser le thé. Les cheftaines guides virent au confort des invitées.

La somme d'argent réalisée servira à défrayer les dépenses pour un plus grand nombre de filles aux nouveaux camps d'été, situés à 28 milles au nord de Candle Lake, pour les Guides, et au Christopher Lake pour les Jeannettes. Des drapeaux, livres, cordons et autres matériaux d'artisanat furent aussi fournis par les mères de cette association. Cette cérémonie, organisée par Mmes E. Diemert et G. Dean, a remporté un franc succès.

Grand concours oratoire

Le dimanche 28 avril avait lieu à l'Académie de la Présentation le concours oratoire final groupant les gagnants des diverses sections du nord de la Saskatchewan.

La Rév. Mère Marie-Madeleine, F.d.l.P., de St-Front, présida pour la circonstance et souhaita la bienvenue aux nombreux auditeurs venus encourager par leur présence les conférenciers et conférencières d'occasion.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., du collège de Gravelbourg et organisateur général du français, avait bien voulu assumer les fonctions de juge.

Les lauréates du concours furent Elaine Gaudet, de l'école St-Paul de Prince-Albert, Yvette Lepage, de Vonda, et Hélène Daniel, de St-Louis.

Félicitations à tous les participants et à ceux et celles qui ont contribué à faire de ce concours un réel succès.

Activités de la L.F.C.

A la réunion mensuelle de la branche française, tenue chez Mme Gérard Pagé, le 23 avril, dix membres étaient présentes. La présidente, Mme A. Lemieux, rappela que la prochaine réunion générale aura lieu le 7 mai, et la communion de groupe le dimanche 5 mai. Mmes W. Houle et A. Lemieux firent rapport de leurs sollicitations à domicile pour la campagne contre le cancer.

Un cadeau fut présenté à Mme A. Lemieux en appréciation pour les services rendus comme présidente, et on procéda à l'élection de nouvelles officières, qui donna le résultat suivant: Mme H. Dansereau, présidente; Mme W. Houle, vice-présidente; Mme Gérard Pagé, secrétaire-trésorière et directrice du comité spirituel. Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse, Mme G. Pagé.

Les Filles d'Isabelle

La retraite fermée prêchée aux Filles d'Isabelle par le R. P. O. Fournier, O.M.I., de North Battleford, à l'Académie de la Présentation, s'est terminée la semaine dernière. Mme Aimé Blanchette, présidente diocésaine, souhaita la bienvenue aux retraitantes qui enregistraient leurs noms le premier soir. Mme P. Lommer, présidente provinciale et représentante des conseils provinciaux de ce diocèse, était de ce nombre.

Mercredi soir, le prédicateur choisit pour thème "Les vocations", sujet qui fut vivement et profitablement discuté par les retraitantes. Il traita aussi de l'amour et la miséricorde de Dieu, la prière, la mort, la confession et la conscience.

Cette retraite des plus fructueuses se termina par une messe et une lecture sur la responsabilité chrétienne. D'excellents repas furent préparés et servis par les bonnes religieuses, assistées de Mlles Lavoie et Grelowski.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Charles Godin, autrefois de Prince-Albert et maintenant résidant au no 164, avenue Fort, Kamloops, C.-B., à l'occasion de la naissance d'un fils, Richard-Louis, le 17 avril; le bébé pesait 8 livres et 6 onces. Mme Godin (Jeannette Pagé) est la fille de M. et Mme A.-L. Pagé, de cette ville.

Makwa

Concert sacré

Les élèves de Makwa ont préparé un concert sacré qui a eu lieu dans l'église paroissiale le dimanche 21 avril. C'était le premier concert de ce genre et ce fut un succès. Le programme comprenait chansons et récitations en français et en anglais et une pièce en français.

Le dimanche 28 avril, le R. P. André Mercure et M. Don Moon, de Meadow Lake, et leurs scouts et louveteaux sont venus à Makwa présenter deux pièces. L'une était "Killer Kids" jouée par six louveteaux; l'autre, "The Voice Of The Woods" jouée par les scouts. Les élèves de Makwa ont présenté de nouveau leur pièce, "Monsignor de Mazenod".

Un grand nombre de gens étaient présents.

North Battleford

Assemblée régionale

A une assemblée régionale des cercles de l'A.C.F.C. de Makwa, Butte St-Pierre, Delmas, Jackfish et North Battleford tenue au sous-sol de l'église St-André, le 3 mars, MM. Pinsonneault et Trottier expliquèrent le plan de sécurité familiale. Le 3 avril, quelques visiteurs de Delmas et Jackfish se réunirent de nouveau pour étudier ce plan.

Festival

Plusieurs groupes d'enfants et de jeunes gens de Vawn, Jackfish, Butte St-Pierre, Makwa, Delmas et North Battleford, se rendirent à la salle Notre-Dame de North Battleford, le 24 mars, pour participer au festival de la chanson française.

Furent choisis pour concourir à Prince-Albert le 31 mars, le choeur de Delmas (école St-Jean-Baptiste de la Salle) et Léon et Gérard Deverdenne, de North Battleford. Ces derniers se rendirent à Prince-Albert accompagnés de leurs parents, M. et Mme M. Deverdenne, de leur accompagnatrice, Mme J. Beaubien, et de leur institutrice, Mlle Potvin. A l'issue du festival, tous se rendirent à la Cabane à Sucre pour une soirée agréable.

Soirée-surprise

Le 1er avril, les gens de la paroisse St-André organisèrent une soirée-surprise à l'occasion des noces d'or de M. et Mme A. Baillargeon. La soirée débuta par une grand-messe chantée par M. l'abbé A. Marchildon, curé, aux intentions des jubilaires.

Après des paroles de félicitations adressées aux héros de la fête par M. le curé, M. A. Parent dit quelques mots au nom de l'A.C.F.C., et M. R. Marcotte lut une adresse, à laquelle Mme Baillargeon répondit gentiment. Un télégramme de félicitations fut reçu du poste de radio CFNS, et une bénédiction de M. l'abbé J.-A. Coursol.

Mme Beaubien se fit entendre dans le chant "La Vie" de Ethelbert Nevin, et Léon et Gérard Deverdenne exécutèrent "L'Hirondelle".

La veillée se termina par un goûter succulent servi par les Dames de St-André.

Parmi les parents présents à la fête, on remarquait Mlle Béatrice Baillargeon, MM. et Mmes Walter Dion, Raymond et Eugène Baillargeon et W. Chilibeck, ainsi que plusieurs amis de Jackfish, Vawn et North Battleford.

Noces d'argent

A l'occasion de leurs noces d'argent le jeudi 18 avril, M. et Mme Georges Dion renouvelèrent leurs promesses de mariage au cours d'une messe célébrée à leurs intentions en l'église Notre-Dame par M. l'abbé A. St-Pierre, curé de la paroisse St-Joseph.

Un souper fut servi en l'honneur des jubilaires par Mlles Edith et Claire Dion. Les héros de la fête reçurent des félicitations par téléphone de MM. Henry et Raymond Dion, d'Edmonton.

Vonda

Journée-Rencontre

Le vendredi 26 avril avait lieu la journée-rencontre des jeunes. Cette journée avait comme thème: "La vie est belle, je dois rayonner". Après un acte d'amour à Jésus, les filles ont récité le chapelet. Elles ont chanté et médité sur l'hymne à la charité selon saint Paul, essayant de se remettre dans l'esprit, dans le coeur et dans la volonté que pratiquer la belle charité est le meilleur moyen de faire aimer la foi.

La course au trésor vint donner de l'exercice aux jeunes qui durent chercher ici et là les billets contenant les lettres nécessaires à bâtir le thème de la réunion. Murielle Lepage gagna le trésor. En équipes, les filles ont discuté ces trois questions: 1) Sommes-nous chanceuses d'avoir la vie? Prouvez. 2) Quel est le meilleur merci que je puis dire à Dieu? 3) Qu'est-ce qui m'oblige à rayonner? Dans une discussion, elles ont mis leurs idées en commun. Enfin elles ont chanté "Le sourire" pour renouveler leur bon sentiment de bien rayonner dans la joie de leur baptême.

Murielle, Yvette et Marie-Rose Lepage, Céline et Vivianne Denis, Aline et Lilliane Martineau, Jeannette Loiselle, Valorie Stad et Denise Rivard étaient présentes à cette réunion.

Félicitations à Yvette Lepage qui s'est vue proclamer lauréate lors du concours oratoire à Prince-Albert. Elle avait intitulé son discours "Un chef". Célia Fedora a aussi récité un morceau et chanté afin d'agrémenter le programme et de laisser au juge le temps de faire ses comptes.

Lisieux

Va-et-vient

M. le Dr et Mme Réal Préfontaine ont visité M. et Mme Emilien Préfontaine, le jour de Pâques.

M. et Mme Grégoire Faucher ont visité, dernièrement, des parents et amis à Le Pas, Flin Flon et Thompson, Man.

M. et Mme Albert Emond ont assisté au mariage de leur nièce, à Shamrock, le 20 avril.

M. Jacques Fafard a passé le congé de Pâques chez M. et Mme Emile Fafard.

Mme M. Rondeau est actuellement en promenade chez sa fille, Mme Houle, à Coronach.

M. et Mme Claude Lizée et leurs enfants, de Gravelbourg, ont visité des parents durant le congé de Pâques.

Val Marie

Voyage en Hollande

Mme Antoine-M. Dunand est de retour d'un voyage en Hollande, où elle visita les tombes de ses deux frères morts durant la deuxième guerre mondiale. Son fils, Guy, stationné en Allemagne de l'Ouest avec l'Armée américaine, est venu la rencontrer à l'avion à Amsterdam.

Ils ont été reçus par l'ambassadeur canadien à Amsterdam, avec qui M. Guy Dunand eut une longue conversation.

Durant son séjour de huit jours, Mme Dunand vit les endroits les plus intéressants du pays. L'accueil des gens fut très cordial, d'autant plus que Mme Dunand avait des connaissances et des amis à Mymegen.

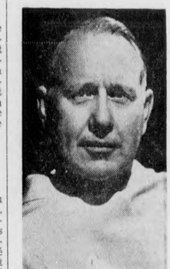
Congrès

Le dimanche 28 avril eut lieu le congrès de l'Association des professeurs de musique et de leurs élèves, à Regina. Le choeur de chant de l'école secondaire, composé de Géraldine Dumont, Mariette LeBlanc, Alice et Carmel Lemire, Denise Mercier, Odile Ronceray, Paulette Syrenne, Raymond Anderson, Wayne Erne, Byron Horolett et André Legault étaient présents. La directrice est la Rév. Sr Berthe-Cécile, et l'accompagnatrice, la Rév. Sr St-Lionel.

Çà et là

M. François Pinel est hospitalisé à Moose Jaw.

Mme E. Dumont, de Vanguard, visite ses enfants ici.



Le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., supérieur de la Maison Montmorency, près de Québec, et ancien vice-président du Conseil des Arts du Canada, quittera le Canada l'automne prochain pour se rendre en Afrique. Il a été appelé par le gouvernement du Ruanda à organiser l'enseignement supérieur dans ce pays et à y fonder une université. (Cliché CCC)

Le Pape rendra visite au président de la République italienne

ROME — Le pape Jean XXIII rendra visite à M. Antonio Segni, président de la République italienne, au Quirinal, vers le 10 mai, date à laquelle la remise solennelle du Prix Balzan pour la paix au Souverain Pontife se déroulera à St-Pierre de Rome. Cette visite du Pape au Chef de l'Etat italien se place dans le cadre des manifestations prévues pour la remise du Prix Balzan.

On relève à ce propos qu'un tel geste n'est pas sans précédent. Pie XII, en effet, alla lui aussi rendre au Roi et à la Reine d'Italie la visite que ceux-ci avaient faite au lendemain de son élection au Pontificat.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	81.2	81.2	81.2	2	81.2
C.W. no 3	78.2	78.2	78.2	2	78.2
Fourrage no 1	77.2	77.2	77.2	2	77.2
Fourrage no 2	74.2	74.2	74.2	2	74.2
Fourrage no 3	71.1	71.2	71.2	2	71.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	131	130.4	130.4		131
C.W. no 3—6 rangs	129	128.4	128.4	[illegible]	129
Fourrage no 1	118	117.4	117.4	[illegible]	118
Fourrage no 2	116.4	116	116	116.4	116.4
Fourrage no 3	113.4	113	113	113.4	113.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	151⅜	149⅞	146.8	147⅞	147.2
C.W. no 3	144⅞	143.4	140⅝	141⅝	141⅛
C.W. 2 rej.	147⅞	146⅜	143.2	144⅜	143.6
C.W. no 4	123⅜	121⅞	118.8	119⅞	119.2
Ergot	122⅜	120⅞	117.6	118⅞	118.2
Sur voie net	150	148⅝	145.6	146⅞	146.2
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Mai	80⅜	80⅜	80⅜	80.8	80.8
Juillet	81⅝	81.4	81.4	81⅞	82
Octobre	81.4	81.4	81.4	81⅞	82
Décembre	79.4	79.4	79.6	79⅞	80
ORGE —					
Mai	121	120⅜	120.4	121	120⅞
Juillet	121⅝	120⅞	121	121.2	120⅞
Octobre	118.6	118.4	119½	119	119
Décembre	116.4	116.2	116.2	116.8	117
LIN —					
Mai	332.2	332.2	332⅛	332⅝	333.4
Juillet	334.2	334	334.2	334⅝	335.2
Octobre	333.2	334	334	334.6	335
Décembre	330⅛	331.4	331½	331.4	332⅞
SEIGLE —					
Mai	150⅜	148⅞	145.6	146⅞	146.2
Juillet	142⅜	141.6	140⅛	140⅞	140.2
Octobre	137⅝	137⅜	136.4	136⅞	136
Décembre	135⅝	136.4	134.4	134.6	133.8

(Pour la semaine du 22 au 26 avril 1963)

Gravelbourg, Sask.

Festival de la chanson française et tournée de causeries par M. et Mme R. Dompierre

GRAVELBOURG — Au printemps 1962, le Festival de la Chanson française du sud de la Saskatchewan a eu comme juge M. Roland Dompierre, inspecteur d'écoles de Hull, Qué. Il a aussi donné quelques conférences ici et là (à l'occasion de son passage pour les festivals) sur l'éducation des enfants à l'adresse des parents qui en ont tous jouis, on s'en souvient.

Cette année, M. Dompierre nous revient accompagné de son épouse qui l'a toujours admirablement bien secondé dans les différentes fonctions culturelles, musicales et éducationnelles qu'il a exercées depuis une vingtaine d'années.

Heureux parents de quatre enfants, François, 19 ans, Sylvain, 16 ans, Jacinthe, 10 ans, et Rachel, 4 ans, ils ont tous deux leur Bachelier ès Arts de l'Université d'Ottawa. Ils ont tous deux aussi agi à titre de conférenciers réguliers à Ottawa, Hull et les environs pour les organismes suivants: Cours de préparation au mariage, Cours mariage-bonheur, Education des enfants (10e et 11e cours), Associations de Parents et Maîtres. Ils ont tous deux également activement participé à plusieurs émissions de radio et de télévision sur des sujets éducationnels.

Mme Dompierre possédant son certificat d'enseignement (1ère classe) du Département d'Education d'Ontario, a enseigné (7 ans) au primaire et au secondaire dans les écoles séparées d'Ottawa, a dirigé avec succès, à Hull, une école maternelle, "L'oiseau bleu", de 1947 à 1957, est l'animatrice de la populaire émission de télévision, "L'aventure de l'enfance", et est secrétaire de l'Association des femmes diplômées d'université.

M. Dompierre, lui, est dans l'enseignement depuis 28 ans, dont 15 comme instituteur, 7 comme directeur et 6 comme inspecteur. Il possède son baccalauréat en pédagogie de l'Université Laval et vient d'être nommé secrétaire de l'Association d'Education de l'ouest du Québec.

Dans le domaine musical, il a fait ses preuves comme maître de chapelle dans une paroisse de Hull depuis 23 ans. Son diplôme de chant grégorien de l'Université d'Ottawa et sa longue expérience le rendent tout à fait compétent, comme on a pu le constater l'an dernier d'ailleurs, pour agir comme juge et critique de nos festivals.

(Communiqué)

Bénédiction et ouverture officielle de l'industrie de R. Bussière et fils

VONDA — Le 27 janvier, M. l'abbé Lacroix bénissait la nouvelle industrie "Rock-O-Matic" de R. Bussière et Fils, à l'occasion de l'ouverture officielle, le 18 avril. La cérémonie commença à 2 h. 30 p.m., avec M. J.-A. Fournier comme maître de cérémonies. Plus de 400 personnes de tous les coins de la province assistèrent à cette ouverture qui fut un vrai succès.

L'hon. A. M. Nicholson, qui remplaçait l'hon. Ross Brown, de Regina, offrit ses voeux de succès et coupa le ruban. M. W. Straughan, maire du village, M. S. A. Kondra, maire de la municipalité, et M. Hervé Leblanc, représentant du Conseil du village, adressèrent la parole.

M. Hervé Leblanc présenta un corsage et un joli bouquet à Mme Rosaire Bussière, de la part du ministère du Commerce.

M. Cliff Ashfield, assistant de l'hon. Ross Brown, ainsi que M. Dave Boldt, d'Osler, Sask., étaient aussi des distingués visiteurs. Des membres du personnel du poste de radio CFNS étaient aussi présents pour enregistrer les discours sur rubans sonores.

MM. Rosaire et Laurent Bussière, en termes appropriés, surent remercier tous les gens présents pour leur appui, ainsi que tous ceux qui, par envois de télégrammes et lettres et par appels téléphoniques, ont su les encourager.

Soirée paroissiale

Le mercredi 24 mars avait lieu une soirée paroissiale organisée par les familles dont les noms commencent par la lettre B. Malgré une tempête et la grippe qui sévissait, beaucoup de personnes se sont rendues à cette soirée qui rapporta la somme nette de $636.37. Plusieurs paroissiens qui ne purent assister à la soirée offrirent des dons, ce qui éleva les recettes à $697.37. Merci à tous ceux qui, par leur présence ou leurs dons ont rendu possible un tel succès.

Va-et-vient

A l'occasion de la fête de Pâques on remarquait les visiteurs suivants: MM. Philippe et Emile Denis, du collège de Gravelbourg, Ronald, Donald et Norman Rivard, du collège de Prince-Albert, chez M. et Mme Philippe Rivard; Mlle Margot Fournier, garde-malade à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, et Lamont Fournier, du collège de Muenster, chez M. et Mme J.-A. Fournier; Mlles Lucille Lepage et Lilliane Bussière, du couvent des Filles de la Providence de Prince-Albert, chez MM. et Mmes Zenon Lepage et Rosaire Bussière; M. et Mme Louis Lepage et leurs enfants, de Saskatoon, M. et Mme Denis Lepage et leurs enfants et M. Albert Lepage, chez M. et Mme Zenon Lepage; M. et Mme Laurent Loiselle et leurs enfants, de Saskatoon, chez M. et Mme Félix Loiselle.

M. et Mme Arthur Poulin et leur fille, Mme Paul Fréchette, de Léoville, ont rendu visite à M. et Mme Léon Bussière, dernièrement.

Mme R. Marchand est allée passer quelques jours chez sa fille.

M. et Mme Henri Dionne et leurs enfants, M. et Mme Alfred Bussière, de Saskatoon, et M. et Mme Louis Chartier, de Zenon Park, étaient de passage chez M. et Mme André Bussière.

Baptême

Le 1er avril, M. et Mme Roland Beaulieu étaient les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Ronald-Roland-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Beaulieu, de Sudbury, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Léo Lafrenière, de Prud'homme, également oncle et tante de l'enfant.

Lac Pelletier

Va-et-vient

Mme Dominique Monette et son fils, Arthur, de Saskatoon, sont venus rendre visite à leur père et grand-père, M. Duclos, patient à l'hôpital Gabrielle de Ponteix. Ils en profitèrent pour visiter MM. Marcel Duclos, Amédée Robitaille et Antonio Monette, à Lac Pelletier.

M. Louis Monette et Mme Délina Monette sont revenus sur leur ferme à Lac Pelletier, après avoir passé les mois d'hiver à Ponteix.

Mme Irène Perron et sa famille et Mme E. Suckoboskie et sa fillette, Debbie, visitaient M. et Mme André Laverdière, le jour de Pâques.

M. Georges Pellerin, accompagné de M. D. Tessier, conduisit son épouse à l'hôpital Université de Saskatoon pour traitements médicaux. Elle est revenue chez elle le 20 avril.

Guy Létourneau, du Jardin Notre-Dame de Gravelbourg, est venu chez ses parents pour le congé de Pâques, et fit sa première communion le jour de Pâques.

M. et Mme Marcel Laverdière et Mme Albert Létourneau sont allés à Weyburn visiter M. Albert Létourneau, hospitalisé pour quelque temps.

MM. T. Toblin et R. Demers, de Bracken, et Mlle B. Sincenne, de Val Marie, sont venus visiter des amis à Lac Pelletier, le jour de Pâques.

M. et Mme Oscar Côté, de Cadillac, et M. et Mme Paul Perron visitaient M. et Mme Jos. Dumesnil, le 14 avril.

M. et Mme Jos. Dumesnil, accompagnés de M. G. Pellerin, allèrent à Ponteix, dernièrement.

M. et Mme Aristide Laverdière, de Ponteix, sont venus visiter MM. et Mmes Henry Perron et Marcel Laverdière, le 23 avril.

M. Joseph St-Jacques, de Beaumont, Alta, oncle de M. et Mme Michel St-Jacques, est venu à Cadillac et à Lac Pelletier pour les fêtes de Pâques.

Debden

Concours oratoire

Le 23 avril avait lieu à l'école un concours oratoire. Depuis deux ans le conseil des Chevaliers de Colomb de Debden et de Victoire encouragent les élèves des deux paroisses à prendre une part active à ce concours en donnant un trophée et des coupes aux gagnants.

Les concurrents étaient, pour la 5e à la 8e année: Jacques Paquette, de Debden, qui avait choisi pour sujet "A propos des noms propres; Loïse Comtois, de Victoire, récita "Singes et singeries"; Marie Blais, de Debden, "Charles-Quint et les moines"; Thérèse Lemire, de Victoire, "L'Egalité"; Gérard Durette, de Debden, "La Langue française meurt-elle dans l'Ouest?".

Au cours secondaire, les concurrents étaient Lise Bonneau et Claudette Comtois, de Victoire, Jocelyne Cyr, Laurence Dufour et André Ruel, de Debden, qui avaient choisi les thèmes suivants: "Le camp de Notre-Dame-des-Victoires", "La vie écolière", "La peine capitale", "Le communisme, tout le monde en parle" et "La délinquence juvénile".

Les adjudicateurs, MM. les abbés Luc Gaudet, curé de Big River, Gérard Pouliot, curé de Duck Lake, et Clément Provencher, décernèrent les premiers prix à Loïse Comtois et à Lise Bonneau. M. l'abbé Gaudet se fit l'interprète de tous pour louanger les concurrents du bon travail accompli.

Au nom des Chevaliers de Colomb, M. Roger Fortier présenta le trophée à Lise Bonneau et les coupes à André Ruel, Jocelyne Cyr, Lise Bonneau, Marie Blais et Loïse Comtois.

Visiteurs

M. et Mme Alexandre St-Pierre, de Prince-Albert, ont rendu visite à leur fille, la Rév. Sr Cécile-de-Notre-Dame.

Malades

Mme George Klein est de retour d'un séjour à l'hôpital Victoria de Prince-Albert. M. Robert Courchêne fut transporté d'urgence au même hôpital.

Butte St-Pierre

Décès

M. Israël Chaput est décédé à North Battleford le dimanche 7 avril, à l'âge de 85 ans. Le service funèbre fut chanté dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes de North Battleford, le 10 avril, par le R. P. Georges Roussel, O.M.I.

M. Chaput naquit à Augusta, Maine, E.-U. Il fut un des pionniers de la paroisse, où il s'établit sur une ferme en 1910 et se retira il y a quelques années.

Le défunt laisse dans le deuil deux neveux, M. Edouard Gaboury, de Butte St-Pierre, et M. Pierre Gaboury, de Augusta, Maine, E.-U., et une nièce, Mme Slater, de la Colombie-Britannique.

Festival

Plusieurs parents et élèves assistèrent au festival français qui eut lieu à North Battleford le dimanche 24 mars. Ce fut un véritable succès.

Périgord

Çà et là

Bienvenue au R. P. J. Kunka, nouveau curé, qui remplace le R. P. A.-E. Robveille, P.S.M., qui a dû se retirer de son ministère pour cause de santé.

Un bingo, au profit de la paroisse, eut lieu la semaine dernière. Les recettes ont été satisfaisantes.

Etaient de passage dans la paroisse durant les vacances de Pâques: Mlles Juliette Plante, Lucille Huppé et Annette Pelletier, tous du couvent de Prud'homme, chez leurs parents; Mlle Jeanne d'Arc Fortin, de Wadena, chez ses parents, M. et Mme Emile Fortin; M. et Mme George Zahariuk et leurs enfants, de Regina, et M. et Mme Alfred Desroches, fils, d'Edmonton, chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Maurice Marquette, et leur famille; M. et Mme Edouard Bernier, accompagnés de leur fille, Mme Rachel Thompson, et son fils, Garth, tous de Golden, C.-B., chez leurs enfants et leurs soeurs et beaux-frères; M. et Mme Hubert Fuschs et leur fillette, Linda, de Wartime, et Mlle Linda DesRoches, chez leurs parents, M. et Mme Wallace DesRoches, et leur famille; M. et Mme Arthur Gaudet, de Batoche, chez leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Raymond et Jérémie Mathieu; MM. Denis et Adélard Patenaude, de Cardston, Alta, chez leurs parents, M. et Mme Henri Patenaude.

M. et Mme Adrien Choquette et leur bébé, Brenda Lee, de Prince George, C.-B., M. et Mme Allen Schuster et leurs enfants, de Markinch, M. et Mme Emile Leblanc et leurs enfants, de Mistatim, M. Harvey Choquette, de Simpson, et M. Robert Choquette, de Yorkton, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Albert Choquette.

M. Gérard Dubé et ses filles, accompagnés de religieuses, sont allés à Prud'homme durant les vacances de Pâques.

M. et Mme Médéric Caza sont revenus dans la paroisse après avoir passé l'hiver avec leur fils, Louis, à Saskatoon.

M. Louis Dubé, accompagné de son fils, Denis, visita ses frères, MM. Jean et Gérard Dubé.

Gravelbourg

Décès

Le dimanche 21 avril est décédée au Foyer d'Youville, Mme Claudia Chouinard, âgée de 78 ans. Elle est née à Weedon, Qué., en 1885. Son époux est décédé en 1944.

La défunte laisse dans le deuil quatre filles, les Rév. Srs Marie-Bernard, Marie-Claudia et Marie-Joseph, de la Congrégation Notre-Dame de la Croix, de Wauchope, et Maria (Mme Joseph Lemée), de Wauchope; sept fils, Edmond, de Redvers, Albert, de Montréal, Qué., le R. F. Rosario, O.M.I., du collège de Gravelbourg, Damas, de Melita, Man., Louis, de Gravelbourg, Gérard, de Wauchope, et Paul, de Montréal, Qué.

Le service funèbre fut chanté le mercredi 25 avril à 10 h. a.m., par le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., provincial, assisté du R. P. Alain Piché, O.M.I., et de M. l'abbé Alfred Bouchard, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Edmond Chouinard, Joseph Lemée, Damas, Gérard et David Chouinard et Louis Donais.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Va-et-vient

Mlle Lise Côté est partie dans l'Est pour se rendre au chevet de sa mère, gravement malade.

Bienvenue à M. et Mme Roland Dompierre, de Hull, Qué., qui sont de passage ici. Ils donneront des conférences, et M. Dompierre sera juge au festival de la chanson française.

En Saskatchewan

L'activité de l'A.C.F.C.

Les examens de français

Les examens annuels de français de l'A.C.F.C. auront lieu cette année le samedi 8 juin.

Comme d'habitude il y aura deux périodes d'examens: l'une, le matin, de 9 heures à midi, pour tous les élèves; l'autre, l'après-midi, de 1 h. 30 à 4 h. 30, pour les élèves plus avancés.

Il convient que tous les écoliers qui ont suivi le programme de français de l'Association au cours de l'année scolaire se présentent à ces examens. Nous prions les parents d'y voir.

L'Oeuvre des Bourses de l'A.C.F.C.

Depuis plusieurs années déjà, l'A.C.F.C., chaque été, décerne un certain nombre de bourses d'études aux étudiants de langue française de la Saskatchewan.

Ces bourses ne proviennent pas des fonds de l'A.C.F.C. Non. Les revenus de l'Association ne sont malheureusement pas assez élevés pour lui permettre cette philantropie. Ce sont des bourses que l'A.C.F.C. sollicite et obtient de diverses institutions de la province de Québec désireuses de nous aider.

C'est ainsi par exemple que l'Association dispose de deux bourses d'Université: l'une accordée par l'Université Laval de la ville de Québec, l'autre par l'Université de Sherbrooke à ces deux universités.

Mais le plus grand nombre de bourses de l'A.C.F.C. sont actuellement des bourses d'école normale de jeunes filles, accordées à l'Association par des congrégations religieuses qui dirigent des écoles normales dans la vieille province. Elles ne peuvent donc être décernées qu'à des jeunes filles, et encore seulement à des jeunes filles qui se destinent à devenir institutrices.

Les bénéficiaires de ces bourses d'école normale reçoivent gratuitement pension et enseignement. Ce sont donc des bourses d'une valeur matérielle fort importante.

Les cours d'école normale dans la province de Québec sont maintenant de deux ans. C'est dire qu'une jeune fille qui sollicite une bourse d'école normale de l'A.C.F.C. doit être prête à aller étudier là-bas pendant deux années consécutives.

Pour plus amples informations, les intéressés voudront bien s'adresser au Secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, Broadway, Saskatoon, Sask.

Un pionnier de Willow-Bunch, M. Médéric Gareau, est décédé

WILLOW-BUNCH — M. Médéric Gareau est décédé à l'hôpital d'Assiniboia le mercredi matin 24 avril, à l'âge de 78 ans. Les funérailles furent célébrées par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, le samedi 27 avril à 10 h. a.m.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire Ross à Assiniboia, où des prières furent récitées les deux soirs avant les funérailles. On l'exposa aussi à l'entrée de l'église, une demi-heure avant le service funèbre.

M. Jean Bourdages conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Delphis Savoie, Gérard Granger, Jacques Raboud, Viateur Forest, Edmond Cornellier et Rosario Grégoire. Les deux premiers firent la quête.

M. Gareau fut inhumé au cimetière paroissial, près de son épouse, décédée le 24 août 1962.

Né à St-Damien de Brandon, Qué., le 11 mai 1885, il arriva à Willow-Bunch en mars 1912.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mme Wilfrid Glaude (Georgeline), de St-Hyacinthe; son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Eugène Boucher, de Willow-Bunch; deux filles, Mme Aurèle Lapointe et Mlle Alice Gareau, à la maison; un fils, Joseph; cinq petits-enfants, dont deux étaient présents aux funérailles, M. Omer Lapointe, de Weyburn, accompagné de sa fiancée, et Mlle Berthe Lapointe, garde-malade à Assiniboia, avec son ami. Le fils aîné, Philippe, est mort en 1952.

Remerciements

La famille Gareau remercie tous ceux et celles qui ont offert leurs sympathies, bouquets spirituels et couronnes de fleurs, etc., et qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper. Un merci spécial à M. l'abbé Adrien Chabot, curé, à Mgr Albert Vachon, d'Assiniboia, et à M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor; ce dernier assistait aux funérailles. Merci aussi à MM. les Drs Cunningham, de Willow-Bunch, et R. Sylvestre, d'Assiniboia, aux personnels des hôpitaux de Willow-Bunch et d'Assiniboia, à M. et Mme Albert Roy, d'Assiniboia.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Georges Peli (Rachel Lavallée) pour la naissance d'une fille, ainsi qu'à M. et Mme M. Valentine (Marguerite Piché), qui sont aussi les heureux parents d'une fillette. Toutes deux sont nées à l'hôpital local, le jeudi 25 avril.

Çà et là

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, ainsi que sa soeur, Mme Alice Bonneau, de Regina, furent de passage à Willow-Bunch le dimanche 21 avril, s'étant rendus à Coronach visiter leur père, M. Philippe Légaré, patient à l'hôpital.

Mlles Vivianne et Anna Thorhang, de Saskatoon et Calgary, visitèrent leurs parents, récemment.

M. Lionel Bonneau, de Vancouver, vint voir ses parents, M. et Mme Jean-P. Bonneau, à Pâques.

M. et Mme Roger Rodrigue et leur petit garçon, de Red Deer, Alta, ainsi que M. et Mme Bain et leur fillette, de Regina, rendirent visite à leurs parents, M. et Mme Roméo Rodrigue, récemment.

Mlle Thérèse Boulianne, de Lethbridge, Alta, ainsi que Mlles Monique et Gisèle Mathieu et M. Jude Boulianne, tous trois de Regina, vinrent passer le congé de Pâques chez des parents et amis à Willow-Bunch.

Mme L. Couture passa une semaine chez ses filles, à Moose Jaw dernièrement.

Mlle Gabrielle Granger, de Winnipeg, Man., a passé quelques jours à Willow-Bunch.

M. et Mme Promhouse et leur famille, de Regina, passèrent le jour de Pâques chez leurs parents, M. et Mme L. Slyvestre.

M. et Mme René Fauchon et leur famille, de Ferland, visitèrent des parents et amis à Pâques.

M. et Mme Robert Reilander et leur famille, de Balgonie, fêtèrent le congé de Pâques chez leurs parents.

M. le Dr et Mme Louis Piché et leur fils, de Shaunavon, visitèrent leurs parents, M. et Mme Albert Martin, à Pâques.

M. Léon Beaudry, des Etats-Unis, est arrivé dernièrement pour semer sa terre.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburne, ainsi que M. et Mme Gérard Rodrigue et leur famille, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme F. Rodrigue, récemment.

M. et Mme Denis Forêt sont allés à Cardors, où ils ont de l'emploi pour les mois d'été.

M. et Mme Roméo Fradette sont allés à Regina, dernièrement, y visiter leur père, M. Fradette, patient à l'hôpital depuis quelque temps.

MM. Florent Bonneau et Alex. Lespérance sont allés à Saskatoon pour traitements médicaux.

Mme Victor Lespérance ayant subi une opération à l'hôpital de Moose Jaw, est revenue chez elle le jeudi 18 avril.

M. Gérard Duperreault et Mme Adrien Beausoleil sont patients à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelque temps, ayant tous deux subi une opération.

M. et Mme J.-Denis Bruneau et MM. Gérard et Richard Cayer allèrent à Moose Jaw récemment pour affaires.

M. et Mme E. Rodrigue, Mme A. Martin, Mme Jean Champigny et sa fille, Georgette, sont allés visiter Mme E. Champigny au Foyer d'Youville de Gravelbourg, dernièrement.

Jackfish

Va-et-vient

M. Omer Gagné a conduit Mme Estelle Esquirol à Prince-Albert. Ils ont été voir Mlle Gertrude Esquirol.

M. Georges Bru se rendait à Prince-Albert visiter Mme Clément Bru et autres amis au Mont St-Joseph.

M. et Mme Roland Corbeil sont allés au mariage de Mlle Thérèse Blanchette à M. Dexter, le samedi 20 avril, à North Battleford.

M. et Mme Louis Blanchette sont allés à Fort St. John, récemment, visiter leurs enfants.

M. et Mme Walter Rhycyna (Marie-Jeanne Dion), de Grande Prairie, étaient en visite chez leurs parents pour les vacances de Pâques.

M. Norbert Duhaime, stationné à Coal Lake, était en visite chez ses parents, M. et Mme Régis Duhaime.

M. Philippe Blanchette est revenu de Fort St. John pour aider son père, M. Louis Blanchette, aux semences.

Malades

M. Charles Bru est hospitalisé depuis quelques jours. Mme Délina St-Amant est encore à l'hôpital. Tous leur souhaitent un prompt rétablissement.

St-Hubert

40e anniversaire de mariage de M. et Mme J. Dartige

ST-HUBERT — A l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme J. Dartige, père, un souper-surprise fut servi en leur honneur. Ce repas avait été préparé par les enfants des jubilaires pendant l'absence de ces derniers.

M. l'abbé L. L'Heureux, curé, bénit le souper auquel prirent part, en plus des héros du jour, M. et Mme F. Jamet, de Langbank, frère et belle-soeur de Mme Dartige; leurs enfants, MM. et Mmes André Dartige, Laurent Jeannot, J. Dartige, fils, F. Dartige et M. Mulhal.

M. l'abbé L'Heureux dit quelques mots de félicitations aux jubilaires et exprima ses meilleurs voeux. Au cours de la soirée, un joli cadeau leur fut présenté.

Les parents et amis désirent, par la voie du journal, offrir leurs félicitations et leurs meilleurs voeux à M. et Mme Dartige.

Ferland

Çà et là

M. René Couture, président de l'Action Catholique Rurale, district de Ponteix, fut nommé délégué par le diocèse de Gravelbourg pour assister à une réunion de l'A.C.R. tenue à Hearst, Ont., les 20 et 21 avril.

Mme René Couture, cheftaine et 1ère vice-présidente des Guides de l'Ouest, se rendait à St-Vital, Man., pour participer à une réunion de chefs du mouvement Guide, la semaine dernière.

M. et Mme Viateur Chabot sont revenus dans la paroisse après avoir passé les mois d'hiver à Regina.

Mlle Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, visitait ses parents, M. et Mme Antonio Chabot.

M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, passent quelques jours chez leurs enfants, M. et Mme René Couture, et leur famille.

Mme Robert Chabot ainsi que Mme Lucien Beaudoin passèrent quelques jours à l'hôpital de Mankota.

M. Edmond Chabot, de Regina, est revenu sur sa ferme après avoir été employé à Regina depuis l'automne dernier.

Albertville

Va-et-vient

Etaient en visite à l'occasion de la fête de Pâques, M. et Mme Donat Lavoie, de Regina, chez leur père, M. Ernest Lavoie, et leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Léo et Maurice Lavoie; M. Raymond Gignac, de Bonnyville, Alta, accompagné d'une amie, chez ses frères et belles-soeurs et soeur et beau-frère; M. et Mme Philippe Boutin, de Marcelin, Sask., M. et Mme Emilius Lavertue, de Domremy, Sask., MM. Gérald et René Painchaud, de Davidson, Sask., M. et Mme Maurice Renault, de Zenon Park, et Mme Marchand, de Vonda, chez des parents et amis.

Mme Thérèse Brassard est allée visiter ses parents à Humboldt, Sask., pour Pâques.

M. et Mme Henri Corriveau sont de retour à leur foyer après avoir passé l'hiver en Colombie-Britannique et aux Etats-Unis.

MM. et Mmes Robert et Léo Paquette sont partis travailler à Kitimat, C.-B.

Mme Dorothy Brassard, de Kitimat, C.-B., est en visite chez ses parents.

Malades

Mmes Florence Rapin, Joseph Beaudoin et Blanche Dobel furent hospitalisées, dernièrement.

Baptêmes

Carolyn-Ann, fille d'Armand Carrier et de Jean Hogg. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Carrier, de Burnaby, C.-B., oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Armand Gobeil.

Cindy-Marie, fille de Walter Durand et de Laura Browatzke. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Samson, oncle et tante de l'enfant.

Denise-Marie-Simone, fille de Gérard Corriveau et de Marie Corriveau. Parrain et marraine, Alfred et Simonne Corriveau, frère et soeur de l'enfant.

M. Jean-Louis Gervais, de Sedley, est décédé subitement le 19 avril

SEDLEY — Dans l'après-midi du vendredi 19 avril, toute la paroisse fut très peinée d'apprendre la mort subite de M. Jean-Louis Gervais, âgé de 54 ans.

Les funérailles eurent lieu le 23 avril en l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Sedley. Mgr F. J. Schachtel, curé, fit la levée du corps, tandis que M. l'abbé François Marcotte, cousin du défunt, chanta le service funèbre.

On remarquait au sanctuaire M. l'abbé F. Seiferling. L'église était remplie de parents et amis venus de loin et de près.

M. Jérôme Béchard portait la bannière des Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin, suivi de tous les Chevaliers de la paroisse et de quelques-uns de Regina.

Les porteurs étaient MM. Roméo et Roger Poissant, Marcel Gervais, Gérald Lynch, Jérôme Longpré et Harvey Deigleman.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Claire Marcil; quatre fils, André et Edouard, de Regina, Arnold et Denis, de Sedley; deux filles, Jeannine, de Storthoaks, et Laurette, à la maison; trois frères, Paul, de Lajord, Georges, de Benson, et Côme (Laurie), de Vancouver.

Parmi les parents et amis venus de l'extérieur pour assister aux funérailles, on remarquait MM. et Mmes R. Dupart et Charles Marcil, de Castor, Alta; Mme Jeanne Pivert, de Grande Prairie, Alta; Mme Ange Laisnez, de Big Valley, Alta; Mmes Léa Gibeau et Olivier Corbeil, de Cluny, Alta; M. et Mme T. Getz, de Calgary; M. Côme Gervais, de Vancouver; M. et Mme Georges Gervais et leurs enfants, Marcel et Madeleine, de Benson; M. et Mme Ernest Gauthier et M. Aimé Gauthier, de Storthoaks; M. et Mme Harvey Deigleman, de Raymore; M. Hercule Robert, de Wolseley, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis, de Regina et des paroisses voisines.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Jean-Louis Gervais et sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre dans leur grande épreuve.

Va-et-vient

Mlle Eloïse Béchard a repris sa classe d'enseignement à St. Gregor.

M. et Mme Jérôme Béchard et Mme Léonard Baker sont allés à Winnipeg, Man., pour affaires.

M. Daniel LaBelle est parti travailler à Prince Rupert, C.-B., durant ses vacances.

Mlle Jeannine Gervais est retournée à son enseignement à Storthoaks après avoir passé quelques jours avec sa mère après les funérailles de son père.

M. et Mme Léon Desautels ont assisté aux funérailles de leur beau-frère, M. Turenne, de St-Boniface, Man.

M. Guy Lefebvre, de Cranberry Portage, Man., passa la fin de semaine chez son père, M. J. Lefebvre, où son épouse séjourna pendant quelques semaines.

Naissance

A M. et Mme Arnold Gervais est né un fils le 29 avril.

Malade

Prompt rétalissement à M. Raymond Dupuis patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Saskatoon

A l'Union Coopérative

M. Martin Légère, Caraquet, N.-B., président du Conseil canadien de la Coopération, prit part aux assises de l'Union Coopérative du Canada, qui a tenu son congrès annuel à Saskatoon, la semaine dernière.

M. Légère profita de l'occasion pour visiter ses nombreux amis coopérateurs et leur parla par le truchement de radio CFNS. Il visita aussi le Jardin d'Enfance de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens, sous la direction de la Rév. Mère Marie-Claire, F.d.l.P., et nota les résultats magnifiques obtenus.

Va-et-vient

M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, vinrent chez leurs fille et gendre, M. et Mme Bernard Pulol, à l'occasion du baptême du bébé de ces derniers, Laura. Ils visitèrent également M. et Mme Auguste Bandet.

M. et Mme François Normand et leur famille, M. et Mme Louis Jeanneau et leur famille, de Prud'homme, et M. et Mme Edwin Altrogge, de St. Benedict, rendirent visite à leur mère, Mme Gédéon Masson, le jour le Pâques.

M. et Mme Roger Marcotte visitèrent leurs parents, M. et Mme Georget, de Domremy, le jour de Pâques.

M. et Mme Alfred Champagne se rendirent à Prince-Albert, chez M. le Dr et Mme Edmour Gaudet, pour la fête de Pâques.

M. et Mme John Zyla et leurs fillettes, de Calgary, visitèrent leurs parents, M. et Mme Régis Liogier, pendant les vacances de Pâques.

M. et Mme Luc Dandenault, de St-Pierre, Man., furent de passage chez Me et Mme Marcel Préfontaine, à l'occasion du baptême de Luc Préfontaine, dont ils furent les parrain et marraine.

Mme Joseph Strasser, Mme Paul Strasser et ses enfants, Barry et Gail, Mme Rod Sechinger et sa fille, Vivianne, de Nipawin, Mme Alfred Trudel, de Regina, et Mme René Sirois, de Pibroch, Alta, étaient tous en visite chez M. Paul Sirois et sa famille, récemment.

M. et Mme Laurent Sirois et leurs deux filles visitèrent leur père et grand-père, M. Paul Sirois, ainsi MM. et Mmes Roger et René Sirois, Rosaire Turcotte et Joseph Leier. M. et Mme Laurent Sirois ont passé deux ans à Izmir, Turquie, où celui-ci était surintendant d'un projet de construction. Avant de revenir au Canada, ils ont visité la Terre Sainte, l'Italie, Paris (France), la Suisse, la Grèce, la Hollande et l'Angleterre. Après leur visite à Saskatoon, ils retournèrent à Calgary, où ils résident.

En visite chez M. et Mme T. Préfontaine étaient leur fils, Ronald, étudiant au collège pédagogique de Regina, M. René Poisson, de Regina, M. Claire Gervais, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, et M. et Mme Richard Gervais, de Plamondon, Alta.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, MM. P. Benjamin, Adélard Marcotte et Joseph Beaudry.

Baptêmes

Luc-Raymond-Joseph, fils de Me et Mme Marcel Préfontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Luc Dandenault, oncle et tante de l'enfant.

Patricia-Marie, fille de M. et Mme Léopold Bénard.

Thé d'inscription

La présidente, Mme Irène Labelle, invite tous les membres et amis des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, à venir au thé d'inscription qui aura lieu le dimanche 5 mai, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m., au presbytère à 1011, rue Windsor.

Mmes F. Landry et Alfred Turcotte sont les convocatrices de ce thé, Mme Rosaire Turcotte sera en charge des cotisations. On encourage toutes les dames et demoiselles de la paroisse à devenir membres de la Ligue.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Condoléances

Sincères condoléances à la famille Martin à l'occasion de la mort de M. Fernando Martin à Regina, le 14 avril.

Sincères condoléances à la famille Lefebvre à l'occasion de la mort de Mme Josias Lefebvre, de Sedley.

Sincères condoléances à la famille Béchard à l'occasion de la mort de M. Charlemagne Béchard, de Sedley.



LA RELÈVE, NOUS Y SOMMES



Publication mensuelle **Cette page est consacrée aux activités de la Relève manitobaine** Publication mensuelle

Magnifique réussite du troisième congrès

Les six divisions de langue française du Manitoba étaient bien représentées à notre troisième grand congrès annuel qui se tenait à St-Boniface le 17 avril dernier. Au-delà de 75 étudiants représentant 38 écoles secondaires étaient venus d'un peu partout pour participer aux discussions et proposer des résolutions bienfaisantes. Voici la liste des résolutions prises:

1. Etant donné que le Fonctionnement Scolaire s'occupera désormais de dresser une liste de Bonnes Expressions pour tous les grades, qu'il soit résolu que notre mouvement abandonne son Concours de Bonnes Expressions.

2. Etant donné que nos concours oratoires aident aux étudiants à mieux s'exprimer, qu'il soit résolu que ce concours soit continué.

3. Etant donné que les 7e et 8e années sont maintenant séparées des grades secondaires, qu'il soit résolu que ces élèves fassent désormais partie de la Relève Junior.

4. Etant donné que la Relève doit s'intéresser à tous les étudiants de langue française, qu'il soit résolu que la Relève demeure un mouvement de masse.

5. Etant donné que le comité central a besoin de fonds pour assurer son bon fonctionnement, qu'il soit résolu que la Relève dresse son budget annuel et qu'elle taxe les divisions au pro rata de la population scolaire de langue française. Les écoles garderont désormais les argents prélevés par les cartes de membres. (Taxe tout à fait libre, naturellement.)

6. Etant donné que le théâtre et la chanson sont d'excellents moyens de faire connaître et aimer la langue et la culture françaises, qu'il soit résolu que l'on encourage l'organisation des soirées d'amateurs où les étudiants pourront chanter, participer à des pièces de théâtres, etc. (Le comité central mettra à votre disposition au-delà de 100 pièces de théâtre.)

7. Etant donné que nous voulons nous perfectionner dans l'emploi de notre langue, qu'il soit résolu que dans la mesure du possible nous organisions dans nos écoles des Académies Françaises: assemblées régulières auxquelles participeraient certains étudiants, assemblées encourageant le bon usage de notre langue par des discours impromptus, des forums, des discussions, des saynètes, etc., donc avec un programme bien préparé. (Des suggestions, des plans de réunions seraient fournis par le comité central.)

Diner-buffet

Après deux heures de franches discussions, les jeunes et les adultes responsables se réunirent pour un diner-buffet, organisé par notre vice-présidente, Mlle Micheline St-Pierre. Après un succulent repas, des cartes de membres honoraires furent distribuées aux personnes suivantes comme témoignage de notre appréciation pour leur attachement spécial aux activités de notre mouvement: le R. P. G. Ramaekers, S.J., M. l'abbé Pierre Raymond, notre aumônier provincial, la Rév. Sr Jules-Marie, adulte responsable da la division Rivière-Rouge, M. Denis Chénier, ancien président provincial, Mlle Lilianne Delaquis, ancienne secrétaire provinciale, et Mlle Georgette LeGal, ancienne vice-présidente provinciale.

Ensuite, Mlle Paulette Turenne, de St-Pierre, se vit décerner un prix de $25.00, offert par M. Raymond Bernier, à l'élève qui durant la dernière année a témoigné le plus de dévouement envers la Relève.

Enfin, nous avons eu le bonheur d'entendre M. Damien Giordani, consul de France, nous parler de la langue et de la culture françaises dans notre monde moderne. En termes émouvants il sut retracer pour nous les progrès de la France durant les dix dernières années et nous convaincre du bel avenir qui attend cette mère-patrie.

Elections

Après une autre discussion fort intéressante entre adultes responsables et étudiants, il fallut passer à l'élection de l'exécutif provincial pour 1962-63. En voici les membres:

Division Cheval Blanc
présidente, Elaine Girard, de l'école St-Paul d'Elie
vice-présidente, Denise Dufour, de l'école St-Paul d'Elie
secrétaire, Paulette Allard, de l'école St-Paul d'Elie

Division Langevin
présidente, Rose-Marie Roy, de l'Académie St-Charles
vice-présidente, Linda Davignon, de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg
secrétaire, Philippe Rougeau, de l'école du Précieux-Sang

Division Rivière-Rouge
président, Denis Marion, de l'école de St-Jean-Baptiste
vice-présidente, Paulette Turenne, de l'école de St-Pierre-Jolys
secrétaire, Louise Pilon, de l'école de Ste-Agathe

Division Rivière-Seine
président, Jean LeGal, de l'école de St-Adolphe
vice-présidente, Louise Plouffe, de l'école de La Broquerie
secrétaire, Norman Lavack, de l'école de Ste-Anne-des-Chênes

Division La Montagne
présidente, Lorraine Roch, de l'école de Notre-Dame-de-Lourdes
vice-présidente, Adrienne Labossière, de l'école de Somerset
secrétaire, Dianne Foidart, de l'école de Mariapolis

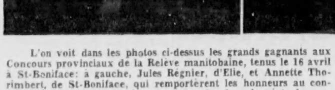
Comité provincial
président, Jean-Guy Léveillé, de l'Institut Collégial Provencher
vice-présidente, Paulette Allard, de l'école St-Paul d'Elie
secrétaire-trésorière, Annette Thorimbert, de l'Académie St-Joseph

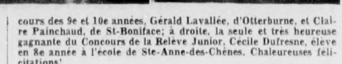
Représentant du Québec

Comme dernier item au programme, les étudiants furent tous heureux d'entendre M. Ernest Pallascio-Morin, directeur des relations extérieures du Ministère culturel du Québec, parler de leur riche héritage. De larges extraits de son discours ont paru dans le numéro de **La Liberté et le Patriote** du 18 avril.

Et alors très heureux d'avoir fait un bon travail, les délégués se séparèrent décidés de continuer leurs efforts afin que notre mouvement réalise toujours de plus en plus sa devise: "Le français à l'honneur".







L'on voit dans les photos ci-dessus les grands gagnants aux Concours provinciaux de la Relève manitobaine, tenus le 16 avril à St-Boniface: à gauche, Jules Régnier, d'Elie, et Annette Thorimbert, de St-Boniface, qui remportèrent les honneurs au concours des 11e et 12e années; au centre, les deux lauréats du concours des 9e et 10e années, Gérald Lavallée, d'Otterburne, et Claire Painchaud, de St-Boniface; à droite, la seule et très heureuse gagnante du Concours de la Relève Junior, Cécile Dufresne, élève en 8e année à l'école de Ste-Anne-des-Chênes. Chaleureuses félicitations!

Dernière page

Il me fait beaucoup plaisir d'écrire ces quelques mots lors de la dernière page de la Relève de l'année 1963.

Je dois admettre que j'ai eu une tâche bien facile comme adulte responsable de la page. Mon adjoint a fait les démarches innombrables nécessaires pour chacune de nos pages; le comité de publication, ici, à l'école du Précieux-Sang a fait un travail énorme: dactylographie, recherches, téléphones, transcription, correction, entrevues et caricatures.

Donc à tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit à la page, un merci sincère.

Pendant cette première année de publication, votre page a buté sur quelques problèmes, mais grâce au bel esprit de tous, rien ne fut trop sérieux. Je crois que tous sont d'accord que c'est quelque chose qui vaut bien la peine de continuer.

Au R. P. J.-M. Soulodre, O.M.I., notre Aigle Protecteur, vont nos sincères remerciements.

G.-L. DUREAULT,
adulte responsable.

Grand succès des concours

Le mardi 16 avril se tenaient à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface les concours oratoires et déclamatoires provinciaux de la Relève Franco-Manitobaine. Après avoir remporté les honneurs dans leurs écoles et divisions respectives, plus de 30 élèves participaient à ces concours.

Tous, sans exception, méritent les meilleures félicitations pour l'excellence de leurs présentations. Et lorsque certains pessimistes douteront de l'utilité de ces concours, ils n'auront qu'à venir écouter ces jeunes pour dissiper leurs doutes. Ces concours ont exigé de la part des instituteurs et des étudiants beaucoup d'effort et de dévouement.

Il a fallu entreprendre des recherches, s'exercer, corriger; il a fallu souvent franchir de grandes distances pour participer à ces concours. Et malheureusement, la Relève n'a pu récompenser tous ces concurrents comme elle aurait voulu le faire.

Félicitations aux professeurs, aux parents, à tous les étudiants qui ont participé d'une façon ou d'une autre à ces concours. Merci aux généreux donateurs de trophées, M. Laurent Desjardins, membre de l'Assemblée législative, la Banque Canadienne Nationale et les Conseils étudiants des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher. Merci aux juges de ces concours. Merci aux religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie d'avoir bien voulu mettre leur salle académique à notre disposition et à la Rév. Sr Supérieure qui s'est montrée si généreuse à notre égard. Merci enfin à tous ceux qui sont venus encourager les concurrents.

Nous sommes humains. Dieu veuille qu'on nous pardonne certaines imprécisions dans nos règlements. (Dans le secteur des garçons en 11e et 12e années, le jury décerna le trophée à un étudiant qui n'était pas inscrit au cours français de l'Association, cours qui n'est pas donné cette année à cet endroit. Par ailleurs cet étudiant avait antérieurement terminé sa rhétorique au Collège de St-Boniface.)

Espérons que les concurrents auront tous participé à ces concours avec un tel enthousiasme que même s'ils ne furent pas vainqueurs, ils retourneront chez eux contents de leurs efforts et de leurs succès.

Voici la liste des lauréats de ces concours provinciaux:

Concours déclamatoire

Cécile Dufresne, 8e année, école de Ste-Anne-des-Chênes, Division de La Seine: "Le mot" de Victor Hugo.

Concours oratoire

Gagnants de 9e et 10e années:
Filles:
Claire Painchaud, 9e année, Académie St-Joseph, Division de St-Boniface: "Les droits des Canadiens français au Manitoba".
Garçons:
Gérald Lavallée, 10e année, Otterburne, Division de la Rivière-Rouge: "Notre belle langue française survivra-t-elle au Manitoba?".

Concours oratoire

Gagnants de 11e et 12e années:
Filles:
Annette Thorimbert, 11e année, Académie St-Joseph, Division de St-Boniface: "Le Canadien français, un lâche ou un héros?".
Garçons:
Jules Régnier, 12e année, Elie, Division du Cheval-Blanc: "L'avenir du français au Manitoba".

La Bible vous parle

La haine allume des litiges, l'amour couvre toutes les fautes. (Prov 10, 12)

* * *

Mieux vaut le pauvre en son intégrité que l'homme aux voies tortueuses et qui est riche. (Prov 28, 6)

Cher Aigle Protecteur

Que pensez-vous de cette coutume relativement récente chez les adolescents où des jeunes d'école échangent leurs bagues: la fille porte celle du garçon et le garçon celle de la fille?

Marie.

Chère Marie,

Ce que j'en pense? Je pense que c'est une coutume ridicule et débalancée. Il y a deux points à considérer; le premier, c'est le ridicule de cette coutume; le second, c'est le symbolisme ou l'attitude malsaine impliqué dans cette coutume.

1. Coutume ridicule:

C'est la fille qui semble le plus ridicule. Souvent elle est habillée selon les dernières vogues de la mode; d'autres fois sa toilette est d'un goût artistique impeccable, mais voilà que notre attention est attirée sur sa petite main délicate dont le doigt est encerclé dans une immense menotte, qu'elle traîne comme un boulet de forçat. La bague débalance toujours le reste de sa toilette. Son doigt est toujours trop petit pour cette menotte; alors on entoure la partie inférieure de la bague de bandelettes de diachylon ou ruban gommé. Ce ruban devient d'une malpropreté écoeurante et infecte qui serait condamnée sur le champs par le département d'hygiène. L'assortiment de ces bagues et des toilettes des jeunes filles frise le goût des clowns.

Le garçon n'est guère moins ridicule. La bague est beaucoup trop petite pour son doigt et sa corpulance. Le bon goût en souffre beaucoup. Il l'a porte à son petit doigt quand de peine et de misère il a pu finalement l'ajuster. La bague est ordinairement accompagnée de deux bourlets de chair, comme deux acolytes qui entravent de façon atroce la circulation sanguine. Quand on ne parvient pas à l'ajuster on la fixe tant bien que mal à l'extrémité du petit doigt, ce qui gêne de façon évidente la dextérité et la manipulation.

2. Coutume malsaine au point de vue "émotionnel".

Le ridicule n'est pas l'aspect le plus dommageable chez l'adolescent. Dans cette coutume est impliquée une attitude malsaine pour l'émotion de l'adolescent. Ces jeunes qui échangent des bagues ont trop souvent l'impression d'appartenir l'un à l'autre un peu comme des fiancés. On joue aux fiancés, ce qui ouvre trop souvent les portes à des intimités à un âge trop jeune. Aucun adolescent ne devrait avoir droit de propriété sur un autre adolescent. L'adolescence est un âge où on affirme son individualité, sa personnalité et sa sociabilité. Les amourettes exclusives ne font qu'endiguer ce développement mental naturel, et ne laisse que des déséquilibrés au point de vue "émotionnel". Un adolescent ne devrait jamais se développer mentalement affublé ou accouplé d'un autre. Comme une plante il a besoin d'un certain espace libre et à lui seul pour arriver à maturité.

Cette coutume a trop souvent le désavantage fameux, qu'on s'obstine à ne pas voir, celui d'exclure ces deux jeunes du reste du groupe des adolescents. Ils sont toujours à part ou étrangers au groupe, même quand ils sont physiquement dans le groupe des adolescents; les autres jeunes savent fort bien que ces deux-là vivent en marge du groupe. Les communications spontannées et libres sont assez difficiles avec ces deux intouchables qui ne sont tolérés dans le groupe simplement parce qu'ils ne dérangent personne.

Le dommage est grand au point de vue "émotionnel" même si on ne s'en rend pas compte, puisque ces deux jeunes ne peuvent s'épanouir librement et spontanément avec les autres adolescents. Que voulez-vous, ils sont enchainés "émotionnellement". Ils seront comme une plante qui a manqué de soleil et de vitamines; ils resteront toujours rachitiques et sous-développés au point de vue "émotionnel".

Beaucoup trop d'adolescents dans cette échange de bagues voient l'équivalence d'une fiançaille, ce qui les amène trop tôt au stage de l'amour et du mariage avant d'être arrivés au développement normal au point de vue "émotionnel". La majorité de ces amourettes prématurées se brisent d'elles-mêmes après un certain temps, ce qui entraîne une torture "émotionnel" beaucoup trop forte et atroce pour un adolescent. Si elles ne se brisent pas, la situation est ordinairement pire que la première en s'engageant trop souvent dans un mariage malheureux. Un étudiant en piano ne commence pas par donner un récital ou des concerts, mais il pratique longtemps des gammes. En manquant à toutes les lois qui forment l'émotion ne demandons pas si nous sommes équilibrés, surtout n'essayons pas de le prouver.

A tout prendre, cette coutume est ridicule.

AIGLE PROTECTEUR.

Les Editions Familiales de France chez Fides

MONTREAL — A partir du 1er avril 1963, la Maison Fides devient représentant - dépositaire exclusif au Canada des Editions Familiales de France. C'est dire que dorénavant tous les ouvrages de cet éditeur français seront disponibles en quantité suffisante à la Librairie Fides de Montréal pour répondre immédiatement à toutes les demandes qu'elle recevra des libraires canadiens ou des collectivités. Les prix de vente au détail seront calculés d'après la tabelle actuellement en cours, c'est-à-dire 0.32 le N.F. Par exemple, un ouvrage de 10 N.F. se vendra $3.20, tandis qu'un autre de 6 N.F. sera à $1.90.

IL PARAÎT QUE...

... la meilleure façon de se reposer est de s'éloigner des activités et de prendre un repos bien mérité en un endroit tout à fait éloigné de la ville. Après une semaine remplie de travail, M. l'abbé Pierre Raymond, M. Antoine Gaborieau et le maladif Gabriel Dufault prirent refuge dans un chalet glacial à la Plage Albert.

... parfois, en accomplissant un service, les maux d'estomac surprennent sans avertissements. En effet, le soir des concours déclamatoires et oratoires, deux membres du comité divisionnaire de la Rivière-Rouge, Mlle Paulette Turenne et M. Norbert Philippe, furent tous deux invités par Onile Sardanapale, présentement citadin et jadis très dynamique dans cette région, à un souper et un film à Winnipeg. Le choc vint frapper durant le film ses malheureuses victimes.

... la division Rivière-Rouge n'a pas terminé ses activités par le congrès de la Relève. Elle organisait une soirée d'amateurs avec tirage de prix en argent récemment à St-Malo. Le tout fut un éblouissant succès.

... après des arrangements particuliers, tous les discours et déclamations des concours organisés par la Relève furent enregistrés sur ruban magnétique. Le comité de publication, représentant le comité central, se fera un plaisir de le faire parvenir aux écoles intéressées. Pour plus de détails, adressez-vous à ce comité au soin de l'école du Précieux-Sang.

Des étudiants de Winnipeg se rendront dans le Québec

Des étudiants d'écoles secondaires de Winnipeg participeront au programme d'échanges interprovinciaux, pour la première fois cet été, et donc se rendront dans le Québec. D'autres étudiants de Vancouver, Calgary et Edmonton se joindront au groupe de Winnipeg pour ce voyage. Le départ aura lieu le 30 juin.

Tous ces étudiants de l'Ouest s'ajouteront aux quelque 500 étudiants d'écoles secondaires de 20 villes de l'Ontario.

Chaque étudiant sera reçu dans un foyer de langue française du Québec pour une période de deux semaines.

Le but de ce voyage, c'est de donner à ces jeunes la chance de vacances où s'allient repos et étude, d'encourager le bilinguisme, de développer la bonne entente entre étudiants d'expression anglaise et d'expression française.

L'organisation

Comment sont organisés ces échanges interprovinciaux? Chaque étudiant "anglais" sera reçu par un étudiant québécois de même âge, sexe, degré d'étude, milieu et intérêt. Les étudiants voyageront tous ensemble par train jusqu'au Québec le 2 juillet, et ils passeront les deux premières semaines de juillet dans les familles de leurs compagnons québécois. Durant ce temps ils devront parler le français autant que possible, et aussi se renseigner sur le mode de vie des Canadiens français.

Le 16 juillet ils reviendront chez eux où, à leur tour, ils seront les hôtes de leurs amis québécois pendant les deux dernières semaines de juillet. Les étudiants québécois devront alors parler l'anglais le plus possible et se familiariser avec le mode de vie d'une communauté d'expression anglaise. Puis ils retourneront chez eux dans le Québec le 30 juillet.

Durant ces visites dans chacune des cités où ils seront reçus, les étudiants seront groupés pour des visites touristiques des lieux historiques, des industries, etc., et aussi pour des pique-niques et autres activités sociales. Tout cela sera organisé par les Conseils de villes, les Chambres de Commerce, les Chevaliers de Colomb, les Clubs Kiwanis, Lions, Richelieu et Rotary.

L'organisation patronale

Tout le mouvement d'échanges d'étudiants est sous les auspices du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs, organisation civique de gens à motifs religieux qui, par l'éducation, veulent promouvoir l'idéal de la fraternité des hommes sous la paternité de Dieu.

Ce conseil n'est pas un mouvement interconfessionnel, puisqu'il ne s'occupe des formes de culte ou de doctrines religieuses. Il reconnait qu'il existe des différences religieuses fondamentales et importantes. Cependant il n'encourage nullement l'indifférentisme, ni ne cherche à réduire la religion au plus bas dénominateur commun. Il cherche tout simplement à promouvoir les meilleures relations humaines parmi tous les Canadiens, fondées sur l'entente et le respect mutuels.

En plus d'encourager et d'organiser les échanges d'étudiants de langue anglaise et de langue française, il organise des séances d'études, des cours d'été pour policiers, gardes-malades, instituteurs, etc. Des projets spéciaux s'occupent des Indiens et des Néo-canadiens. C'est le Conseil qui a donné naissance à la Semaine de la Fraternité et l'organise annuellement.

3ième DIMANCHE APRÈS PÂQUES



Au milieu des païens, conduisez-vous d'une manière irréprochable, pour que là même où ils vous calomnient et vous traitent de malfaiteurs, ils en viennent, frappés de vos bonnes actions, à glorifier Dieu le jour où il les visitera. (I P. 2, 12)

Société Catholique de la Bible

Un séminariste aveugle sera ordonné prêtre

LILLE, France — Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise catholique et par permission spéciale du pape Jean XXIII, un séminariste aveugle sera ordonné prêtre.

Il s'agit de Bernard Delaby, fils d'un mineur de charbon à sa retraite.

L'abbé François, directeur de la croisade pour les aveugles de Lille, a déclaré aux journalistes que le pape avait permis au séminariste, âgé de 29 ans, qui a perdu la vue il n'y a que neuf mois, d'être ordonné dans la cathédrale d'Arras, en juin.



Apparaissent sur cette photo les participants au Concours déclamatoire provincial des 7e et 8e années: Gilbert Dion, de St-Claude, Diane Prince, de St-Charles, Diane Hébert, de St-Malo, Cécile Dufresne, de Ste-Anne-des-Chênes, Lucille Ragot, de St-Boniface, et Sylvio Beaucage, d'Elie.

Voici, dans l'ordre ordinaire, les participantes au Concours oratoire (filles) des 9e et 10e années: Paulette Allard, d'Elie, Claire Painchaud, de St-Boniface, Alice Roy, d'Otterburne, Rose-M. Paradis, de St-Charles, D. Foidard, de Mariapolis, et D. Bisson, de Ste-Anne. N'apparait pas sur cette photo Diana Plessis, de Laurier.



L'on voit ci-dessus les participantes au Concours oratoire (filles) des 11e et 12e années: de gauche à droite, Jeanne Lachance, d'Elie, G. Verhaege, de St-Charles, A. Thorimbert, de St-Boniface, Gabrielle Péloquin, de Laurier, Gisèle Turcotte, de St-Norbert, N. Labossière, de Somerset, et D. Comeault, de St-Jean-Baptiste.



Voici trois des participants au Concours oratoire provincial pour garçons des 11e et 12e années apparaissent dans la photo ci-dessus. Ce sont, de gauche à droite, Roger Legal, de Ste-Anne-des-Chênes, Richard Lesage, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Gaétan Gosselin, de St-Malo.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La passagère du "SELMA"

par JOB DE ROINCÉ

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 3

— C'est moi . . . Que me voulez-vous?

Cela avait été dit sur un ton peu aimable, désagréable même, avec sans doute l'intention d'abréger une conversation jugée indésirable.

Malgré cet accueil peu encourageant, Pierre insista:

— Mon nom vous est certainement inconnu . . . Mais, ayant fait la connaissance de votre nièce à bord du "Selma", je lui avais promis de venir la saluer dès que mes occupations me le permettraient . . . Cependant, je ne voudrais pas vous déranger.

Brusquement, le visage de Monsieur Lecourtois se fit souriant.

— Ah! vous êtes ce jeune homme dont Madeleine nous a parlé . . . Je suis certain qu'elle sera heureuse de vous revoir. Hier encore, elle s'étonnait d'être sans nouvelles de vous.

La porte était maintenant grande ouverte.

— Entrez, monsieur, entrez . . . Si vous voulez bien me suivre . . .

Ils traversèrent la cour qui s'étendait devant la maison d'habitation.

— Madeleine se trouve au salon où nous allons la rejoindre . . . Venez, c'est ici . . .

La pièce dans laquelle ils pénétrèrent était vaste et encombrée de meubles de styles différents. Une grande baie vitrée l'éclairait et laissait voir un jardin fait d'une pelouse semée de massifs fleuris.

Une exclamation joyeuse salua l'entrée du jeune homme:

— Vous ici . . . Quelle bonne surprise.

Madeleine s'était levée et venait à la rencontre de l'arrivant. Derrière elle se trouvait un homme, jeune encore.

Monsieur Lecourtois le présenta:

— Mon fils Vincent . . .

— Enchanté, monsieur . . .

— Ainsi, reprit Monsieur Lecourtois, vous venez de vous fixer à Nantes. Vous n'aurez pas à le regretter, car c'est une ville où vous ne manquerez pas de distractions.

— Peut-être, mais mon travail ne me laissera que peu de loisirs . . . Si je veux réussir dans le métier que j'ai choisi, je dois lui consacrer tout mon temps . . .

— Je vois que vous êtes un garçon sérieux . . . C'est, à notre époque, une qualité assez rare.

Pendant quelques instants, la conversation fut banale, comme elle l'est toujours entre gens qui se rencontrent pour la première fois.

Sans donner plus de détails sur son existence, monsieur Lecourtois se contenta de dire à son visiteur qu'après avoir beaucoup voyagé, il avait éprouvé le besoin de se retirer à la campagne afin de se reposer. C'est le hasard qui l'avait conduit à Clisson où, précisément, la propriété de la Benardière était à louer à la suite du décès du chatelain qui l'habitait. Il était donc venu se fixer là, il y a quelques mois, en compagnie de son fils, et il y avait trouvé le calme qu'il désirait.

Une vieille servante, celle qui exerçait autrefois les mêmes fonctions dans cette demeure, avait accepté de rester à son service.

A la mort de son beau-frère, il avait aussitôt offert l'hospitalité à sa nièce qui, désormais seule, avait accepté de venir vivre chez lui.

Leur séjour à Clisson serait-il de longue durée? Il l'ignorait.

Pour l'instant, il n'éprouvait nullement le besoin de reprendre sa course à travers le monde. Seulement, comme tous ceux qui ont vécu sous tous les cieux, il lui arriverait peut-être un jour de sentir le besoin de repartir vers de nouveaux horizons.

A ce moment, Madeleine déciderait de son sort. Elle pourrait alors soit le suivre, soit demeurer en France . . . Il la laisserait entirement libre d'agir à sa guise.

— Mais je dois vous ennuyer avec toutes mes histoires.

— Pas du tout . . .

— Si . . . Je ne puis d'ailleurs oublier que vous êtes venu ici pour voir Madeleine et non pour m'entendre vous parler de moi.

A ce moment son fils, qui jusque-là était demeuré presque silencieux, intervint:

— D'ailleurs, mon père, nous devons nous rendre à Nantes.

— C'est vrai . . . Tu as raison, Vincent, de me le rappeler . . . Je l'avait oublié.

En prononçant ces mots, monsieur Lecourtois s'était levé.

De son côté, Pierre comprit que le départ du maître de maison allait l'obliger à prendre congé. Il se leva à son tour.

— Mais, non, ne partez pas, s'exclama son hôte. Vous pouvez fort bien rester ici et faire une promenade dans le voisinage en compagnie de ma nièce . . . Ensuite, vous conduirez Madeleine à Nantes où elle me retrouvera à un rendez-vous que je vais lui fixer . . .

Craignant d'être indiscret, le jeune homme hésita, mais il lut dans le regard de Madeleine un appel qui le décida. Il accepta donc la proposition qu'on venait de lui faire.

Monsieur Lecourtois alla ouvrir toute grande la baie vitrée qui donnait sur le jardin.

— Passez par ici . . . En suivant cette allée, vous trouverez une petite porte qui donne sur la campagne . . . Maintenant, il me faut vous quitter, mais j'espère vous revoir bientôt. Vous serez toujours le bienvenu à la Benardière . . .

Madeleine entraina son ami.

— Venez, dit-elle . . . Je vais vous guider . . . Méfiez-vous seulement des ronces, car ce jardin est mal entretenu et la nature y a repris tous ses droits.

La porte franchie, ils trouvèrent un petit sentier qui les conduisit au sommet d'une colline d'où ils dominèrent une vallée au fond de laquelle coulait une rivière . . . Plus loin, bâtie sur les pentes d'un coteau, la ville de Clisson étalait ses toits de tuiles rouges dans un décor de verdure.

Un instant, ils demeurèrent silencieux, puis le jeune homme se pencha vers sa compagne:

— Depuis le moment où nous nous sommes quittés sur le pont du "Selma", je n'ai cessé de penser à vous . . . Ma première sortie a été pour venir vous rejoindre.

— Et moi, j'attendais votre visite . . .

— Loin de votre Maroc où vous avez laissé tous vos souvenirs, vous devez vous trouver un peu isolée ici . . .

— Certes, rien ne peut remplacer l'affection des parents. Aussi, depuis la mort des miens, je me sens, en effet, bien seule . . .

— Pourtant, votre oncle et votre cousin vous entourent de leurs soins . . . Leur foyer est désormais devenu le vôtre . . . Vous n'y manquez de rien.

La voix de la jeune fille se fit soudain plus grave, plus triste aussi.

— Certes, mon oncle et Vincent font tout ce qu'ils peuvent afin de me faire oublier mon chagrin, mais pour moi, ils ne sont que des étrangers . . . Leur existence est si différente de ce qu'était celle de mes parents . . .

Elle n'en dit pas davantage.

Ils revenaient maintenant sur leurs pas en marchant lentement, tellement ils étaient désireux tous les deux de prolonger cette promenade. Pierre, que les dernières paroles de sa compagne avaient intrigué, fut sur le point de la questionner et de l'obliger à lui avouer ce que, visiblement, elle avait caché, mais il hésita, craignant de se montrer indiscret. Un autre jour, quand leur intimité serait devenue plus grande, il s'efforcerait de savoir ce qui pouvait la séparer de son oncle.

Quand il furent revenus à la Benardière, le jeune homme consulta sa montre:

— Le moment est venu, dit-il, de gagner Nantes . . .

— Permettez-moi seulement de monter dans ma chambre où je vais prendre une écharpe . . . J'en ai pour une minute.

— Je vous attends . . .

Elle le rejoignit bientôt et, aussitôt, il l'entraina.

— Ma voiture est là, devant le portail.

En ouvrant la portière, Pierre sursauta. Il lui semblait que sa serviette, qu'il avait laissée sur le siège arrière avait été déplacée. Mais, il se rassura en se disant que cette serviette ne contenait rien d'important. Seulement quelques journaux et des papiers sans intérêt.

— Vous pouvez monter, mademoiselle . . .

Quand ils furent installés, il lança l'auto sur la route en direction de la ville.

Madeleine semblait toute détendue et la tristesse qui, tout à l'heure, avait assombri son visage s'était dissipée pour faire place à un sourire qui, maintenant, égayait son regard.

Dès qu'ils eurent atteints les faubourgs de Nantes, Pierre, en conducteur prudent, ralentit.

— Avant de nous séparer, dit-il, vous allez me permettre de vous offrir une tasse de thé . . .

Madeleine hésita avant de se décider.

— Volontiers, dit-elle enfin . . . Mais je ne voudrais pas vous imposer plus longtemps ma présence.

— Que dites-vous là? . . . En votre compagnie, au contraire, le temps me semble si court . . . Voici, nous sommes arrivés . . .

Ils se trouvaient place du Commerce, près d'un café où le jeune homme était déjà venu plusieurs fois avec Ludovic Beaulieu.

— Entrons . . .

Ils firent quelques pas dans la salle et ils allaient s'asseoir quand, soudain, un appel rententit.

— Comment, vous ici . . . quelle surprise.

C'était précisément Ludovic qui se trouvait là, lui aussi. Il s'était levé et, s'avançant vers eux, il les invita aussitôt à prendre place à sa table.

Les présentations faites, tous les trois échangèrent quelques propos aimables, cherchant surtout ce qui pouvait les rapprocher en soulignant leurs goûts pour la lecture, la musique, le sport . . .

Au bout de quelques instants, Madeleine se leva.

— Excusez-moi, dit-elle, mais je dois vous quitter. Voici en effet, l'heure à laquelle je dois rejoindre mon oncle au rendez-vous qu'il m'a fixé. Et je sais qu'il n'aime pas attendre.

Puis, se tournant vers Pierre:

— A bientôt, sans doute . . . Vous connaissez maintenant le chemin qui conduit à la Benardière.

Elle s'adressa ensuite à Beaulieu:

— J'espère, monsieur, que j'aurai le plaisir de vous revoir . . . Vous pourrez sans doute accompagner votre ami quand il viendra nous rendre visite.

Elle s'éloigna, mais se retourna avant de franchir la porte, pour saluer ceux qu'elle quittait d'un dernier sourire.

Ludovic attendit qu'elle eut disparu. Alors seulement il se pencha vers son ami:

— Vous aviez bien raison, mon cher . . . Elle est charmante, véritablement charmante, et je comprends que vous ayez cherché à la revoir.

CHAPITRE IV

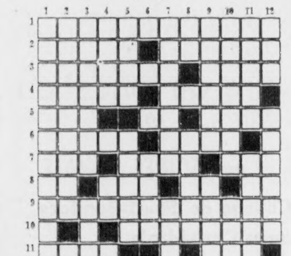
Tôt levé, Pierre se rendait toujours de bonne heure à son bureau. Cette marche matinale constituait pour lui un excellent exercice et il aimait traverser la ville à l'heure où elle vient à peine de s'éveiller.

Ce matin-là, en se dirigeant vers les Chantiers, il sifflotait, ce qui était sa façon de manifester sa bonne humeur. Trois jours s'étaient écoulés depuis sa visite à la Benardière et, maintenant qu'il avait revu Madeleine, il lui semblait que son existence n'était plus la même. N'avait-il pas désormais la certitude qu'elle se plaisait en sa compagnie? Jusqu'à ces dernières semaines, il avait toujours vécu sans attacher la moindre importance à l'amour et jamais il ne s'était senti particulièrement attiré vers les jeunes filles qu'il avait pu rencontrer. Elles avaient été pour lui de bonnes camarades, sans plus. De celles avec lesquelles on aime discuter, sans même chercher à leur plaire.

Et voici qu'aujourd'hui, il ne pouvait songer à Madeleine sans qu'aussitôt son esprit se mette à vagabonder. Déjà, presque malgré lui, il formait des projets et il envisageait l'avenir comme on le fait quand on aime . . . Il lui fallait alors se raisonner et dominer ses propres sentiments . . .

(à suivre)

— No 366 —



HORIZONTALEMENT

1—De façon que l'on peut toucher.
2—Espèce du genre viorne. — Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel (plur).
3—Rassemblés. — Exister.
4—Parties minces et allongées — Passa en dedans.
5—Enlisa. — Conj. — Arbre de l'Asie.
6—Homme d'Etat espagnol. — Assassinée.
7—Clair. — Clefs. — Indubitable.
8—Sans vêtements. — Roue à gorge de poulie. — Pronom. — Sans moi.
9—Dissection des artères.
10—Diminuons la hauteur.
11—Représente. — Enlève la vie.
12—Froideur, brusquerie.

VERTICALEMENT

1—Entaché de violence inique.
2—Dispositif servant à réduire.
3—Genre d'antilopes. — Inflexions de la voix.
4—Cause du froid. — Note. — Petit cube.
5—Arc-en-ciel. — Mordant.
6—Qui n'est ni ecclésiastique ni religieux.
7—La soubrette de comédie. — Bord.
8—Terminaison. — Qui est en usage.
9—Parcelle de pain. — Poisson d'eau douce.
10—Famille noble de France. — Mois.
11—Place au S.-O. d'Agen. — Etablissements industriels.
12—Mouche africaine. — Insecte hémiptère.

SOLUTION DU PROBLEME No 365

■ **Horizontalement:** 1. Encliquetage; 2. Cou — Nurserys; 3. Ripage; 4. Aride — Milieu; 5. Badin — Olé; 6. Oterions — Due; 7. Ur — Eon — Sein; 8. Ie — Estimer; 9. Asiate — 000; 10. Lin — Trôleurs; 11. Es — Reinette; 12. Roue — Réels.

■ **Verticalement:** 1. Ecrabouiller; 2. Noirâtre — Iso; 3. Cupide — An; 4. Adirées — Ré; 5. Ingéniosité; 6. Que — Ontario; 7. Ur — Mon — Iton; 8. Es — Ils — Mêler; 9. Telle — St — Eté; 10. Ar — Déroute; 11. Gy — Etui — Orel; 12. Esau — Endos.

Partageons notre trésor



"Je décidai d'aller à la messe un dimanche avec Virginia et Mary Pat . . ."

Grâce à l'assistance à la messe, une famille entière se convertit

Savez-vous comment nous pourrions dans un an, partager notre foi avec plus d'un million d'amis non catholiques? En les emmenant à la messe le dimanche et en leur permettant ainsi de participer avec nous au Saint Sacrifice. Si chaque catholique invitait une personne à l'accompagner à la messe et lui en expliquait la signification, il y aurait raison de croire que plus d'un million de gens suivraient des cours de catéchisme et embrasseraient la vraie foi.

La conversion de M. et Mme Roy Anderson et de leurs deux filles, de Cedar Rapids, Iowa, E.-U., en est une preuve. "Notre fille ainée, Virginia, raconte Mme Anderson, avait été invitée par son amie, Mary Pat McGurk, à assister à la messe du dimanche avec cette dernière. Virginia accepta l'invitation et plus tard ce même dimanche se rendit à son cours biblique protestant. Semblant profiter davantage des cérémonies catholiques, elle décida d'y retourner et de discontinuer ses leçons à l'église protestante.

"Je décidai d'aller à la messe un dimanche avec Virginia et Mary Pat pour voir ce qui attirait ma fille. Je fus grandement impressionnée par l'attitude et la dévotion des fidèles, par le chant et le sermon du prêtre. Je ne compris par grand-chose aux cérémonies de la messe, mais j'avais la certitude d'être dans la maison de Dieu. Personne ne parlait et je pouvais prier et méditer.

"Je continuai d'assister à la messe, et je commençai à lire 'Father Smith Instructs Jackson' et autres écrits sur la religion catholique. Après plusieurs mois, le Père Donald Peters m'invita à suivre un cours d'instructions religieuses en insistant sur le fait que je n'étais tenue à aucune obligation. Après quelques leçons, je commençai à m'apercevoir que Dieu était le fondateur de l'Eglise catholique à qui Il demanda d'aller enseigner toutes les nations et lui promettant d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

"Je compris aussi que la messe est la continuation non sanglante du sacrifice du Christ sur le Calvaire. Que les fins pour lesquelles la messe est offerte sont les mêmes que celles du sacrifice de la croix: adorer Dieu, Le remercier de Ses nombreuses faveurs, obtenir les bénédictions divines sur tous les hommes et satisfaire à la justice de Dieu pour les péchés commis contre Lui.

"La messe est vraiment le même sacrifice que celui de la croix parce qu'à la messe la victime et le sacrificateur est encore Jésus-Christ lui-même. Quelle merveille de réaliser qu'en assistant à la messe on peut s'unir avec le célébrant et tous les fidèles pour offrir à Dieu, cette même victime qui mourut sur le Calvaire pour notre rédemption!

"Avec l'aide d'un missel, on peut suivre les cérémonies qui se poursuivent à l'autel et réciter dans notre propre langue les prières prononcées par le prêtre. En plus de la messe, le sacrement de pénitence, qui efface les péchés, fut pour moi une preuve éclatante de la bonté de Dieu et de son grand amour.

"Après avoir terminé mon cours d'instructions, je fus baptisée et je reçus Dieu dans mon coeur pour la première fois. Trois ans plus tard, mon époux fut admis dans l'Eglise. Maintenant nous sommes unis de plus près et plus heureux qu'auparavant parce que priant ensemble, assistant à la messe ensemble et recevant ensemble la sainte communion. Et tout ceci commença lorsque Mary invita Virginia à assister à la messe, avec elle."

Le Père O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les femmes qui réussissent à se vêtir élégamment les jours de pluie méritent de l'admiration. Malheureusement, plusieurs croient qu'il leur suffit de traverser le mois d'avril pour ne plus avoir à se préoccuper de ce problème le reste de l'année. C'est une erreur. Il ne pleut pas seulement en avril, et il faut se préparer pour ces journées pluvieuses qui peuvent survenir tout le long de l'année.

Vous devez attacher autant d'importance au choix d'un manteau de pluie et d'un parapluie qu'au reste de votre garde-robe. Le plastique transparent pour le manteau de pluie, le parapluie et les bottes, constitue une solution. Il laisse voir vos jolis atours et ajoute même un peu d'éclat et de brillant. Souvenez-vous qu'une femme vraiment élégante n'est jamais dépourvue les jours de pluie.

✦ ✧ ✦

Le propriétaire dit à son fermier:

— Vous n'employez pas suffisamment d'engrais, cela m'étonnerait si vous récoltez plus de dix quintaux de blé sur ce champ!

— Cela m'étonnerait également, Monsieur, parce que j'y ai semé des pommes de terre!

✦ ✧ ✦

Pour éplucher en un temps record une betterave cuite, plongez-la alors qu'elle est encore chaude dans de l'eau froide.

✦ ✧ ✦

La vérité marche, l'erreur court, l'absurdité vole.

Guy DUPREHAUT.

✦ ✧ ✦

Plus besoin de frotter votre linge si vous le faites tremper une nuit dans de l'eau à laquelle vous aurez mélangé un peu d'ammoniaque et de térébenthine. Il se décrasse ensuite comme par enchantement.

✦ ✧ ✦

Quand une femme ne veut pas dire son âge, c'est qu'elle se doute un peu de l'âge qu'on lui donne.

✦ ✧ ✦

Du lait qui passe pardessus, et vous en avez pour une demi-heure à réparer les dégâts! Savez-vous qu'en déposant simplement une cuiller au fond de la casserole il ne se sauvera plus.

✦ ✧ ✦

L'automobiliste nerveux qui s'impatiente lorsque la circulation est lente devrait tâcher de voyager lorsque les routes ne sont pas trop encombrées. Tous ces énervements sont mauvais pour la santé et peuvent amener des accidents.

✦ ✧ ✦

Il n'y a rien au monde de plus merveilleux que des souliers trop étroits. Ils vous font oublier tous vos autres soucis.

✦ ✧ ✦

Des bas en tire-bouchon, un jupon qui dépasse, des gants troués, un bouton qui manque, un vêtement taché, autant de détails qui ont le don d'exaspérer un jeune homme qui sort avec une demoiselle.

✦ ✧ ✦

Une solution d'ammoniaque de 20 pour cent rendra les glaces et vitres claires et brillantes sans les abimer.

✦ ✧ ✦

Ce qu'on dit: Demander une question.

Ce qu'on doit dire: Poser une question.

Vient de paraitre

Psychologie de l'enfant

"Psychologie de l'enfant" qui vient de paraitre aux Editions du Jour, est un livre avant tout destiné aux parents. De tout temps, ceux-ci se sont posés des questions sur le développement de leurs enfants, sur la manière de les éduquer à la propreté, d'assurer l'orientation de leur sexualité, de solutionner les difficultés scolaires, de faire face à divers problèmes de comportement, comportement, comme le vol, le mensonge, les querelles, les fugues, etc. Ce livre, tout en apportant une réponse à ces questions et à plusieurs autres, a l'avantage de donner une image claire et nette de l'enfant aux diverses étapes de son évolution.

L'auteur, Françoise Cholette Pérusse, est licenciée en Philosophie et en Psychologie et est mère de famille elle-même. Ceci explique qu'elle sache parler de l'enfant d'une façon non livresque; elle nous en livre un portrait tout vibrant de chaleur humaine. Elle a fait des stages dans les crèches, dans les maternelles et a travaillé à l'élaboration d'un test d'intelligence pour les enfants canadiens. Mais elle affirme elle-même que les leçons les plus précieuses lui vinrent de ses propres enfants.

Cet ouvrage est le prolongement de causeries données par l'auteur à Radio-Canada, dans le cadre de l'émission: "Les Chansons de la Maison." C'est pour répondre aux demandes de ses auditeurs que Françoise Cholette Pérusse s'est décidée à publier "Psychologie de l'enfant". Pour tous les parents qui ne croient pas que l'on doive laisser pousser les enfants à la diable, un peu à la manière des mauvaises herbes ou des petits chats, il constituera un guide précieux qui éclairera bien des points obscurs et soulagera bien des angoisses.

Le livre est en vente dans toutes les bonnes libraires ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, St-Denis, Montréal, pour la modique somme de $2.00. Le bonheur de vos enfants, est-ce que cela ne vaut pas deux dollars?

Patron imprimé



Numéro du patron: 9276
Grandeurs: 2 à 10
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non a Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Questionnaire de beauté

Par la Presse Canadienne

Le sujet inscrit à l'ordre du jour concerne la mise en valeur d'un teint éblouissant. Il s'agit pour vous, madame, de répondre aux questions suivantes:

1. Prenez-vous trois repas bien équilibrés quotidiennement?

2. Buvez-vous au moins huit verres d'eau par jour?

3. Appliquez-vous un maquillage de façon très légère?

4. Le soir, prenez-vous le temps d'enlever les cosmétiques avec deux applications au moins de crème nettoyante?

5. Utilisez-vous une débarbouillette immaculée ou le bout des doigts pour nettoyer l'épiderme lequel est libéré de tout reste de savon, grâce à cinq rinçages à l'eau claire?

Si vous pouvez répondre "oui" à toutes ces questions, vous devriez être capable de retrouver et de conserver "votre teint d'écolière".

Mais si vous avez négligé quelques-unes de ces lois fondamentales de beauté, il n'est pas trop tard pour réparer ces petits oublis.



Q. — Je lis régulièrement votre Courrier et ai, à mon tour, besoin de vos conseils. Je vous serais reconnaissante si vous vouliez bien me dire en quoi consiste le deuil pour une femme qui a perdu son mari, il y a quelques mois, et quelle en est la durée. Je vous remercie d'avance.

Amie désolée du Courrier.

R. — D'après les règles strictes de l'étiquette, le deuil d'une veuve peut durer jusqu'à deux ans: un an de grand noir et un an de demi-deuil. De nos jours, ces coutumes sont à peu près disparues au pays, heureusement, sauf dans certains villages. Une veuve peut, aujourd'hui, porter après les premières semaines un peu de blanc au col de ses robes ou, avec son tailleur, une blouse garnie de blanc. Elle ne porte pas de bijoux, sauf son alliance et sa montre. Elle ne fréquente pas les théâtres ni les grandes soirées. Elle peut toutefois profiter des distractions offertes par la télévision et la radio et accepter des invitations à diner chez des amis intimes. Après six mois, elle peut en portant le demi-deuil, se permettre des sorties un peu plus mondaines: théâtres, concerts, thés, etc., mais rien de trop frivole. On ne fait plus teindre ou n'achète plus de manteaux noirs qui ne serviraient plus, une fois la période de deuil terminée. Il ne faut jamais oublier surtout, si on a des enfants, que la vie doit continuer et qu'elle ne doit pas être assombrie outre mesure pour ces jeunes, quelles que soient les circonstances. Il faut savoir garder son chagrin pour soi, et se rappeler que l'attitude chrétienne est celle de l'espérance du revoir. Le coeur peut être brisé, mais il ne désespère pas. Bon courage, chère Madame.

☆ ☆ ☆

Q. — Par "La Liberté et le Patriote", j'apprends que vous revenez d'un voyage au Mexique et j'en suis fort aise, car c'est un voyage que nous envisageons mon mari et moi. Mais, n'étant jamais allés dans ce pays ni dans aucun autre de l'Amérique tempérée ou du sud, nous manquons de détails. Auriez-vous l'amabilité de nous en donner et surtout les principaux: climat, époque favorable aux voyages, vêtements à emporter, le coût de la vie en comparaison de celle du Canada. Le pays à visiter vaut-il le voyage? Y a-t-il des endroits qu'il ne faille pas manquer d'aller voir? Pour beaucoup d'autres sujets je me suis servie de vos réponses données aux autres et à moi-même. Merci. Espérant vous lire bientôt. — **Mexique.**

R. — A mon avis, le voyage au Mexique en vaut plus que la peine, même pour un séjour aussi court que deux semaines. Vous ne me dites pas, si vous projetez, votre mari et vous, un voyage en auto, en autobus ou en avion, ni combien de temps vous avez à votre disposition. Je vous suggérerais de consulter une agence de voyage, comme nous l'avons fait d'ailleurs, afin d'établir un itinéraire selon la longueur de vos vacances et la pesanteur de votre porte-monnaie. Quand vous aurez décidé de vous y rendre, si vous ne connaissez pas l'histoire de ce magnifique pays, ou à peu près pas comme c'était notre cas, vous jouirez beaucoup plus des merveilles que vous verrez si vous en lisez l'histoire.

Il vous faudra un passeport et une carte de visiteur provenant du Consulat du Mexique et un certificat valide de vaccin. A Mexico, il vous faudra un manteau léger le soir à cause de l'altitude. Le jour, des robes d'été ou des costumes en fin lainage. Les gens sont chics dans cette très belle ville qu'on surnomme "le Paris d'Amérique". L'automne et l'hiver sont les saisons préférées des gens du Nord tels que nous. Au bord de la mer, à Acapulco surtout, il fait très chaud et les vêtements de plage sont de rigueur. Les routes sont splendides, mais le pays est très montagneux alors il faut avoir de bons nerfs. L'échange de l'argent nous est favorable, mais la vie est assez chère. Tout dépendra du genre d'hôtel que vous choisirez. Je n'ai vu qu'un petit coin du Mexique, mais parmi les endroits qu'il faille voir, je cite: la ville de Mexico elle-même, sa cathédrale, son palais de Beaux-Arts (ballets folkloriques le dimanche), le palais national avec ses fresques de Diego Rivera, le château et le parc Chapultapec (Maximilien et Carlotta), les usines où l'on fabrique des objets de cuir, de verre et d'argenterie, les marchés, les quartiers résidentiels des riches et ceux des pauvres, etc., etc.

Aux environs, les jardins de Xochomilco, les pyramides de la Lune et du Soleil et le temple de Teotihuacan, ainsi que le musée archéologique. Plus loin, le sanctuaire de la Guadaloupe. Il faudrait des pages pour le décrire, ainsi que les beautés du pays: San Jos Purua, Acapulco, Cuernavaca, etc.

Vous ne pourrez pas tout voir dès un premier voyage, à moins de séjourner des mois, mais si vous consultez les experts, ils vous établiront un itinéraire très intéressant et vous serez accompagnés de guides compétents qui sauront aplanir toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer, surtout à cause de la différence de la langue. Nous faisions partie d'un groupe et de cette façon, le coût du voyage a été diminué de beaucoup. J'espère vous avoir aidée et vous avoir tentée au point que vous irez faire ce voyage que vous ne regretterez certainement pas.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Réfléchissons ensemble sur ces idées utiles

par le Dr Adrien Plouffe

N'oublions pas qu'une santé en mauvais état ou un défaut physique peut avoir une influence néfaste sur les succès scolaires.

Parents, assurez-vous que votre enfant se porte bien. Au moindre doute conduisez-le chez le médecin ou le spécialiste.

Une adolescente de quinze ans avait toujours refusé d'aller chez le dentiste. N'est-ce pas un malheur qu'elle soit obligée de porter des dentiers à cet âge-là?

M. et Mme Toulmonde seront vraiment intelligents quand ils auront l'intelligence de la santé, mais sur cent personnes combien comprennent cette vérité?

Si on pouvait en 1963 chasser la négligence de tous les esprits, il y aurait infiniment moins de maladies et nous économiserions des millions de dollars, au Canada.

Vous mangez beaucoup trop et ces abus durent depuis des années. Vous commencez à payer pour ces excès. Si d'autres au moins pouvaient profiter de votre triste expérience, mais en général on mange beaucoup trop et ce sont les médecins et les pharmaciens qui profitent des conséquences . . . de notre goinfrerie!

Les fruits constituent le dessert idéal pour tous et notamment pour les enfants. Si l'on veut un dessert plus substantiel, qu'on ajoute aux fruits un morceau de fromage. Nous aurons alors un dessert parfait.

Vous habitez le chalet Sans-Souci. On y rencontre l'inattention, l'étourderie, l'indifférence, la nonchalance, l'indolence et compagnie! Vous ne vous en faites pas une miette! La santé est le cadet de vos soucis! Cela vous regarde, mais le jour viendra où vous regretterez votre insouciance!

On se porte à peu près quand on suit à peu près les directives des médecins hygiénistes ou les conseils et régimes des médecins qui vous traitent après un examen approfondi.

Si vous faites trois bons repas par jour et vous libérez vos intestins tous les cinq ou six jours, vous devriez comprendre que c'est ridicule et encore je pourrais appliquer une épithète plus cruelle et plus juste à votre conduite!

Une ville dont tous les habitants auraient l'intelligence de la santé serait une ville heureuse, si l'on admet que la bonne santé est l'un des éléments les plus nécessaires au bonheur. Cette ville, hélas, n'existe que dans l'imagination des hygiénistes! Et c'est regrettable pour nos contemporains!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi ou vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 1

TISANE CISBEY — vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

AUGMENTEZ REVENUS ACTUELS. Faites face au coût élevé de la vie. Vendez à généreuse commission: Cosmétiques, médicaments brevetés, essences culinaires, etc. . . Produits connus garantis, toujours en demande. **FAMILEX, Dépt. M-A, 1600, Delorimier, Montréal.**

CHANTS ET DISQUES pour enfants. Flûtes. Mélodicas. Feuilles de musique instrumentale. **Music Centre, 241, rue Rideau, Ottawa.** 4-118-6C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez employeur. **Signaler: GRove 4-2277 le soir.** 49-1912-T.F.

SI VOUS AVEZ DES ARBRES à faire couper ou à démonder, **signaler CHapel 7-6824.** 3-1987-7C.

A LOUER — St-Boniface. Grande chambre meublée avec réfrigérateur et évier. Garage si désiré. **Signaler: WHitehall 3-5304.** 5-145-5C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. **Signaler: CEdar 3-4751.** 2-1978-5C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Idéale pour personnes qui travaillent. **Signaler: CEdar 3-3134.** 5-154-5C.

ON DEMANDE — Deux gardes-malades graduées pour service général dans un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $335-$395, avec augmentation annuelle de $15.00. Chambre disponible à la résidence. Vacances de 3 semaines payées après un an de service. Transport payé à destination. **Pour plus de renseignements, écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Man.** 1-1950-5C.

ON DEMANDE — Une technicienne graduée en laboratoire ou travaillant à le devenir pour un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $300.00 par mois avec augmentation annuelle de $10.00. Chambre disponible à la résidence ou à proximité de l'hôpital. Vacances de 3 semaines après un an de service. **Pour plus de renseignements, écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, Manitoba. Transport payé à destination.** 1-1951-5C.

A LOUER — Appartement: 3 ou 4 pièces, à 343, avenue Provencher. **Signaler: CHapel 7-6585 ou CHapel 7-1416.** 21977-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 424, rue Aulneau. Logis: 3 pièces et salle de bain. **Signaler: WHitehall 2-3891 ou WHitehall 3-8254.** 4-105-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 450, rue Louis Riel. Logis: 3 pièces meublées. Salle de bain et entrée privées. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1985 après 6 h.** 4-119-6C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Joli petit logis: 3 pièces. 2e étage. Pour 1 ou 2 personnes. Entrée privée. Libre: 1er mai. **Signaler: CHapel 7-7369.** 1-1958-T.F.

A LOUER — 135, rue Masson. Chambre meublée. **Signaler: CHapel 7-4919.** 50-1931-T.F.

A LOUER — Dumas, Sask. Maison: 6 pièces. Près église et village. Grand jardin. Pourrait élever volailles si désiré. $15.00 par mois. **S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg. Téléphone: GLobe 3-7454, ou Georges Filteau, Dumas, Saks.** 2-1981-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 2 pièces meublées. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-5657.** 5-151-6C.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 3 pièces et salle de bain. Libre: 1er juin. **Signaler: GLobe 3-6731.** 5-148-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-8178 ou WHitehall 3-2134.** 4-124-5C.

A LOUER — Rue De la Morénie. Appartement: 4 pièces avec grenier. Entrée privée. Planchers: tuiles. Libre: 1er juin. **Signaler: CHapel 7-7369.** 5-166-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 3 pièces. Broché pour poêle. Machine à laver. Chauffage et eau inclus. Place de stationnement. **Signaler: SPruce 5-1439.** 5-163-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 525, rue Langevin. Logis: 3 pièces et salle de bain. Libre immédiatement. **Signaler: WHitehall 3-0194.** 5-161-5C.

A LOUER — 109, rue Marion. Salon de coiffure: 20' x 20'. Peut être transformé en bureaux si désiré. **S'adresser à Marcel Bessette, 172, rue Oak, Winnipeg 9. Téléphone: GLobe 3-7454.** 2-1980-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. 2 logis non meublés: un de 3 pièces, un de 4. Privés. Près autobus et écoles. **Signaler: CEdar 3-1323.** 2-1979-T.F.

OPPORTUNITY STORE

Aubaines printanières

Articles nouveaux et usagés pour toute la famille. Prix très très bas. Marchandez et comparez. **N.C.J.W., 761, rue Osborne.** Ouvert de 10 h. a.m. à 5 h. p.m.; le jeudi jusqu'à 9 h. 5-139-6C.

QUELQUE CHOSE DE COMPLETEMENT NOUVEAU

Achetez-vous deux pintes de lait ou plus par jour? Epargnez 50½ sur votre comte de lait. **Pour tous renseignements, signaler: EDison 4-2579.** 5-157-T.F.

A VENDRE — Robe de mariée en dentelle avec traine. Grandeur: 14 ans. 4 robes de demoiselles d'honneur, dont 2 conviendraient pour remise des diplômes (graduation). **Signaler: CEdar 3-1265.** 5-184-7C.

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude. Deux de 30 gallons et un de 22. Prix raisonnable. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h.** 50-1929-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes, complètes ou en partie: roues, montures, etc. Tricycle pour enfants. A bas prix. **S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface, téléphone: WHitehall 3-2766.** 5-133-7C.

ON DEMANDE

Pour le village de Zenon Park, Sask., un électricien et un barbier. Il y aurait aussi ouverture pour une salle de billards et une boucherie. Lots disponibles sur la grande rue. Population: 400. Médecin, hôpital, couvent, foyer pour vieillards. Bonnes écoles dirigées par religieuses et laïques. Gaz naturel. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Courteau, sec.-trés., Chambre de Commerce, Zenon Park, Sask.** 5-147-7C.

A VENDRE — Bateau genre "cabin cruiser": 16' longueur. Equipé d'un moteur "Evenrude" de 50 forces. **Signaler: GLobe 2-5086.** 5-158-6C.

A VENDRE — Moteur de bateau Evenrude, 50 forces, 2 hélices. Peu usagé. Prix régulier: $1,035; vendrai pour $475. **S'adresser à J. Le Néal, Notre-Dame-de-Lourdes, Man., ou téléphoner centrale Notre-Dame-de-Lourdes 61, sonnez 3.** 5-167-6C.

A VENDRE — Poêle "Moffat" automatique, de luxe. 24" comme neuf. $85. Réservoir à eau chaude: 40 gallons, avec thermostat et chauffrette, 1,000 watts. Complet: $20. **S'adresser à 459, rue Ritchot, entre midi et 8 h.** 3-1986-T.F.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 4-130-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, avenue Taché. Maison: 5 pièces. Prix: $8,500 comptant. **Signaler: CEdar 3-1350.** 48-1891-T.F.

A VENDRE — Norwood, 307, rue Eugénie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles, autobus et magasins. **Appeler propriétaire: 233-4535.** 2-1972-6C.

A VENDRE — Village de Somerset, Manitoba. Magasin général. Prière de s'adresser à **Wilfrid Decosse, Somerset, Manitoba.** 3-1992-5P.

LORETTE, MAN. — Maison à vendre ou à louer: 8 pièces. Dans village, près des écoles et église. **Téléphone: 365 ou C. Postal 24.** 3-1989-6C.

A VENDRE — Maison de revenu. Rue Kitson. Lot: 50' x 110'. Taxes: $272. Revenus: $175. Plein prix: $15,000, $3,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-3063, après 5 h. p.m.** 3-104-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. **Signaler: CEdar 3-4148.** 4-129-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Maison finie stuc, 3 chambres à coucher. Eau chaude et froide. Chauffage: gaz naturel. Salle de bain. Grand lot. $6,500. **Pour plus amples renseignements, signaler: GArden 2-5118.** 4-128-T.F.

A VENDRE — Grands lots sur bord du lac. Nouvelle subdivision à Hillside Beach. 100' x 200'. Nouvelle route gravelée. Aussi, lots des 2e et 3e rangs. **S'adresser à M. Léonard David, Victoria Beach, Man. Téléphone: 754-2394, Grand Beach.** 4-12-13C.

A VENDRE — Maison à St-Malo. **Appeler M. Paul Cinq-Mars à CHapel 7-8011.** 5-156-5C.

A VENDRE — Ste-Anne. Lot de 2 acres avec maison: 6 pièces. Prix: $2,200. **Signaler: ALpine 3-4329.** 4-117-6C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 4 chambres à coucher. Beau district résidentiel. Soubassement à la grandeur, fini en partie. Chauffage: gaz. Lot: 75' x 126'. Grand garage attenant. Maison idéale pour famille nombreuse. **Signaler: GLobe 2-0781.** 5-135-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 6 pièces. 2 ans. Tapis mur à mur dans salon et salle à manger. 2 salles de bain. Lot: 55' x 200'. Garage double. Jardin complètement paysagé. Près église et école. **Signaler: GLobe 2-4973.** 5-140-6C.

A VENDRE — St. James, près avenue Portage, et église catholique. Bungalow: stuc, 2 chambres à coucher. Solarium chauffé. Fournaise neuve: gaz. Soubassement à la grandeur. Grand garage. $11,000. Comptant requis: $2,000 ou plus. Balance à termes faciles. **S'adresser à E. Perras, rue Hampton, ou signaler: 888-4202.** 5-141-6C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 7 pièces, sur lot: 90' x 330'. Ancien style de construction. Bonne condition. Egouts et puisard. Système d'eau sous pression avec citerne en ciment. Chauffage: eau chaude, huile. Autres bâtiments inclus. Prix: $10,500. **Pour plus amples renseignements, appeler J.-E. Trottier, GLobe 2-5060.** 5-149-7C.

A VENDRE — Maison-roulotte (house-trailer), 1958. 10' x 46'. Toute meublée avec ou sans lot et appentis de 10' x 20', tout fini avec armoires et garde-robes. Le tout en excellente condition. **Robert Hamonic, St-Malo, Man. Signaler: St-Pierre 311-6, après 4 heures.** 5-153-5P.

A VENDRE — La Broquerie. Ferme: 200 acres, 170 cultivées. Animaux et instruments aratoires si désiré. Bonnes bâtisses. Puits artésien. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Alphonse Michaud, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5267.** 4-113-5P.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage périmètre au gaz, nouveau. Grande pièce finie au soubassement: 12' x 24'. Grand garage: 14' x 24'. Patio fermé. $12,500. **Appeler propriétaire à CHapel 7-4076.** 4-115-5C.

MAISON A VENDRE

Obligé de vendre devant quitter la ville. Bungalow: 3 pièces. Garage. 1 acre environ. Eau de ville. Taxe: $92. Sur River Road, St-Vital. Pas d'agents. Quelles offres? **Signaler: ALpine 3-5201.** 2-1985-5C.

A VENDRE — Joli bungalow moderne: 6 pièces. Maison modèle d'un an. Lot: 60' x 147'. Propriétaire transféré. Beau site enchanteur, canadien-français. Près église catholique, écoles, Villa Maria. Quelques milles de l'Université. 20 minutes du centre de Winnipeg. **Signaler: GRover 5-8465.** 3-1990-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. **Signaler: 256-1687.** 33-1636-T.F.

A vendre — Maison de rapport près hôpital St-Boniface

Deux étages complètement séparés: 3 et 5. Intérieur neuf. Deux plomberies. Soubassement. Propre. Chauffage: huile. Garage. Revenu mensuel: $100.00, plus 4 pièces pour propriétaire. Vendrait avec $2,000 comptant. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Pas d'agents, s.v.p. **Signaler: CHapel 7-5047 après 5 h.** 50-1930-T.F.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour enseigner un grade élémentaire à l'école consolidée Richard de Somerset, no 1092. **S'adresser à L.-J. Lemoing, sec., Somerset, Man.** 5-155-6C.

ON DEMANDE

2 instituteurs (trices) bilingues pour le District scolaire Craig Siding, 2031. Ecole Craig Siding: 20 élèves; école Sainte-Rita, dans le village, 15 élèves. Salaire d'après qualifications. **S'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Rita, Man.** 3-1991-5C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour l'école élémentaire d'Otterburne, no 2400, située dans le village. Salaire selon qualifications. **S'adresser à J.-H. Desrosiers, sec.-trés., Otterburne, Man.** 4-108-T.F.

ON DEMANDE

Institutrice diplômée canadienne-française pour enseigner à l'école Grenier de St-Labre. Environ 20 élèves en septembre. Salaire d'après l'octroi du Gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man.** 4-109-9C.

ON DEMANDE

Pour l'école Ile-de-Chênes, no 995, située sur chemin de gravier à trois milles du village d'Ile-de-Chênes, institutrice qualifiée, bilingue pour l'année 1963-64, Grades 1 à 8. Vingt-cinq élèves. Salaire selon qualifications, plus boni pour expérience. **S'adresser à Achille Trudeau, sec.-trés., Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 589, ou Gérard Beauchemin, prés., Ile-de-Chênes, téléphone: Lorette 377.** 4-106-6C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour école indienne, une vingtaine d'enfants aux grades 1-2-3-4. Chambre et cuisine attenantes à l'école. Pour septembre à juin 1963-1964. Nord-Ouest, Ontario. Permis accepté. **Ecrire au R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 685, Red Lake, Ont.** 5-138-6C.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE STE-ROSE-DU-LAC, no 835,

recevra les demandes de maîtres ou maîtresses pour les grades un, cinq et probablement une pour les grades 2 et 3 (combinés, petite classe). Salaires d'après la cédule de la division. **Pour plus amples informations, s'adresser à Mme A. Delveaux, secrétaire, Ste-Rose, Man.** 5-143-5C.

ON DEMANDE

Pour le District scolaire Lafortune, no 1304, 3 instituteurs ou 3 institutrices pour école de 3 classes à Woodridge, Man. District à majorité française et catholique. Salaire: P1A1 de base $2,100; P1A2 de base $3,100, avec boni de $100 par année jusqu'à cinq ans pour expérience passée dans les deux cas. **S'adresser à Office of Official Trustees, 116 Edmonton St., Winnipeg 1.** 5-137-6C.

ON DEMANDE

Pour le District scolaire Bernier, no 718, école de St-Ambroise, Man., district à majorité française et catholique, 3 instituteurs ou 3 institutrices. Logement moderne, 3 chambres à coucher, fourni attenant, fourni gratuitement. Salaire: P1A1 de base $2,900; P1A2 de base $3,100, avec boni de $100 par année d'expérience pendant 5 ans dans les deux cas. **S'adresser à Office of Official Trustees, 166 Edmonton St., Winnipeg 1.** 5-136-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école des Dépendants de la CARC à Portage-la-Prairie, une institutrice qui enseignerait à mi-temps soit les cours du Jardin d'enfants ou le français oral aux grades élémentaires. Salaire: la moitié de l'échelle établie. Base, $3,000. 10 augmentations à $225. Boni pour qualifications académiques et professionnelles supplémentaires. Salaire correspondant exactement aux années d'expérience d'après cédule. Professeur catholique devra aider à l'instruction religieuse. **S'adresser en donnant toutes qualifications, expérience, références et religion à Official Trustee, Harold Edwards School, Box 160, Southport, Man.** 5-142-6C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC, no 20,

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour les sujets suivants: mathématiques, science, langues, histoire et dactylographie. Entreront en fonction le 3 septembre 1963 dans nouvelles écoles supérieures progressives à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg, sur route no 6).

Cédule de salaire	Base	Maximum
Classe 3	$3,800	$5,400
Classe 4	4,300	6,900
Classe 5	4,700	7,300
Classe 6	5,100	7,700

avec augmentations annuelles de $200. On peut se procurer formules de demande et plus de renseignements en téléphonant à R. Allard, Echange d'Elie no 311-r-31, ou en écrivant au Secrétaire-trésorier, C.P. 88, Elie, Man. 5-144-T.F.

A VENDRE — St-Malo. Maison: 2 étages, stuc, 24' x 26'. En face de l'église près école, bureau de poste. 5 pièces au 1er étage. Eau chaude, froide, baignoire. Chauffage: huile. Garage. 2 grands lots. Condition parfaite. $8,500. **Signaler: Dufrost 318-6, fin de semaine.** 5-146-7P.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EMILIE NADEAU, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 5th day of June, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of April, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Estate.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

Parc Windsor — Duplex moderne. 2 poêles, deux réfrigérateurs, 2 systèmes de chauffage. Propriétaire considérerait une offre ou une propriété en échange.

St-Boniface — Triplex moderne. Revenu mensuel: $150.00, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: $18,900.

St-Boniface — Duplex moderne. Près des écoles. $21,000 à termes.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau: CHapel 7-8178
Résidence: WHitehall 3-2134
5-159-5C.

A VENDRE

Norwood $14,900
Bungalow: 8 ans. 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. $2,500 comptant. Balance facile.

Ferme: 240 acres en culture. Eau et bâtiments. Maison, étable, etc., 20 milles de St-Boniface. $500 comptant. Balance portée par vendeur. Vente rapide.

Petite ferme: 40 acres. Maison moderne, étable, poulailler, garage. Localité idéale. $12,500.

Norwood. Grande maison de famille. 4 chambres à coucher. Grand lot. $13,000. $2,500 comptant. Balance à termes.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
5-152-5C.

A VENDRE

Fort Garry — Rosemont. Bungalow moderne. 2 chambres à coucher. 7 ans. Salle de récréation au soubassement. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Berry. $9,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Taxe: $113. Termes.

Parc Windsor — $16,000. Bungalow neuf, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Auto-port. Comptant requis: $2,500.

St-Boniface — Enfield. Paroisse de basilique. $12,500. Bungalow moderne: 4½ pièces. Chauffage: eau chaude. Cuisine spacieuse. Lot: 50' x 100'. Planchers: chêne. $2,500 comptant.

St-Boniface — De la Morénie. $12,000. Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Salle de récréation, chambre supplémentaire au soubassement. Garage. $3,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
5-150-5C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface centre — Maison: 4 pièces. Construction récente. Vendrait ou échangerait sur duplex ou triplex.

Immeuble - appartement — 5 logis. Construction récente. Comptant requis: $13,500.

Salon de coiffure — Très bon site. Prix: $1,300. Loyer: $100 avec logis: 4 pièces.

Près de Ste-Agathe — Ferme: 560 acres toutes en culture. $100 l'acre. Moitié comptant.

Norwood — 220, rue Goulet. Lot commercial: 50' x 120' Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Comptant requis substantiel.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
5-160-5C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Norbert $13,500
Joli bungalow: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 60' x 145'. Soubassement fini. Termes faciles.

Norwood $11,900
Très beau site. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Soubassement. Près écoles. A termes.

St-Boniface **Immeuble-appartement**
Nouvellement construit en maçonnerie à l'épreuve du bruit et du feu. 2 minutes de l'hôpital. 9 beaux logis. Poêles, réfrigérateurs, tentures et tapis. Commodités supplémentaires. Stationnement pour chaque logis. Rapporte près de 10% sur placement. Chaque logis sous bail d'un an. Comptant requis substantiel.

St-Boniface $10,300
Duplex: 4 et 4. Bon revenu. Fournaise neuve. Garage. Près écoles. $1,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface $12,900
Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Nouvelle fournaise: gaz. Très propre. Grande cuisine. $3,000 comptant. Balance à termes.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
5-162-5C.

A VENDRE

LORETTE
400 acres toutes en culture; 255 acres en guéret d'été. Petits bâtiments. $67 l'acre. A termes.

ST-BONIFACE
Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $10,900 à termes.

ELM GROVE
240 acres de terrain. Tout en culture. Bonne terre noire. A prix de sacrifice: $76.00 l'acre. A termes.

LORETTE
En face de l'église. Maison non moderne: 3 chambres à coucher. 2 grands lots: 75' x 145' chacun. Garage. Prix: $3,600. $400.00 comptant. Balance: $30.00 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre 1/3 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
5-165-5C.

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour enlèvement des ordures", seront reçues jusqu'à cinq heures (5) p.m., heure centrale avancée, le 17 mai 1963, pour service d'enlèvement des ordures dans les villages d'Ile-de-Chênes, Lorette, Niverville, St-Adolphe et Ste-Agathe.

La plus basse ni aucune des soumis- On peut se procurer des copies des "termes de référence" aux bureaux municipaux de St-Adolphe et Lorette ou de M. Harold Giesbrecht, secrétaire du village de Niverville non incorporé. sions ne sera nécessairement acceptée.

Municipalité de Ritchot,
M. Brodeur, secrétaire,
St-Adolphe, Man.

"THE LIQUOR CONTROL ACT"

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned LOUIS ROCH, Manager, and DELIA ROCH, his wife, both of the Village of Ile des Chenes, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a Beer Vendor Licence, Restaurant Beer and Wine Licence, Beverage Room Licence and registration of Hotel Licence, license for the premises to be erected on the following described land:

Parcel One, which parcel in shewn on a plan of survey of part of the South West Quarter of Section 4-9-4 East in Manitoba, filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 6897

to be known as the Ile des Chenes Motor Motel situated at the intersection of Highway 59 and Access Road, Ile des Chenes, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections of this application should be made forthwith to the Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section (1) of "The Liquor Control Act", provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of THE MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the license; and the commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which the Licensing Board will hear evidence with regard to the application and the objections thereto; and all persons who file objections and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the Commission of the hearing and of the time and place so fixed."

"Louis Roch"
"Delia Roch"

AVIS DE SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "Poubelles" seront reçues jusqu'à cinq heures (5) p.m., heure centrale avancée, le 17 mai 1963, pour ce qui suit:

Deux cents (200) poubelles métalliques, avec option d'achat de quantités additionnels de cinquante poubelles, franco à bord, St-Adolphe, Manitoba.

Descriptions des poubelles devant être:

(1) Tôle d'acier galvanisée très solide, jauge 24.
(2) Pas moins de trente pouces (30) de hauteur.
(3) Pas moins de dix-huit pouces (18) de diamètre.
(4) Munies de poignées et de couvercles bien ajustés.

Municipalité de Ritchot,
M. Brodeur, secrétaire,
St-Adolphe, Man.

PRIX DES POUSSINS 1963
chez **BOLE,**
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélangés	100 cochelets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	3.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.



LE CONSEIL PROVENCHER 2450

le premier Conseil de Langue française du Manitoba,

célébrera son

40e anniversaire de fondation

Le samedi 4 mai 1963

par un BANQUET et une SOIRÉE SOCIALE

au gymnase du Collège de Saint-Boniface
190, avenue Cathédrale

Cette occasion servira à honorer de façon spéciale les dix membres-fondateurs du premier Conseil de Langue française au Manitoba.

Banquet: à 6 h. 30 précises (heure avancée) (pour permettre aux assistants qui le désirent de se rendre au Playhouse afin d'assister à la pièce présentée par le Cercle Molière).

Soiré sociale: à 8 h. 30 (heure avancée).
Musique enlevante . . . Franche camaraderie

Prix d'admission: $3.00 par personne pour le banquet et la soirée sociale.
$1.00 par personne pour ceux qui ne peuvent assister qu'à la soirée sociale.

Le lendemain, 5 mai (à 9 h. a.m.), en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, messe d'actions de grâces célébrée par l'aumônier du Conseil Provencher, le R. P. R. Bédard, O.M.I., en présence de Son Exc. Mgr G.-B. Flahiff, C.S.B., D.D., archevêque de Winnipeg. Son Excellence portera la parole à cette messe.

Tous les Chevaliers de Colomb sont cordialement invités à se joindre aux frères de Provencher et d'y recevoir la sainte communion.

Après la messe, ceux qui désirent déjeuner ensemble pourront le faire chez LEN'S (angle Notre-Dame et Young) où des tables leur seront réservées.